



Bulletin Officiel

N° 4674 Jeudi 28 Août 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CME

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2014 2

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE – TUNIS-RE- 3

DISSOLUTION D'UN OPCVM POUR EXPIRATION DE LA DUREE DE VIE

FCP SMART EQUITY 4

AUGEMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOMOCER 5

COURBE DES TAUX

6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2014

- ALKIMIA
- ARTES
- ARAB TUNISIAN LEASE – ATL -
- TUNINVEST SICAR
- COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL –
- SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES – STAR –
- UNION INTERNATIONALE DE BANQUES – UIB –
- TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR -

ANNEXE II

SITUATIONS FINANCIERES TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30/06/2014

- SICAV OPPORTUNITY
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
- SICAV PROSPERITY
- SICAV TRESOR
- SANADETT SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2014**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2014**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re », réuni le 22 Aout 2014, a décidé de convoquer L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE le Vendredi 19 Septembre 2014 à 10H00, à l'Hôtel Sheraton – TUNIS -, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du conseil d'administration relatif aux modalités et conditions d'augmentation du capital de la société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » réservé au partenaire stratégique qui sera choisi suivant la procédure d'appel à candidature internationale auprès des investisseurs potentiels, répondant aux critères prédéfinis.
2. Suppression du droit préférentiel de souscription à l'augmentation du capital.

L'opération de l'augmentation du capital réservée à un partenaire stratégique constitue la dernière étape du plan de développement de la société adopté pour la période 2010/2014.

Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société .

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité .

AVIS DES SOCIETES

DISSOLUTION D'UN OPCVM POUR EXPIRATION DE LA DUREE DE VIE

FCP SMART EQUITY

Fonds Commun de Placement

Agrément du CMF n°15-2009 du 29 avril 2009

Adresse : 5, rue Mustapha SFAR-1002 Tunis Belvédère

SMART ASSET MANAGEMENT gestionnaire de FCP SMART EQUITY porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que le fonds constitué en date du 24 août 2009 pour une durée de 5 ans, **arrivera à échéance le 24 août 2014.**

En application des dispositions de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, SMART ASSET MANAGEMENT a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la liquidation du fonds FCP SMART EQUITY.

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOMOCER.SA

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE

Siège social : Menzel Hayet- Zéramdine – 5033 Monastir

La Société MODERNE DE CERAMIQUE « SOMOCER » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 juin 2014 a décidé de porter le capital social de **28 831 880 dinars** à **31 169 600 dinars** par incorporation de **2 200 000 dinars** à prélever sur le compte « **réserves spéciales pour réinvestissement exonéré** » et de **137 720 dinars** à prélever sur le compte « **résultats reportés** » et l'émission de **2 337 720 actions nouvelles gratuites** de nominal **(01) dinar** chacune, à attribuer aux détenteurs des 28 831 880 actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires en bourse des droits d'attribution, à raison de **trois (3) actions nouvelles gratuites pour trente sept (37) actions anciennes** et ce, à partir du **25 août 2014**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les **2 337 720 actions nouvelles gratuites** porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2014**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes de la société SOMOCER seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **25 août 2014**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **25 août 2014** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées, et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **25 août 2014**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **25 août 2014**.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 28 AOÛT 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,049%		
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		5,047%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		5,036%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014		5,021%	
TN0008002917	BTC 52 SEMAINES 02/12/2014		5,010%	
TN0008002925	BTC 52 SEMAINES 23/12/2014		5,001%	
TN0008002933	BTC 52 SEMAINES 27/01/2015		4,986%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,981%	1 010,284
TN0008002941	BTC 52 SEMAINES 24/02/2015		4,975%	
TN0008002958	BTC 52 SEMAINES 24/03/2015		4,963%	
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015		4,951%	
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015	4,896%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,936%	1 000,556
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,084%	1 003,301
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,293%	896,271
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,354%	997,531
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,560%	1 031,132
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,744%		986,326
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,885%	986,091
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,915%	781,604
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,963%	983,177
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,138%	971,900
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,266%		961,869
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,370%		1 032,340
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,387%	952,115

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	151,312	151,326		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,349	13,350		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,374	1,375		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	37,050	37,053		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	50,339	50,343		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	155,274	154,870		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	554,278	553,742		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	111,706	111,700		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	122,298	122,316		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	118,105	118,099		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	112,377	112,427		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	86,997	87,247		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	127,916	128,151		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	90,430	90,278		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	106,524	106,363		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 384,932	1 387,814		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 263,234	2 274,592		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	103,119	103,487		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	101,718	101,786		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	126,045	126,362		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 183,983	1 198,808		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	119,465	121,061		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,433	15,546		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 213,200	5 207,746		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	5 096,519	5 094,162		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,191	2,190		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,926	1,924		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,055	1,051		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,216	106,973	106,984
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	14/04/14	3,727	104,217	102,662	102,671
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	105,764	104,622	104,633
32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,679	101,298	101,309
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,526	102,326	102,338
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,814	105,586	105,595
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,112	102,793	102,805
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	103,499	101,698	101,708
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	104,066	102,007	102,016
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,373	103,770	103,778
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,003	100,916	100,926
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,182	102,879	102,889
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	103,931	102,865	102,876
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,836	105,301	105,312
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,568	104,219	104,230
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,146	102,182	102,191
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,565	101,308	101,318
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,577	103,340	103,350
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,563	101,324	101,335
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,540	102,439	102,449
49 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,500	103,671	103,680
50 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,544	101,134	101,145
51 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,699	102,189	102,200
52 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,696	103,731	103,740
53 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,226	101,085	101,095
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>							
54 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,514	10,404	10,405
55 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,940	101,605	101,615
56 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	103,496	102,574	102,585

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,254	100,018	100,091
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,776	65,115	64,945
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	140,922	141,053	140,761
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 406,845	1 401,903	1 399,561
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	107,539	108,425	108,425
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	105,111	106,415	106,369
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	81,346	80,352	80,411
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	16,637	16,743	16,728
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	256,768	259,794	259,837
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	33,514	31,433	31,447
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 270,339	2 260,689	2 265,824
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	75,257	74,869	74,930
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	56,784	56,294	56,329
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	98,306	99,213	99,183
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	107,039	109,239	109,239
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	94,169	94,971	94,742
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,302	11,329	11,307
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	11,809	12,111	12,088
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	14,788	15,412	15,371
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	13,881	14,195	14,148
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	11,452	12,048	12,063
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	10,375	10,750	10,777
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,397	10,450	10,459
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,675	10,637	10,637
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	123,066	119,047	119,287
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	123,651	121,428	121,495
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	10,081	10,262	10,241
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	102,604	101,718	102,012
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	19,344	19,666	19,651
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	77,344	72,929	72,831
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	75,724	75,552
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	96,772	95,826	95,869
89	FCP BIAT-CROISSANCE (1)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	87,926	85,126	84,608
90	FCP BIAT-EQUILIBRE (2)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	94,496	94,373	94,345
91	FCP BIAT-PRUDENCE (3)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	99,919	101,613	101,617
92	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,494	9,485
93	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	7,507	7,457
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
94	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	92,572	97,018	96,987
95	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	98,591	96,976	97,750
96	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	124,772	128,288	128,532
97	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,513	9,934	9,975
98	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	115,255	115,775	116,518
99	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	117,508	116,936	117,260
100	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	100,151	100,852	101,135
101	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	95,827	99,681	100,157
102	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	172,952	176,421	176,101
103	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	157,659	161,424	161,120
104	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	140,788	140,969	140,888
105	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 367,233	9 343,544
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	17,919	18,060
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	127,877	128,511
108	FCP SMART EQUITY *	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	1 468,713	En dissolution
109	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	101,038	101,147
110	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	85,103	84,988
111	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	111,085	112,941	112,265
112	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 472,553	8 481,604
113	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	8,870	8,589	8,601
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
114	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,792	8,455	8,497

* En dissolution pour expiration de la durée de vie

(1) initialement dénommé BIATCAPITAL CROISSANCE FCP

(2) initialement dénommé BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP

(3) initialement dénommé BIATCAPITAL PRUDENCE FCP

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CM F
Mr. Salah Essayel

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014, accompagnés de l'Avis des commissaires aux comptes, Mr Nasser KADRI (International Financial Consulting) et Anis LAADHAR (AMC Ernest & Young).

BILAN

(Exprimé en Dinars)

		Notes	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
ACTIFS			2014	2013	2013
ACTIFS NON COURANTS					
ACTIFS IMMOBILISES					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	1 470 225,546	1 331 676,116	1 413 366,146
	MOINS : AMORTISSEMENT	A2	(332 134,860)	(68 498,596)	(98 812,366)
			1 138 090,69	1 263 177,520	1 314 553,780
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A3	72 953 495,329	71 147 974,943	71 956 770,912
	MOINS : AMORTISSEMENT	A4	(58 053 092,963)	(55 100 151,612)	(56 494 022,175)
			14 900 402,366	16 047 823,331	15 462 748,737
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A5	30 570 015,108	30 160 126,825	30 085 512,392
	MOINS : PROVISION	A5'	(9 605 868,343)	(9 535 868,343)	(9 605 868,343)
			20 964 146,765	20 624 258,482	20 479 644,049
	TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		37 002 639,817	37 935 259,333	37 256 946,566
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS			37 002 639,817	37 935 259,333	37 256 946,566
ACTIFS COURANTS					
	STOCKS	A6	18 791 491,450	17 234 644,303	13 996 697,337
	MOINS : PROVISION	A7	(1 649 306,896)	(1 552 443,064)	(1 649 306,896)
			17 142 184,554	15 682 201,239	12 347 390,441
	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	A8	57 970 514,722	49 913 994,516	56 506 269,732
	MOINS : PROVISION	A9	(609 722,876)	(609 722,876)	(609 722,876)
			57 360 791,846	49 304 271,640	55 896 546,856
	AUTRES ACTIFS COURANTS	A10	4 545 752,507	5 951 535,154	4 280 294,674
	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A11	219 768,971	138 418,057	250 659,971
	LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE	A12	33 195 768,822	25 557 499,895	17 205 524,651
TOTAL DES ACTIFS COURANTS			112 464 266,700	96 633 925,985	89 980 416,593
TOTAL DES ACTIFS			149 466 906,517	134 569 185,318	127 237 363,159

BILAN

(Exprimé en Dinars)

	Notes	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2014	2013	2013
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL SOCIAL	C1	19 472 530,000	19 472 530,000	19 472 530,000
RESERVES	C2	35 093 184,000	29 057 253,000	29 057 253,000
RESULTATS REPORTEES	C4	3 102,104	11 636,105	11 636,105
AUTRES CAPITAUX PROPRES				175 931,000
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		54 568 816,104	48 541 419,105	48 717 350,105
RESULTAT AU		6 829 137,623	7 837 729,944	18 352 830,259
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		61 397 953,727	56 379 149,049	67 070 180,364
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
EMPRUNT	P1	3 571 428,568	4 702 380,950	3 928 571,426
PROVISIONS	P2	2 097 861,511	1 290 216,805	1 964 226,288
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		5 669 290,079	5 992 597,755	5 892 797,714
PASSIFS COURANTS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	P3	41 011 006,593	38 938 689,325	38 124 660,541
AUTRES PASSIFS COURANTS	P4	15 030 874,372	9 354 887,813	12 591 795,323
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	P5	26 357 781,746	23 903 861,376	3 557 929,217
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		82 399 662,711	72 197 438,514	54 274 385,081
TOTAL DES PASSIFS		88 068 952,790	78 190 036,269	60 167 182,795
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		149 466 906,517	134 569 185,318	127 237 363,159

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars)

		Notes	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
			2014	2013	2013
PRODUITS D'EXPLOITATION					
	REVENUS	R1	96 231 753,423	94 087 612,216	209 144 480,024
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	0,000	0,000	0,000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			96 231 753,423	94 087 612,216	209 144 480,024
CHARGES D'EXPLOITATION					
	VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS	R3	(3 017 691,222)	(1 066 563,748)	(3 079 777,251)
	ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMME	R4	75 946 106,029	72 428 294,375	151 215 625,861
	CHARGES DE PERSONNEL	R5	10 128 101,366	8 878 595,951	21 803 935,443
	DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVIS	R6	1 926 028,505	2 112 355,411	4 554 059,163
	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	R7	8 623 553,466	9 608 473,794	18 652 281,448
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			93 606 098,144	(91 961 155,783)	(199 305 679,166)
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 625 655,279	2 126 456,433	9 838 800,858
	CHARGES FINANCIERES NETTES	R8	1 086 182,774	1 293 115,141	3 702 457,005
	PRODUITS FINANCIERS ET PROD.DES PLACEM	R9	3 714 513,611	3 316 855,564	3 777 346,656
	AUTRES GAINS ORDINAIRES	R10	21 643,266	1 340 774,073	1 501 343,539
	AUTRES PERTES ORDINAIRES	R11	(109 542,439)	(121 470,892)	(136 887,106)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			7 338 452,491	7 955 730,319	18 683 060,952
	IMPOT SUR LES BENEFICES	R12	(509 314,868)	(118 000,375)	(330 230,693)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPO			6 829 137,623	7 837 729,944	18 352 830,259
MODIFICATION COMPTABLE					
RESULTAT NET APRES MODIFICATION COMPTABLE			6 829 137,623	7 837 729,944	18 352 830,259

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
	2014	2013	2013
	FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS	96 714 178,347	96 054 521,338	202 592 326,961
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL	(87 538 706,567)	(74 360 699,893)	(166 406 028,296)
INTERETS PAYES	(312 440,818)	(140 744,255)	(402 646,803)
IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT	(2 300 636,612)	(1 914 016,444)	(4 075 112,702)
AUTRES FLUX D'EXPLOITATION	(2 145 785,626)	(1 068 119,137)	(2 416 428,424)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	4 416 608,724	18 570 941,609	29 292 110,736
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	(844 037,768)	(2 323 309,840)	(3 478 768,603)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES		2 400,000	2 400,000
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(400 000,000)	(4 250 084,400)	(4 250 084,400)
ENCAISSEMENT DE SUBVENTIONS			175 931,000
FLUX DE TRESOR. PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(1 244 037,768)	(6 570 994,240)	(7 550 522,003)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	(9 498 443,280)	(9 151 405,000)	(6 151 897,000)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	(535 714,287)	5 000 000,000	4642857,142
VARIATION DES MOBILISATIONS DE CREANCES	22 799 852,529	2 051 914,605	18 685 341,627
FLUX DE TRESOR. PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	12 765 694,962	2 099 490,395	20 194 381,485
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	51 978,253	37 771,049	39 045,531
VARIATION DE TRESORERIE	15 990 244,171	(9 938 228,023)	(1 586 252,779)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	17 205 524,651	15 619 271,872	15 619 271,872
TRESORERIE A LA CLOTURE	33 195 768,822	25 557 499,895	17 205 524,651

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30/06/2014

I – PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; Na₅ P₃ O₁₀) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H₃ PO₄) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na₂CO₃). Le Tripolyphosphate de Sodium est une matière première de base pour la fabrication des poudres détergentes.

Le démarrage de l'usine et les mises au point ont été très difficiles et très longs ce qui a occasionné de graves difficultés à la Société et la fermeture de l'usine en 1980 et 1981.

Etant donné que la capacité annuelle nominale de 30 000 Tonnes n'avait jamais été atteinte avant 1983 pour des raisons essentiellement techniques, il a d'abord fallu résoudre un certain nombre de points en vue d'augmenter la production et d'améliorer la qualité du produit.

A partir de 1990 une première augmentation de la capacité de 30 000 à 45 000 Tonnes a été effectuée puis en 1995/1996, suite à des optimisations de la partie humide, la capacité annuelle a été portée à 60 000 Tonnes.

La partie séchage-calcination étant à 60 000 Tonnes saturée, le Conseil d'Administration a, en sa réunion du 02 Août 1996, décidé une nouvelle extension de la capacité annuelle de 60 000 à 100 000 Tonnes qui a démarré le 15 Avril 1998.

En 2002 et toujours grâce à des optimisations, la capacité nominale de production de STPP de l'usine à Gabès a été portée à 115 000 tonnes par an, toutes qualités confondues.

En 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite au revamping et à l'augmentation de la capacité de production de l'unité U-1000 et à l'optimisation de la capacité de production de l'unité U-1500.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions:	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.
Siège social :	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine :	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Registre de commerce :	Tunis – B – 125941996
Matricule fiscal :	001716L/A/M/000
Code en douane :	121 508 M
N° d'employeur (CNSS) :	50047/92
Président Directeur Général :	M. Ali MHIRI
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C)

II - FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2014:

Les faits saillants du premier semestre 2014 sont :

- La production du 1^{er} semestre 2014 a enregistré une augmentation de 7,60% par rapport au 1^{er} semestre 2013, elle aurait pu être meilleure si les livraisons d'acide phosphorique n'avaient pas été freinées par le Groupe Chimique Tunisien durant le premier trimestre 2014.
- Le volume des ventes de STPP a enregistré une augmentation de 6,83% passant de 60 649,225 au 30.06.2013 à 64 791,050 tonnes au 30.06.2014.
- Le chiffre d'affaires total a, en dépit de l'appréciation du dinar tunisien par rapport au Dollar US et à l'Euro, enregistré une augmentation de 2,28% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2013 compte tenu de l'augmentation du volume des ventes.
- Les prix de la principale matière première, l'acide phosphorique, continuent de subir une augmentation déclenchée depuis le premier trimestre 2014.
- Comparée à la même période de 2013, l'activité STPP a contribué faiblement au résultat d'exploitation au 30.06.2014 en raison de la détérioration des marges sur ventes suite à l'effet ciseau de la baisse des prix de ventes de STPP sur le marché d'une part et de l'augmentation du prix de revient résultant de la hausse des coûts des matières premières, de l'énergie et des charges fixes d'autre part.
- Les investissements réalisés de 844 037,768 dinars concernent notamment le renouvellement de l'outil de production et l'achat de matériel et logiciels informatiques.
- Le planning de réalisation de l'Unité de production de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate par la filiale « Les Salines de Tataouine » table sur une mise en route progressive des équipements de production et démarrage des tests de performance au mois de Décembre 2014.

III – REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

IV – NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES

APPLIQUES :

1 – Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "savoir-faire" et de "logiciels". Ces derniers sont amortis sur trois ans.

2 – Immobilisations corporelles :

a – méthode de comptabilisation : coût historique.

Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, le fret, l'assurance...

b – méthode d'amortissement :

La Société Chimique ALKIMIA pratique la méthode d'amortissement linéaire aux taux suivants :

• Constructions	5% l'an
• Installations techniques, matériels et outillage	10% l'an
• Matériel de transport	20% l'an
• Installations générales, agencements et aménagements divers	10% l'an

- Equipements de bureaux : 10% l'an
- Matériel pool..... : 10% l'an
- Matériel informatique..... : 33% l'an

3 – Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4 – Créances libellées en devises :

Les créances sont comptabilisées au coût historique. Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 30/06/2014.

5 – Dettes libellées en devises :

Les dettes sont comptabilisées au coût historique. Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 30/06/2014.

6- Les stocks :

Les stocks de matières premières sont évalués au coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de production réel.

7 – Revenus :

Les revenus sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent l'expédition.

V - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A – Les actifs :

A₁ – A₂ – Immobilisations incorporelles :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Logiciels	223 021,527	68 823,401	223 021,527
Logiciels en cours	1 247 204,019	1 262 852,715	1 190 344,619
Amortissements	(332 134,860)	(68 498,596)	(98 812,366)
Immobilisations incorporelles nettes	1 138 090,686	1 263 177,520	1 314 553,780

Evolution des immobilisations incorporelles :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Logiciels bruts année précédente	1 413 366,146	730 761,776	730 761,776
Acquisition logiciels	53 551,900	600 914,340	682 604,370
Reclassement	3 307,500	0	0
Amortissements	(332 134,860)	(68 498,596)	(98 812,366)
Immobilisations incorporelles nettes	1 138 090,686	1 263 177,520	1 314 553,780

A₃ – A₄ – Immobilisations Corporelles :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Terrain	1 605 773,567	1 605 773,567	1 605 773,567
Constructions	12 948 959,020	11 092 708,127	12 808 411,384
Matériels de Transport	1 573 564,353	1 333 295,002	1 421 165,552
Equipements, matériels et outillages	56 095 040,208	53 849 004,655	55 435 488,583
Immobilisations en cours	730 158,181	3 267 193,592	685 931,826
Amortissements	(58 053 092,963)	(55 100 151,612)	(56 494 022,175)
Immobilisations corporelles nettes	14 900 402,366	16 047 823,331	15 462 748,737

Evolution des immobilisations corporelles :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Immobilisations brutes année précédente	71 956 770,912	69 383 855,986	69 383 855,986
Mise en rebut	0	(32 024,289)	(179 348,746)
Cession	0	0,000	(59 641,160)
Acquisitions	1 000 031,917	1 796 143,246	2 811 217,515
Reclassements	(3 307,500)	0,000	687,317
Immobilisations corporelles nettes	72 953 495,329	71 147 974,943	71 956 770,912

A₅ – Immobilisations financières :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Participations à la F.I.G	20 000,000	20 000,000	20 000,000
Participation à la B.T.S	50 000,000	50 000,000	50 000,000
Participation KIMIAL spa	9 535 868,343	9 535 868,343	9 535 868,343
Participation ALKIMIA Packaging SA	1 999 947,500	1 999 947,500	1 999 947,500
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940,000	16 999 940,000	16 999 940,000
Participation S.E.P.J.	20 000,000	20 000,000	20 000,000
Participation S.T.M.C.I	50 000,000	50 000,000	50 000,000
Emprunt National	400 000,000	0,000	0,000
Prêts au personnel à plus d'un an	498 055,000	604 362 ,000	431 711,000
Cautionnements versés	996 204,265	880 008 ,982	978 045,549
Provisions	(9 605 868,343)	(9 535 868,343)	(9 605 868,343)
Immobilisations financières nettes	20 964 146,765	20 624 258,482	20 479 644,049

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SpA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. La prise de participation a été réalisée suite à une augmentation de capital en numéraire décidée par l'AGE du 17 Avril 2006.

Une deuxième augmentation du capital de 490 000 000 DA à 670 000 000 DA a été décidée par l'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 12 Octobre 2008.

Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quart du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaires des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation algérienne.

Par ailleurs, la Société Chimique ALKIMIA a procédé au 19 Novembre 2009, à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-Packaging », Société anonyme au capital de 2 000 000 DT ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Le premier quart a été libéré le 05/10/2009 et les trois quart restant ont été libérés le 15/02/2010.

Au mois d'Août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les salines de Tataouine » société anonyme au capital de 17 000 000 dinars divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. La Société Chimique ALKIMIA ayant souscrit à 1 699 994 actions a procédé en 2013 à l'achèvement de la libération de sa participation dans le capital en libérant, en date du 18/06/2013, le montant de 4 249 985 DT correspondant au quatrième quart.

A₆ – A₇ – Stocks :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Stocks matières premières	2 881 203,770	1 933 256,820	1 486 915,347
STPP	3 816 071,909	8 260 571,550	2 266 780,154
Produits semi-finis	1 513 623,094	0,000	1 657 949,332
matières consommables	1 892 033,293	657 483,618	2 089 731,385
fournitures consommables	4 790 577,037	4 730 249,851	4.690 566,695
Emballages	1 524 773,716	1 082 100,603	1 044 271,498
Produits résiduels (Boues)	2 373 208,631	570 981,861	760 482,926
Provisions	(1 649 306,896)	(1 552 443,064)	(1 649 306,896)
Total net	17 142 184,554	15 682 201,239	12 347 390,441

A₈ – A₉ – clients et comptes rattachés :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Clients locaux	83 609,720	1 097 144,483	887 713,775
Clients étrangers	54 454 866,329	48 093 234,709	54 209 152,647
Clients douteux	609 722,880	609 722,877	609 722,877
Effets à recevoir	1 515 255,656	198 246,904	799 680,433
Avance/Clients étrangers	0,000	(84 354,456)	0,000
Réévaluation des comptes clients	1 307 060,137	0,000	0,000
Provision pour client douteux	(609 722,876)	(609 722,877)	(609 722,876)
Solde	57 360 791,846	49 304 271,640	55 896 546,856

A₁₀ – Autres actifs courants :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Diverses avances fournisseurs	3 235 641,483	73 988,034	116 698,936
Avances au personnel	57 841,144	76 236,887	173 355,803
Etat impôt et taxes	165 858,795	111 765,939	0,000
Produits à recevoir	915 737,873	5 505 250,040	3 887 104,508
Compte courant ALKIMIA-Packaging	0,000	11,900	63 331,396
Compte courant Les Salines de Tataouine	633,400	12 501,800	33 490,087
Divers	170 039,812	171 780,554	6 313,944
Solde	4 545 752,507	5 951 535,154	4 280 294,674

A₁₁ – Autres actifs financiers :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Echéances de l'année des prêts accordés au personnel.	219 768,971	138 418,057	250 659,971
Solde	219 768,971	138 418,057	250 659,971

A₁₂ – Liquidités et équivalents de liquidités :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Placement (certificats de dépôt)	27 500 000,000	20 500 000,000	15 000 000,000
Effets remis à l'encaissement	149 763,720	207 234,800	210 948,954
Dépôts en banque	5 541 072,367	4 846 761,069	1 991 052,306
Caisses	4 932,735	3 504,026	3 523,391
Solde	33 195 768,822	25 557 499,895	17 205 524,651

B – Les capitaux propres et passifs :

Capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux propres à la date du 30 Juin 2014 se présente comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserve Légale	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat	Total
							de l'exercice	
Solde au 31.12.2012	19 472 530,000	1 947 253,000	19 410 000,000	1 150 000,000	0,000	5 534 314,352	10 179 410,853	57 693 508,205
Affectation résultat 2012								
réserves			6 550 000,000				-6 550 000,000	
Dividendes distribués						-5 522 678,247	-3 629 410,853	-9 152 089,100
Résultat reporté								
Subvention de mise à niveau					175 931,000			175 931,000
Résultat au 31.12.2013							18 352 830,259	18 352 830,259
Solde au 31.12.2013	19 472 530,000	1 947 253,000	25 960 000,000	1 150 000,000	175 931,000	11 636,105	18 352 830,259	67 070 180,364
Affectation résultat 2013								
réserves			5 860 000,000				-5 860 000,000	
Dividendes distribués						-8 534,001	-12 492 830,259	-12 501 364,260
Résultat reporté								
Subvention de mise à niveau								
Résultat au 30.06.2014							6 829 137,623	6 829 137,623
Solde au 30.06.2014	19 472 530,000	1 947 253,000	31 820 000,000	1 150 000,000	175 931,000	3 102,104	6 829 137,623	61 397 953,727

P₁ – Les Emprunts :

La société a contracté au cours du premier semestre 2013 un emprunt bancaire CMT auprès de l'UBCI aux conditions ci-après :

DESIGNATION	Montant du Crédit	Remboursements antérieurs	Echéances à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Crédit Moyen Terme Durée de remboursement : 5 ans Taux : TMM+1,25%	5 000 000,000	714 285,716	714 285,716	3 571 428,568

P₂ – Les provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30/06/2014 à 2 097 861,511 DT.

P₃ – Fournisseurs et comptes rattachés :

Fournisseurs	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Fournisseurs fact non parvenues	6 927 581,065	5 403 447,197	3 044 443,547
Effets à payer (GCT)	16 475 960,447	18 726 349,656	8 843 190,134
Fournisseurs d'exploitation.	17 540 439,628	14 545 249,813	26 027 008,705
Fournisseurs d'immobilisation	233 601,088	263 642,659	210 018,155
Réévaluation comptes fournisseurs	(166 575,635)	0,000	0,000
Solde	41 011 006,593	38 938 689,325	38 124 660,541

P₄ – Autres passifs courants :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Charges à payer	9 035 078,376	4 974 760,410	7 059 930,516
Etat impôts et taxes	1 070 138,810	595 349,722	785 939,565
CNSS	1 172 405,989	1 488 220,935	1 603 604,003
Charges sociales provisionnées	2 421 766,864	1 246 177,140	2 249 028,384
Rémunérations dues au personnel	123 901,072	306 330,136	258,018
Produits constatés d'avance	60 622,336	198 978,488	29 097,116
Avance/clients étrangers	317 108,833	69 388,930	40 762,008
R.R.R à accorder	559 482,792	381 952,739	559 482,792
Actionnaires dividendes à payer	8 075,046	5 466,066	5 064,066
Autres	262 294,254	88 263,247	258 628,855
Solde	15 030 874,372	9 354 887,813	12 591 795,323

P₅ – Autres passifs financiers :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Echéances CMT à moins d'un an	714 285,716	297 619,050	714 285,716
Mobilisation de créances	25 643 496,030	23 580 899,733	2 843 643,501
Intérêts courus	0,000	25 342,593	0,000
Solde	26 357 781,746	23 903 861,376	3 557 929,217

C – L'état de résultat :

R₁ – Revenus :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Ventes de STPP sur le marché local	3 176 158,800	2 591 438,500	6 223 355,250
Vente de STPP à l'export	92 226 467,633	88 849 094,496	199 028 858,978
Vente de boues résiduelles (boues)	829 126,990	2 647 079,220	4 143 216,395
RRR accordés/ventes STPP	0,000	0,000	250 950,599
Solde	96 231 753,423	94 087 612,216	209 144 480,024

R₂ – Variation des stocks des produits finis :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Stock au 31/12/n-1	4 685 212,412	7 764 989,663	7 764 989,663
Stock au 31/12/n	7 702 903,634	8 831 553,411	4 685 212,412
Variation	(3 017 691,222)	(1 066 563,748)	3 079 777,251

R₃ – Achats d'approvisionnements consommés :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Achats consommés	75 946 106,029	72 428 294,375	151 215 625,861
Solde	75 946 106,029	72 428 294,375	151 215 625,861

R₄ – Charges de personnel :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Charges de personnel	10 128 101,366	8 878 595,951	21 803 935,443
Solde	10 128 101,366	8 878 595,951	21 803 935,443

R₅ – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Dotations aux	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Amort. Immobilisations Incorporelles	25 489,161	324,805	30 638,575
Amort. Immobilisations Corporelles	1 559 070,788	1 451 919,208	3 150 622,216
Provision pour risque	133 635,223	167 407,507	841 416,990
Prov / dépréciation stocks	0,000	354 500,000	453 527,000
provisions pour dépréciation Immo. Fin.	0,000	0,000	70 000,000
Provision pour dépréciation Immo. Corp.	0,000	138 203,891	7 854,382
Provision pour dépréciation Immo.Incorp	207 833,333	0,000	0,000
Solde	1 926 028 ,505	2 112 355,411	4 554 059,163

R₆ – Autres charges d'exploitation :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Commissions/ventes	485 023,625	565 128,185	1 098 805,632
Frêt et transport sur ventes	4 292 821,026	5 584 751,771	10 041 275,604
Frais d'assurances	882 641,931	989 177,237	2 322 768,290
Frais sur ventes	719 026,666	734 103,824	1 351 292,147
Autres charges	2 244 040,218	1 735 312,777	3 838 139,775
Solde	8 623 553,466	9 608 473,794	18 652 281,448

R₇ – Charges financières nettes :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Intérêts/financement CT et agios	(260 375,476)	(166 422, 950)	(406 040,558)
Pertes de change	(2 260 893,431)	(148 547,343)	(307 763,315)
Gains de change	3 607 451,681	1 608 085,434	4 416 260,878
Solde	1 086 182,774	1 293 115,141	3 702 457,005

R₈ – Produits financiers et produits des placements :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Produits de participation	2 999 910,000	2 999 910,000	2 999 910,000
Intérêts des placements et comptes courants bancaires	714 437,207 166,404	316 945,564	777 436,656
Solde	3 714 513,611	3 316 855,564	3 777 346,656

R₉ – Autres gains ordinaires :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Produits sur cession d'immobilisation	0,000	3 100,000	3 100,061
produits sur exercices antérieurs	10 560,505	259 380,758	371 119,530
Reprise sur provisions	0,000	1 072 2X64,808	1 074 427,976
Autres produits accessoires	11 082,761	6 028,507	52 695,972
Solde	21 643,266	1 340 774,073	1 501 343,539

R₁₀ – Autres pertes ordinaires :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Charges sur exercices antérieurs	109 542,439	121 470,892	136 887,106
Solde	109 542,439	121 470,892	136 887,106

R₁₁ – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30/06/2014 à 509 314,868 DT.

D – L'état des flux de trésorerie :

Flux provenant de l'exploitation :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent à 4 416 608,724 DT au 30/06/2014 contre 18 570 941,609 DT au 30/06/2013 et 29 292 110,736 DT au 31/12/2013, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 96 714 178,347 DT et des décaissements d'exploitation de 92 297 569,623 DT.

Flux provenant des activités d'investissements :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
- Investissements de renouvellement et de maintenance.	(844 037,768)	(2 323 309,840)	(3 478 768,603)
- Libération capital de la filiale les Salines de Tataouine	0,000	(4 250 084,400)	(4 250 084,400)
- Cession d'immobilisation	0,000	2 400,000	2 400,000
- Libération 50% du capital de la société STMCI	0,000	0,000	0,000
- Subventions et créances	0,000	0,000	175 391,000
-Libération d'obligations souscrites à l'emprunt national 2014	(400 000,000)	0,000	0,000
Flux provenant des activités d'investissements	(1 244 037,768)	(6 570 994,240)	(7 550 522,003)

Flux provenant des activités de financement :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
- Dividendes et autres distributions	(12 498 353,280)	(9 151 405,000)	(9 151 807,000)
- Encaissement dividendes filiale	2 999 910,000	0,000	2 999 910,000
- Encaissements provenant de la mobilisation des créances à l'export	22 799 852,529	2 051 914,605	18 685 341,627
- Encaissements provenant des emprunts	0,000	5 000 000,000	5 000 000,000
-Remboursement emprunt bancaire	(535 714,287)	0,000	(357 142,858)
Les flux provenant des activités de financement	12 765 694,962	2 099 490,395	20 194 381,485

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
- Gains de change	51 978,253	44 083,986	51 368,189
- Pertes de change		(6 312,937)	(12 322,658)
Incidence des variations des taux de change	51 978,253	37 771,049	39 045,531

Trésorerie au 30 Juin 2014 :

Au 30 Juin 2014, la trésorerie s'élève à 33 195 768,822 DT contre 25 557 499,895 DT au 30.06.2013 et 17 205 524,651 DT au 31/12/2013.

E – Les engagements hors bilan :

Engagements reçus

Donneur d'ordre	30.06.2014	30.06.2013	30.12.2013
Cautions reçues de nos fournisseurs	97 951,343	133 827,174	126 117,439
Total	97 951,343	133 827,174	126 117,439

Engagements émis

Bénéficiaire	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Caution en faveur de l'OMMP	179,055	179,055	179,055
Caution en faveur de la douane	100 000,000	100 000,000	100 000,000
Caution en faveur du G.M.G.A	10 000,000	10 000,000	10 000,000
Caution en faveur du ANGED	1 000,000	1 000,000	1 000,000
Caution en faveur Egyptian Strach co	0,000	9 540,000	0,000
Total	111 179,055	120 719,055	111 179,055

F - Transactions avec les parties liées :

1 - Groupe Chimique Tunisien :

- Achat acide phosphorique : 46 974 428,438 DT

2- Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :

- Primes d'assurance : 882 641,931 DT

3- ALKIMIA-Packaging :

- Achat carbonate de sodium vrac : 19 347 652,004 DT

G – Evènements postérieurs à la date de clôture :

Ces états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 Août 2014, par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014

Messieurs les actionnaires de la société « Alkimia S.A »,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « Alkimia S.A », arrêté au 30 juin 2014 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 22 Août 2014

Les Co-commissaires aux comptes

**International Financial Consulting
Nasser KADRI**

**AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARTES

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

La Société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, - publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF et Mr Moncef Boussanouga Zammouri .

BILAN (Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au		
		30 juin 2014	30 juin 2013	31 décembre 2013
Actifs				
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		2 227 947	2 218 521	2 218 521
Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 771 385)	(1 701 658)	(1 741 520)
	(B.1)	456 562	516 863	477 001
Immobilisations corporelles		11 331 143	11 081 149	11 264 179
Amortissements des immobilisations corporelles		(6 816 820)	(6 369 462)	(6 585 409)
	(B.1)	4 514 323	4 711 687	4 678 770
Immobilisations financières		16 606 190	16 114 167	16 106 190
Provision sur immobilisations financières		(193 185)	-	-
	(B.2)	16 413 006	16 114 167	16 106 190
Total des actifs immobilisés		21 383 891	21 342 717	21 261 961
Total des actifs non courants		21 383 891	21 342 717	21 261 961
Actifs courants				
Stocks	(B.3)	28 037 043	18 124 901	11 364 189
Clients et comptes rattachés		12 578 885	11 005 754	4 880 604
Provisions sur comptes clients		(1 088 282)	(1 027 192)	(1 088 282)
	(B.4)	11 490 603	9 978 563	3 792 322
Autres actifs courants		4 698 657	3 820 431	1 057 045
Provisions sur autres actifs courants		(2 000)	(2 000)	(2 000)
	(B.5)	4 696 657	3 818 431	1 055 045
Placements et autres actifs financiers	(B.6)	132 250 000	131 697 440	94 010 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	7 244 213	7 748 985	2 170 795
Total des actifs courants		183 718 516	171 368 320	112 392 351
Total des actifs		205 102 407	192 711 037	133 654 312

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au		
		30 juin 2014	30 juin 2013	31 décembre 2013
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social		38 250 000	38 250 000	38 250 000
Réserves		4 400 067	3 762 567	3 762 567
Résultats reports		26 168 544	22 000 483	22 000 483
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		68 818 612	64 013 050	64 013 050
Résultat de l'exercice		17 272 142	13 360 093	20 679 312
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	86 090 754	77 373 143	84 692 362
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts		40 000	40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	350 000	350 000	350 000
Total des passifs non courants		390 000	390 000	390 000
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	97 280 909	90 271 966	42 491 310
Autres passifs courants	(B.11)	21 340 745	24 619 181	6 080 640
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	-	56 747	-
Total des passifs courants		118 621 653	114 947 894	48 571 950
Total des passifs		119 011 653	115 337 894	48 961 950
Total des capitaux propres et des passifs		205 102 407	192 711 037	133 654 312

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période de 6 mois close le		Exercice de 12 mois clos le
		30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 décembre 2013
Revenus	(R.1)	114 704 135	114 698 619	182 120 173
Autres produits d'exploitation	(R.2)	482 293	546 097	1 030 298
Total des produits d'exploitation		115 186 428	115 244 716	183 150 471
Variation des stocks de produits finis et des encours	(R.3)	16 672 854	9 942 702	3 181 989
Achats de marchandises consommées	(R.4)	(110 780 118)	(107 057 392)	(157 518 952)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.5)	(329 026)	(289 280)	(514 496)
Charges de personnel	(R.6)	(2 163 707)	(2 319 092)	(4 475 039)
Dotation aux amortissements et aux provisions	(R.7)	(454 461)	(272 355)	(615 931)
Autres charges d'exploitation	(R.8)	(1 386 750)	(1 393 623)	(2 476 966)
Total des charges d'exploitation		(98 441 208)	(101 389 041)	(162 419 394)
Résultat d'exploitation		16 745 220	13 855 675	20 731 077
Charges financières nettes	(R.9)	(85 945)	282 210	534 044
Produits des placements	(R.10)	5 552 354	3 979 333	7 414 042
Autres gains ordinaires	(R.11)	31 199	20 061	24 821
Autres pertes ordinaires	(R.12)	(486)	(4 934)	(16 179)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		22 242 342	18 132 345	28 687 807
Impôt sur les bénéfices		(4 970 199)	(4 772 252)	(8 008 495)
Résultat net de l'exercice		17 272 142	13 360 093	20 679 312

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice de 6 mois clos le		Exercice de 12
		30 juin 2014	30 juin 2013	mois clos le 31 décembre 2013
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation				
Résultat net		17 272 142	13 360 093	20 679 312
Ajustements pour				
*Amortissements et provisions	(F.1)	454 461	272 355	615 931
*Reprises sur provisions		-	-	(14 819)
*Variation des:				
- Stocks	(F.2)	(16 672 854)	(9 942 702)	(3 181 989)
- Créances clients	(F.2)	(7 698 281)	(3 824 343)	2 300 807
- Autres actifs	(F.2)	(3 641 612)	(2 237 405)	525 981
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	54 175 953	67 495 336	17 113 639
*Autres ajustements				
-Plus ou moins-values de cession		-	-	(3 603)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		43 889 809	65 123 335	38 035 259
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(76 391)	(161 957)	(367 441)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-	14 200
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières	(F.5)	(500 000)	(7 976)	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(576 391)	(169 933)	(353 241)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes et autres distributions		-	-	(15 937 500)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		-	-	(15 937 500)
Variation de trésorerie		43 313 418	64 953 402	21 744 518
Trésorerie au début de l'exercice		96 180 795	74 436 276	74 436 277
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.6)	139 494 213	139 389 678	96 180 795

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A « Automobile Réseau Tunisien et Services » (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « RENAULT » et « DACIA » et en la réparation de voitures.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 30 juin 2014, sont établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit:

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants:

Nature	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

- Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

- Provision sur créances clients

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A. procède à l'évaluation du risque de non recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

- Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsqu'ARTES S.A a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsque la société ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinar Tunisien)

III.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 30 juin 2014 comme suit:

Libellé	Valeur brute au 31/12/2013	Acquisition	Reclassement	Valeur brute au 30/06/2014	Amort cumulé au 31/12/2013	Dotation	Amort cumulé au 30/06/2014	VCN au 30/06/2014
Concession marque	1 000 000	-		1 000 000	(527 671)	(24 829)	(552 500)	447 500
Logiciels	1 217 771	-	9 426	1 227 197	(1 213 849)	(5 036)	(1 218 885)	8 312
Fonds commercial	750			750				750
Total Immob Incorporelles	2 218 521	-	9 426	2 227 947	(1 741 520)	(29 865)	(1 771 385)	456 562
Terrains	3 117 512	-		3 117 512	-		-	3 117 512
Constructions	1 048 962	-		1 048 962	(1 028 826)	(4 519)	(1 033 346)	15 617
AAI des constructions	2 866 559	14 604	230 801	3 111 964	(2 368 178)	(81 473)	(2 449 651)	662 313
Matériel industriel	919 163	-		919 163	(856 280)	(9 682)	(865 962)	53 201
Outillage industriel	94 920	2 315		97 234	(65 793)	(3 858)	(69 651)	27 584
Matériel de transport	1 092 647	15 000		1 107 647	(775 318)	(62 746)	(838 064)	269 583
Equipement de bureau	683 342	245		683 587	(501 555)	(29 093)	(530 647)	152 939
Autres immob corporelles	154 395	16 105		170 500	(70 842)	(5 956)	(76 798)	93 702
Matériel informatique	846 746	15 584		862 331	(770 548)	(30 252)	(800 800)	61 531
AAI divers	19 967	11 037	21 325	52 329	(9 073)	(3 832)	(12 905)	39 424
Immob corporelles en cours	138 996	-		138 996	(138 996)		(138 996)	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	280 970	1 500	(261 552)	20 918	-		-	20 918
Total Immob corporelles	11 264 179	76 391	(9 426)	11 331 143	(6 585 409)	(231 411)	(6 816 820)	4 514 323
Total Immob corporelles et incorporelles	13 482 700	76 391	-	13 559 090	(8 326 928)	(261 276)	(8 588 205)	4 970 886

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 30 juin 2014 un solde net de 16 413 006 DT contre un solde de 16 106 190 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2014	Solde au 30/06/2013	Solde au 31/12/2013
- ARTEGROS	4 999 850	4 999 850	4 999 850
- BOWDEN	100	100	100
- AUTRONIC	587 820	587 820	587 820
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621	10 621	10 621
- ADEV	2 866 700	2 866 700	2 866 700
- ARTIMO	6 300 000	6 300 000	6 300 000
- UIB	1 000 014	1 000 014	1 000 014
- VEDEV	149 550	149 550	149 550
Total Titres de participation brut	15 914 655	15 914 655	15 914 655
Provision pour dépréciation des Titres de participation	193 185		
Total net	15 721 470	15 914 655	15 914 655
Titres Immobilisés	500 000		
Dépôts et cautionnements	191 535	199 511	191 535
Total	16 413 006	16 114 167	16 106 190

B.3. Stocks

Les stocks présentent au 30 juin 2014 un solde de 28 037 043 DT contre un solde de 11 364 189 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2014	Solde au 30/06/2013	Solde au 31/12/2013
Véhicules neufs	11 366 001	12 181 234	11 335 042
Pièces de rechange	25 535	47 586	29 147
Véhicules neufs en transit	16 645 507	5 896 081	
Total	28 037 043	18 124 901	11 364 189

B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 30 juin 2014 un solde net de 11 490 603 DT contre un solde net de 3 792 322 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2014	Solde au 30/06/2013	Solde au 31/12/2013
Clients VN et APV	11 371 815	9 897 719	3 584 385
Clients effets à recevoir	116 081	70 254	207 347
Autres clients	2 707	10 590	590
Clients douteux	1 088 282	1 027 192	1 088 282
Total brut	12 578 885	11 005 754	4 880 604
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 088 282)	(1 027 192)	(1 088 282)
Total net	11 490 603	9 978 563	3 792 322

B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 30 juin 2014 un solde net de 4 696 657 DT contre un solde net de 1 055 045 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2014	Solde au 30/06/2013	Solde au 31/12/2013
Personnel	110 645	93 436	106 103
Etat impôts et taxes	372 242	-	-
Avances aux fournisseurs	17 563	493 360	36 047
Compte de régularisation actif	4 183 021	3 227 479	884 074
Autres débiteurs divers	15 185	6 155	30 821
Total brut	4 698 657	3 820 431	1 057 045
Provision pour dépréciation des autres actifs	(2 000)	(2 000)	(2 000)
Total net	4 696 657	3 818 431	1 055 045

B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 132 250 000 DT au 30 juin 2014 contre un solde de 94 010 000 DT au 31 décembre 2013 et correspondent à des placements à court terme.

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 30 juin 2014 un solde de 7 244 213 DT contre un solde de 2 170 795 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2014	Solde au 30/06/2013	Solde au 31/12/2013
ATTIJARI BANK	2 466 525	81 619	80 630
BT	15 309	1 992 662	245 680
ZITOUNA	5 596	5 643	5 596
UBCI EURO	-	146 558	-
ARAB TUNISIAN BANK	123 250	185 213	92 277
UIB	814 512	130 432	730 705
AMEN BANQUE	291 283	14 938	87 011
UBCI	15 527	181 769	64 393
ABC	19 084	18 595	19 084
UBCI DOLLARS	-	11 643	-
STB	624 207	-	230 081
BNA	1 860 758	4 776 632	547 380
BIAT	16 638	182 153	59 898
Effet à l'encaissement	10 467	8 703	683
Chèques à encaisser	973 679	5 008	-
Caisse à fond fixe	7 000	7 000	7 000
CCP	378	418	378
Total	7 244 213	7 748 985	2 170 795

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 30 juin 2014 une valeur de 86 090 754 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit:

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2012	31 875 000	2 550 000	515 473	59 594	24 270 112	20 680 371	79 950 550
Affectation du résultat 2012 (PV AGO du 26 Juin 2013)							
-Augmentation du capital	6 375 000	-	-	-	(6 375 000)	-	-
- Résultats reportés	-	637 500	-	-	20 042 871	(20 680 371)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(15 937 500)		(15 937 500)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	20 679 312	20 679 312
Capitaux propres au 31/12/2013	38 250 000	3 187 500	515 473	59 594	22 000 483	20 679 312	84 692 362
Affectation du résultat 2013 (PV AGO du 19 Juin 2014)							
- Résultats reportés	-	637 500	-	-	20 041 812	(20 679 312)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(15 873 750)	-	(15 873 750)
- Résultat du premier semestre 2014	-	-	-	-	-	17 272 142	17 272 142
Capitaux propres au 30/06/2014	38 250 000	3 825 000	515 473	59 594	26 168 544	17 272 142	86 090 754

B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 30 juin 2014 un solde de 350 000 DT contre le même solde au 31 décembre 2013.

B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 30 juin 2014 un solde de 97 280 909 DT contre un solde de 42 491 310 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2014	Solde au 30/06/2013	Solde au 31/12/2013
Fournisseurs VN, APV divers et autres fournisseurs	2 077 921	1 259 074	689 729
Effets à payer	78 446 503	83 049 970	41 779 311
Fournisseurs - factures non encore parvenues	16 756 485	5 962 921	22 271
			-
Total	97 280 909	90 271 966	42 491 310

B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 30 juin 2014 un solde de 21 340 745 DT contre un solde de 6 080 640 DT au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2014	Solde au 30/06/2013	Solde au 31/12/2013
Etat - impôts et taxes	2 574 907	3 728 156	4 319 162
Avances et acomptes clients	1 191 330	3 512 945	932 816
Créditeurs divers	16 243 318	16 745 184	395 985
Personnel	283 340	240 792	219 649
Compte de régularisation passif	1 047 849	392 104	213 027
Total	21 340 745	24 619 181	6 080 640

B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent au 30 juin 2014 un solde nul contre le même solde au 31 décembre 2013, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2014	Solde au 30/06/2013	Solde au 31/12/2013
STB	-	56 747	-
Total	-	56 747	-

III.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus totalisent 114 704 135 DT au titre du premier semestre 2014 contre 114 698 619 DT au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
---------	--------------------------	--------------------------	---------------

Ventes de véhicules neufs	111 312 182	111 266 523	175 544 376
Ventes pièces de rechange y compris huile	2 625 050	2 626 532	5 084 409
Ventes travaux atelier	511 967	598 854	1 052 075
Ventes garanties	184 556	141 205	341 063
Ventes de matériels extérieurs pour VN	70 380	65 504	98 250
Total	114 704 135	114 698 619	182 120 173

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 482 293 DT au titre du premier semestre 2014 contre 546 097 DT au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
Autres activités et revenus des immeubles	357 704	375 151	713 945
Transfert de charges	124 160	170 746	300 374
Ventes déchets	429	200	1 160
Reprise sur provision		-	14 819
Total	482 293	546 097	1 030 298

R.3. Variation des stocks de produits finis et des encours

La variation des stocks de produits finis et des encours totalisent (16 672 854) DT au titre du premier semestre 2014 contre (9 942 702) DT au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
Stocks véhicules neufs	(16 676 466)	(9 935 214)	(3 192 941)
Stocks MPR et encours atelier	3612	(7 488)	10 952
Total	(16 672 854)	(9 942 702)	(3 181 989)

R.4. Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés totalisent 110 780 118 DT au titre du premier semestre 2014 contre 107 057 392 DT au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
Achats véhicules neufs	90 713 972	83 643 537	123 346 850
Frais sur achats véhicules neufs	17 795 530	21 215 016	29 939 969
Achats MPR	2 270 616	2 198 839	4 232 133
Total	110 780 118	107 057 392	157 548 952

R.5. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent 329 026 DT au titre du premier semestre 2014 contre 289 280 DT au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
Achats non stockés de matières et fournitures	105 173	76 100	170 242
Achats carburant	62 726	67 646	128 520
Achats services informatiques	98 716	84 422	101 339
Electricité/ Eau	61 044	34 226	102 676
Autres achats d'approvisionnement consommés	1 367	26 886	11 718
Total	329 026	289 280	514 496

R.6. Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent 2 163 707 DT au titre du premier semestre 2014 contre 2 319 092 DT au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
Salaires bruts	1 832 157	1 765 596	3 648 659
Charges sociales	235 372	311 632	571 860
Autres charges de personnels	96 178	241 864	254 520
Total	2 163 707	2 319 092	4 475 039

R.7. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 454 461 DT au titre du premier semestre 2014 contre 272 355 DT au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	29 865	49 953	89 815
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	231 411	222 402	450 206
Dotations aux provisions pour dépréciations clients	-	-	75 910
Dotations aux provisions pour dépréciations des titres	193 185	-	-
Total	454 461	272 355	615 931

R.8. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 1 386 750 DT au titre du premier semestre 2014 contre 1 393 623 DT au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
Locations	376 796	360 054	730 608
Entretiens et réparations	79 316	65 630	126 456
Primes d'assurances	63 127	106 352	110 279
Prestations Garanties Agents	86 683	73 403	123 919

Publicités, publications relations publiques	138 749	122 707	127 437
Frais postaux et frais de télécommunications	42 210	66 476	113 769
Commissions sur ventes et honoraires	163 026	167 569	301 557
Autres impôts, taxes et versements assimilés	353 176	364 131	588 635
Autres charges d'exploitation	83 666	67 302	254 304
Total	1 386 750	1 393 623	2 476 966

R.9. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 85 945 DT au titre du premier semestre 2014 contre (282 210) DT (Produits financiers) au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
Charges financières	105 990	52 108	101 017
Intérêts sur effets VN	(782)	(245)	(517)
Gain de change	(20 769)	(356 318)	(666 608)
Perte de change	1 506	22 245	32 063
Total	85 945	(282 210)	(534 044)

R.10. Produits des placements

Les produits des placements totalisent 5 552 354 DT au titre du premier semestre 2014 contre 3 979 333 DT au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
Dividendes perçus	2 432 372	1 951 439	2 108 191
Produits sur placements à court terme	3 119 982	2 027 894	5 305 851
Total	5 552 354	3 979 333	7 414 042

R.11. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 31 199 DT au titre du premier semestre 2014 contre 20 061 DT au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
Autres gains	31 199	20 061	21 218
Produits sur cession voitures	-	-	3 603
Total	31 199	20 061	24 821

R.12. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent 486 DT au titre du premier semestre 2014 contre 4 934 DT au titre du premier semestre 2013, se détaillant comme suit:

Libellé	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	Exercice 2013
Autres pertes ordinaires	486	4 934	16 179
Total	486	4 934	16 179

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Libellé	Montants en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	29 865
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	231 411
Dotations aux provisions pour dépréciations des titres	193 185
Total	454 461

F.2. Variation des actifs

Libellé	Solde au 30/06/2014 (a)	Solde au 31/12/2013 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	28 037 043	11 364 189	(16 672 854)
Créances clients	12 578 885	4 880 604	(7 698 281)
Autres actifs	4 698 657	1 057 045	(3 641 612)
Variation des actifs	45 314 585	17 301 838	(28 012 747)

F.3. Variation des passifs

Libellé	Solde au 30/06/2014 (a)	Solde au 31/12/2013 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	97 280 909	42 491 310	54 789 599
Autres dettes	21 340 744	6 080 640	15 260 104
Dividendes	(15 873 750)	-	(15 873 750)
Variation des passifs	102 747 903	48 571 950	54 175 953

F.4. Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Montants en DT
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(66 964)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(9 426)
Total	(76 390)

F.5. Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT

Titres Immobilisées					(500 000)
Total					(500 000)
F.6. Trésorerie à la clôture de l'exercice					
Libellé					Solde au 30 Juin 2014
Placements à court terme					132 250 000
ATTIJARI BANK					2 466 525
BT					15 309
ZITOUNA					5 596
ARAB TUNISIAN BANK					123 250
UIB					814 512
AMEN BANQUE					291 283
UBCI					15 527
ABC					24 084
STB					624 207
BNA					1 860 758
BIAT					16 638
EFFET A L'ENCAISSEMENT					10 467
CHEQUE A ENCAISSER					973 679
CAISSE A FOND FIXE					7 000
CCP					378
Trésorerie nette					139 494 213
IV. Engagements hors bilan					
Type d'engagements		Valeur Totale	Tiers	Provisions	
1- Engagements donnés					
<i>a) Garanties réelles</i>					
Cautionnement (1)		2 018 749	2 018 749	-	
Total		2 018 749	2 018 749	-	
(1) Cautions douanières et cautions sur marchés définitives et provisoires					
V. Résultat par action					
Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :					
Libellé		30 juin 2014	30 juin 2013	31 décembre 2013	
Résultat net		17 272 142	13 360 093	20 679 312	
Nombre d'actions		38 250 000	38 250 000	38 250 000	
Résultat par action		0,452	0,349	0,541	
Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :					
Date	Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'action	Capital
01/01/2013	Ouverture	31 875 000	1	31 875 000	31 875 000
04/03/2013	Augmentation de capital par incorporation de réserves	6 375 000	1	6 375 000	6 375 000
Nombre d'action		38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

VI. Notes sur les parties liées

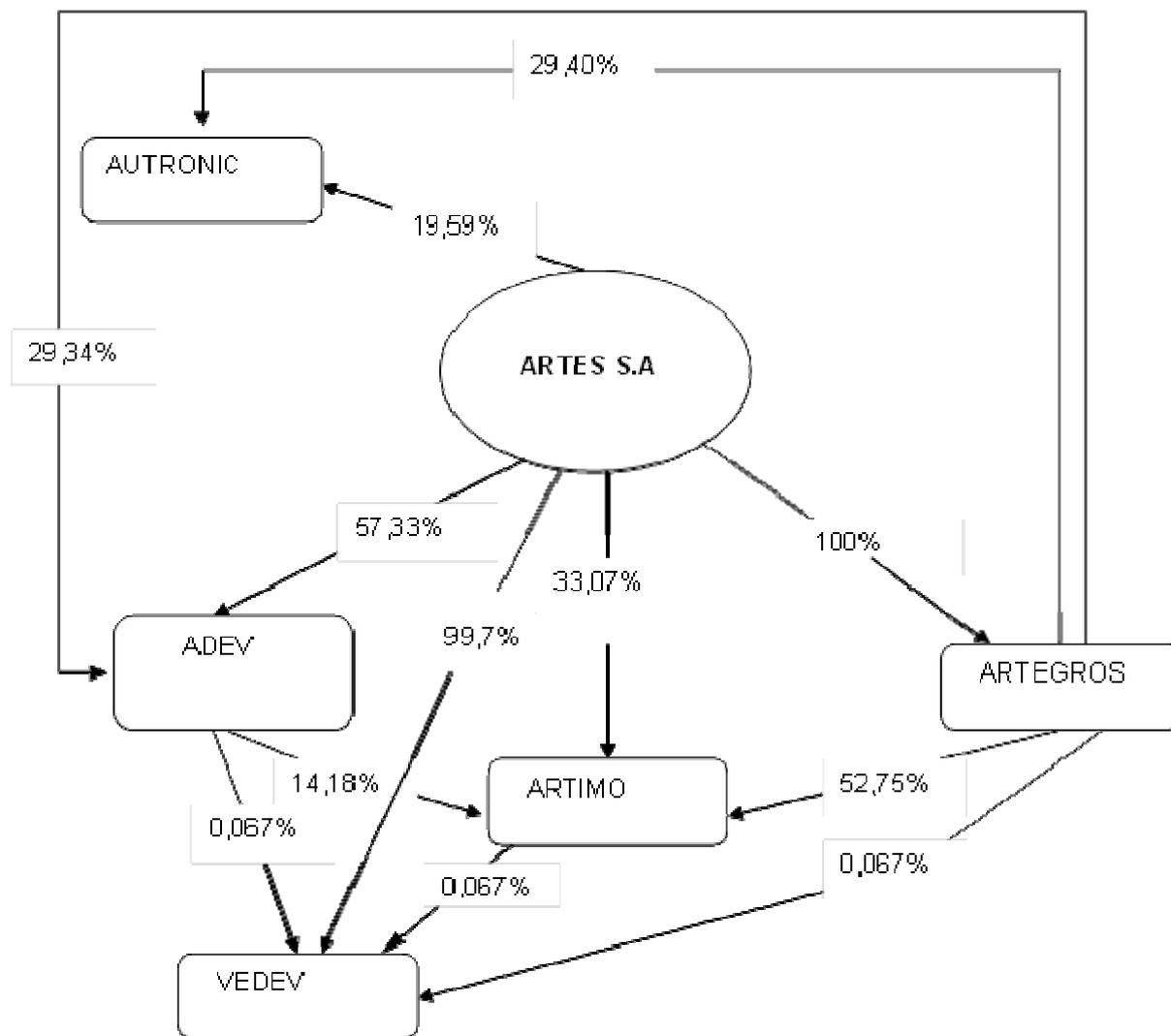
5.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de:

1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les parties liées appartenant au Groupe ARTES se présentent comme suit:

2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES



Les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES comprennent les sociétés suivantes:

DALMAS, AFRIVISION ET SONY, AFRIVISION SERVICES, MAGHREB MOTORS, TMM, IMMOBILIER DE MAGHREB, POINT COM, MINOTERIE LA SOUKRA, ITUCY PEUGEOT, MODERN INDUSTRIE et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT.

5.2. Transactions avec les parties liées

1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les opérations avec les parties liées appartenant au groupe ARTES au titre de du premier semestre 2014 se détaillent comme suit:

- Pour l'exercice clos le 30 juin 2014, les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS » à la société « ARTES S.A », s'élèvent à 2 182 795 DT hors TVA. Au 30 juin 2014, la dette du fournisseur « ARTEGROS », est de 458 792 DT.
- Pour l'exercice clos le 30 juin 2014, les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 34 881 DT hors TVA.
Au 30 juin 2014, les ventes non encore réglées s'élèvent à 13 700 DT.
- Pour l'exercice clos le 30 juin 2014, la société « ARTES S.A » a constaté des dividendes au titre de l'exercice 2013 des sociétés « ADEV », « ARTEGROS » et « CIL » pour un montant total de 2 432 372 DT, se détaillant comme suit:

Libellé	Montant DT
Dividendes reçus d'ARTEGROS	1 999 940
Dividendes reçus d'ADEV	430 005
CIL	2 427
Total	2 432 372

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L» une convention pour la mise à disposition de cette dernière, d'une partie de son terrain sis au 39, avenue K.Pacha.
Pour l'exercice clos le 30 juin 2014, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 31 500 DT en hors taxes.
Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau « show room » et des locaux d'administration édifée sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A».
Pour l'exercice clos au 30 juin 2014, le loyer s'élève à 220 500 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue K.Pacha., signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS».
Pour l'exercice clos le 30 juin 2014, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élève à 47 250 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ARTEGROS » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique.
Pour l'exercice clos le 30 juin 2014, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à «ARTEGROS» s'élèvent à 116 550 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha., signé le 16 juin 2006 avec la société « ADEV SARL ».
Pour l'exercice clos le 30 juin 2014, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élève à 25 200 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société «ADEV SARL» un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2014, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 63 000 DT en hors taxes.

2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

✓ Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant le premier semestre 2014 au titre des ventes et des réparations de véhicules se présente comme suit :

Société	Chiffres d'affaires HT premier semestre 2014	Créances au 30/06/2014
DALMAS	7 988	16 924
AFRIVISION ET SONY	3 735	4 376
TMM	81 152	-
ITU CY PEUGEOT	2 187	7 933
MINOTERIE LA SOUKRA	22 778	53
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	567	549
AFRI IMMOBILIERE	67 204	80 740
Total	185 611	110 575

- Les achats effectués par la société « ARTES S.A » auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant le premier semestre 2014, se présentent comme suit:

Société	Achats HT premier semestre 2014	Dettes au 30/06/2014
AFRIVISION SERVICES	-	1 306
SONY AFRIVISION	-	360
DALMAS (Location)	156 296	374 809
DALMAS (Achat)	2 413	2 848
Total	158 709	379 323

✓ Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs:

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et « Etablissements DALMAS et compagnies SARL» pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour entreposage, entretien et livraison de véhicules neufs.
La charge de loyer annuelle initiale, facturée par « Etablissements DALMAS et compagnies SARL», s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an.
Pour l'exercice clos le 30 juin 2014, la charge de loyer s'élève à 156 296 DT en hors taxes.

VII. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication en date du 21 août 2014. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES S.A.
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2014

Messieurs les actionnaires de la société ARTES S.A,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Société ARTES S.A, arrêté au 30 juin 2014 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 21 Août 2014

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Mohamed Zinelabidine CHERIF

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Moncef Boussannouga Zammouri

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARAB TUNISIAN LEASE - ATL-

Siège social : ENNOUR BUILDING, Centre Urbain Nord, 1082 Mahrajène- Tunis

La Société ARAB TUNISIAN LEASE publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes. M. Chiheb GHANMI et M. Mohamed Neji HERGLI.

BILAN AU 30 JUIN 2014

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31 décembre
		2 014	2 013	2 013
ACTIF				
Liquidités et équivalents de liquidités	5	7 427 838	5 277 559	16 602 379
Placements à court terme		-	-	-
Créances issues d'opérations de leasing	6	393 976 451	378 922 837	367 454 606
Placements à long terme	7	17 231 051	17 963 418	17 666 346
Valeurs immobilisées				
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	8	98 966	93 839	74 053
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	9	4 110 485	4 100 774	3 976 171
Autres actifs	10	8 722 669	8 369 288	6 124 196
Total de l'actif		431 567 461	414 727 715	411 897 752
PASSIF				
Concours bancaires et dettes rattachées	11	47 484	1 874 436	-
Emprunts et dettes rattachées	12	315 677 924	301 690 466	312 167 935
Dettes envers la clientèle	13	8 971 148	7 806 621	2 485 762
Fournisseurs et comptes rattachés	14	35 721 529	33 389 508	20 831 918
Autres passifs	15	2 319 391	2 372 408	5 090 699
Total du passif		362 737 475	347 133 437	340 576 313
CAPITAUX PROPRES				
Capital		25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		38 814 826	39 097 141	39 097 141
Résultats reportés		2 506 613	700 660	700 660
Résultat de l'exercice		2 508 546	2 796 478	6 523 639
Total des capitaux propres	16	68 829 985	67 594 278	71 321 439
Total passif et capitaux propres		431 567 461	414 727 715	411 897 752

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2014**

(Montants exprimés en dinars)

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2 013
	2 014	2 013	
1. PASSIFS EVENTUELS	-	-	-
Total en DT	-	-	-
2. ENGAGEMENTS DONNES			
- Accords de financement prêt à mettre en force	11 535 986	13 513 417	7 819 164
- Autres Engagements donnés	15 817 931	-	16 096 851
- Traités de garanties sur crédit CITIBANK	-	15 000 000	20 000 000
Total en DT	27 353 917	28 513 417	43 916 015
3. ENGAGEMENTS RECUS			
- Hypothèques reçues	12 470 546	10 686 841	14 770 510
- Garanties reçues d'établissements bancaires	15 817 931	-	16 096 851
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	59 749 269	57 717 936	57 774 240
Total en DT	88 037 746	68 404 777	88 641 601
4. ENGAGEMENTS RECIPROQUES			
- Emprunts obtenus non encore encaissés	1 223 450	-	1 223 450
- Crédits consentis non encore versés	5 919 400	6 000 378	1 568 940
- Opérations de portage	217 244	217 244	217 244
Total en DT	7 360 094	6 217 622	3 009 634

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2014

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 014	2 013	décembre 2 013
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing		17 300 481	16 948 760	34 977 482
Autres produits sur opérations de leasing		670 943	566 991	1 285 070
Total des produits de leasing	17	17 971 424	17 515 751	36 262 552
Charges financières nettes	18	(9 625 625)	(8 769 383)	(18 222 206)
Produits des placements	19	334 732	340 890	515 066
PRODUIT NET DE LEASING		8 680 530	9 087 259	18 555 412
Autres produits d'exploitation	20	247 558	115 066	270 313
Charges de personnel	21	(2 046 317)	(1 986 536)	(4 249 710)
Autres charges d'exploitation	22	(1 099 328)	(1 150 902)	(2 297 526)
Dotations aux amortissements et aux résorptions	23	(239 725)	(257 072)	(502 907)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		5 542 719	5 807 815	11 775 582
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	24	(1 733 642)	(1 597 749)	(1 348 142)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	25	(43 926)	(131 827)	(286 454)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 765 151	4 078 239	10 140 986
Autres gains ordinaires		111 064	69 028	171 451
Autres pertes ordinaires		(34 407)	(52 632)	(53 556)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 841 808	4 094 636	10 258 882
Impôt sur les bénéfices	26	(1 333 261)	(1 298 159)	(3 735 243)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 508 546	2 796 478	6 523 639
Résultat par action	16	0,100	0,147	0,339

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2014

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 014	2 013	décembre 2 013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements clients de leasing		123 634 005	119 470 394	244 064 926
Décaissements fournisseurs de leasing		(112 754 687)	(106 102 880)	(208 590 939)
Encaissements autres que leasing		289 207	34 458	199 714
Décaissements autres que leasing		(3 321 225)	(3 139 470)	(6 774 007)
Décaissements personnel		(1 137 804)	(1 384 870)	(2 518 433)
Intérêts payés		(7 583 124)	(7 745 273)	(17 717 884)
Intérêts perçus		376 089	303 062	456 230
Impôts et taxes payés à l'Etat		(7 085 109)	(4 205 606)	(10 375 957)
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		(7 582 648)	(2 770 184)	(1 256 350)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres		(75 189)	(257 366)	(347 097)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres		109 600	63 100	63 100
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(600 000)	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		915 265	587 230	767 230
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</i>		349 676	392 964	483 233
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-	-
Dividendes et autres distributions		(5 242 901)	(3 634 993)	(3 634 993)
Encaissements provenant des emprunts		100 000 000	128 500 000	276 126 550
Remboursement des emprunts		(96 746 153)	(124 605 600)	(260 636 997)
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</i>		(1 989 053)	259 407	11 854 560
Variation de trésorerie		(9 222 024)	(2 117 813)	11 081 442
Trésorerie en début de période		16 602 379	5 520 937	5 520 937
Trésorerie à la clôture de la période	27	7 380 355	3 403 124	16 602 379

Notes aux états financiers :

Note 1. Présentation de la société et de son régime fiscal :

(a) Présentation de la société

L'Arab Tunisian Lease (ATL) est un établissement de crédit créé sous forme de société anonyme de droit tunisien le 04 décembre 1993.

Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité d'établissement financier de leasing le 18 janvier 1993.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT), le 19 décembre 1997, par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

Son siège social, est sis à Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène.

Le capital social, fixé initialement à 10.000.000 DT, a été porté à 17.000.000 DT suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2008 puis à 25.000.000 DT par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2013. Le capital est divisé en 25.000.000 actions de valeur nominale égale à 1 DT chacune.

La structure du capital se présente, au 30 juin 2014, comme suit :

	Nombre d'actions et de droits de vote	Participation en DT	% du capital et des droits de vote
ARAB TUNISIAN BANK "ATB"	8 154 021	8 154 021	32,62%
ENNAKL	2 666 921	2 666 921	10,67%
BANQUE NATIONALE AGRICOLE "BNA"	2 500 000	2 500 000	10,00%
DRISS MOHAMED SADOK	987 500	987 500	3,95%
SEFINA SICAF	937 500	937 500	3,75%
PIRECO	750 000	750 000	3,00%
KAMOUN HABIB	513 987	513 987	2,06%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	500 000	500 000	2,00%
DRISS BEN SADOK MOHAMED	414 373	414 373	1,66%
BEN AMMAR CHEDLI	255 538	255 538	1,02%
CURAT	248 415	248 415	0,99%
AL KARAMA HOLDING	240 620	240 620	0,96%
AUTRES ACTIONNAIRES	6 831 125	6 831 125	27,32%
Total Général	25 000 000	25 000 000	100%

(b) Régime fiscal de la société

(b-1)- Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

(b-2)- Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, l'ATL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

L'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007.
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

(b-3)-Autres impôts et taxes :

L'ATL est, essentiellement, soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L), conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale. Pour les contrats de leasing conclus avant le 1^{er} janvier 2008, la taxe est assise sur les redevances de crédit-bail TVA incluse. Pour ceux conclus après ladite date, la taxe est assise uniquement sur les marges financières TVA incluse. L'article 50 de la loi n° 2012-01 du 16 mai 2012 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2012 a supprimé le plafond de 100.000 DT prévu par l'article 38 III du code de la fiscalité locale et ce à partir du 1^{er} janvier de la même année.
- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel d'élaboration des états financiers intermédiaires

(a) Déclaration de conformité

Les états financiers semestriels au 30 juin 2014 ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n° 2011-04 du 12 avril 2011 et n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

L'ATL applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – *Avantages au personnel.*
- IAS 21 – *Effets des variations des cours des monnaies étrangères.*
- IAS 33 – *Résultat par action.*
- IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.*

L'ATL considère que les dispositions contenues dans ces normes et traitant des avantages au personnel, des relations de couverture contre le risque de change ainsi que du calcul du résultat de base et du résultat dilué par action, n'ayant pas de similaire en Tunisie, ne sont pas incompatibles avec le référentiel comptable appliqué et peuvent donc être utilisées à titre d'orientation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, l'ATL ne recourt pas aux modèles annexés à la norme générale NCT 01.

En effet, et en raison des limites reconnues aux modèles standards et leur incapacité à répondre aux spécificités de l'activité des établissements financiers de leasing, l'ATL a adopté, depuis l'exercice clos le 31 décembre 2009, des modèles qui s'inscrivent en harmonie avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

(b) Utilisation d'hypothèses et estimations

Le processus d'établissement des états financiers intermédiaires en conformité avec la norme NCT 19, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, qu'il s'agisse de la valorisation de certains actifs et passifs ou de certains produits et charges.

Ces estimations, construites selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes subséquentes éventuellement affectées par le changement.

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires au 30 juin 2014, l'utilisation d'hypothèses et d'estimations a porté principalement, comme lors de l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur les éléments suivants :

- Dépréciation des créances issues des opérations de leasing : La Direction procède à la fin du premier semestre de chaque année à un test de dépréciation, à base individuelle, des créances issues des opérations de leasing conformément à la démarche décrite au niveau de la note 3 (c-2).

Par souci de prudence, la société n'a pas révisé au 30 juin 2014 la provision collective, à base de portefeuille, estimée au 31 décembre 2013 à 3.080.521 DT.

- Dépréciation des placements à long terme : les provisions pour dépréciation des placements à long terme sont réexaminées par la Direction à l'issue de chaque arrêté semestriel.

Concernant la charge courante d'impôt sur les bénéfices enregistrée dans les comptes intermédiaires, celle-ci est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt de la période, le taux d'imposition moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours.

(c) Utilisation du jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la direction de l'ATL a fait usage de jugements pour définir le traitement comptable adéquat de certaines transactions notamment lorsque le Système Comptable des Entreprises en vigueur ne traite pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

Cela a été le cas, en particulier, pour la comptabilisation relations de couverture contre le risque de change [Cf. note 3 (c-7)], pour la comptabilisation des avantages au personnel [Cf. note 3 (c-9)] et pour le calcul du résultat de base par action [Cf. note 3 (c-12)].

(d) Saisonnalité

L'activité de l'ATL n'est pas saisonnière.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par l'ATL pour l'établissement de ses états financiers intermédiaires peuvent être résumés comme suit :

(a) Bases de mesure

Au 30 juin 2014, les états financiers intermédiaires ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

(b) Unité monétaire

Les états financiers intermédiaires de l'ATL sont libellés en Dinar Tunisien.

(c) Sommaire des principales méthodes comptables

(c-1)- Créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing conclus par l'ATL portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Conformément à la norme NCT 41 relative aux contrats de location, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement, selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location, et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

Pour le cas spécifique de l'ATL :

- a- La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b- Les coûts directs initiaux (frais de dossier, enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat

L'ATL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

(c-2)- Dépréciation des créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés depuis trois mois au moins ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.
- L'octroi au preneur, pour des raisons économiques ou juridiques liées à des difficultés financières de restructurations qu'il n'aurait pas envisagées dans d'autres circonstances.
- Le transfert à contentieux.

A partir de l'exercice clos le 31 Décembre 2013, le test de dépréciation, à base individuelle, repose sur la démarche suivante :

1- Classification, de tous les actifs de l'établissement en vue de distinguer les engagements "non douteux" relevant des classes A et B1 et les engagements "douteux" relevant des classes B2, B3 et B4. (*Article 8 de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991*)

2- Estimation *individualisée* et régulière des provisions pour dépréciation requises sur les engagements douteux pris individuellement, sur la base des taux minimums par classe de risque tels que prévus par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut (encours financier majoré des impayés, des intérêts de retard et des autres facturations par note de débit des frais de déplacement, des frais de rejet,...) déduction faite :

- des produits réservés (marges financières, intérêts de retard et autres produits),
- de la valeur de réalisation attendue des biens données en leasing adossés aux actifs incertains (classe B2) et préoccupants (classe B3), et

- de la valeur d'expertise du matériel récupéré ou la valeur de remboursement de l'assurance du matériel volé ou en état d'épave pour tous les concours douteux (classes B2, B3 et B4)

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens loués adossés aux engagements classés en B2 et en B3, sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les garanties réelles comprenant les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie ainsi que les hypothèques inscrites n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions sur les relations classées.

En ce qui concerne les créances rééchelonnées en 2011, et en application de la circulaire de la BCT n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par des retombées des derniers événements, ces créances ont été considérées comme de nouveaux financements et sont classées à ce titre conformément aux critères usuels précités.

Les produits et intérêts demeurés impayés à la date de rééchelonnement ont été réservés conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012, et ce, indépendamment de la classification de la créance rééchelonnée.

3- Constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- **A** : Ancienneté dans la classe B4 ;
- **N** : Année d'arrêté des états financiers ;
- **M** : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Le risque net correspond à la valeur de l'actif après déduction :

- des produits réservés (marges financières, intérêts de retard et autres produits),
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit,
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée, et
- des provisions constituées conformément au paragraphe 2 supra.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

Les contreparties non dépréciées individuellement et relevant des classes A et B1, font l'objet, à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2011, d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes combinant les couples (secteur d'activité – nature du bien donné en leasing) et ce conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la circulaire de la BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel qu'ajouté par l'article 4 de la circulaire de la BCT n° 2012-09 du 29 juin 2012.

Cette analyse s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la société ATL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

(c-3)- Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Le revenu net de l'opération de leasing pour l'ATL correspond au montant d'intérêts des créances et figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé "Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing".

Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts (marge financière) de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les préloyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent, aussi, aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Les marges financières et intérêts de retard courus et demeurant impayés à la date de clôture et relatives aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

Les autres marges financières sont portées au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus-values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

(c-4)- Placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré direct ainsi que les fonds à capital risque confiés à des SICAR en gestion pour compte dans le cadre de la stratégie d'optimisation fiscale de la société.

Les placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme, figurent, en outre, parmi les éléments de cette rubrique.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme, autres que les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré direct ou indirect (imputées sur les ressources propres ou sur les fonds à capital risque confiés en gestion pour compte) sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré qui, en substance, établissent une relation de créancier-débiteur entre la société et l'entité émettrice, sont évalués, à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux dispositions de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, en considérant l'antériorité des échéances impayées pour la détermination du taux de provisionnement applicable à l'engagement brut (principal à échoir majoré du principal impayé) réduit à hauteur de la valeur mathématique de la participation.

Revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

(c-5)- Emprunts et les charges y afférentes

Initialement, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique "Emprunts et dettes rattachées" et sont valorisés à leur coût initial. Les coûts de transaction y afférents tels que les commissions de placement et de mise en place versés aux intermédiaires sont, initialement, imputés en charges reportées parmi les autres postes d'actif, et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés, aux taux faciaux contractuels, parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus. Ultérieurement, les intérêts courus et non échus calculés aux taux faciaux contractuels figurent au passif du bilan en tant que dettes rattachées parmi les éléments de la même rubrique abritant le principal dû.

(c-6)- Conversion des emprunts libellés en monnaies étrangères

Initialement, les emprunts libellés en monnaies étrangères sont converties en dinars selon le taux de change en vigueur à la date de déblocage.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ces emprunts sont actualisés sur la base du cours de change de clôture. Les différences de change (pertes ou profits), en découlant, sont imputées en résultat conformément à la norme internationale d'information financière, IAS 21 -*Effets des variations des cours des monnaies étrangères*.

(c-7)- Relations de couverture contre le risque de change

Les lignes de crédit extérieures contractées par l'ATL sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis-Ré" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts extérieurs est accordée contre le versement par l'ATL d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

La fraction encourue, à la date de reporting, des dites contributions est rapportée au résultat, prorata temporis, et figure parmi les éléments de la rubrique "charges financières nettes".

Au sens de la norme internationale d'information financière, IAS 39 -*Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, la garantie du fonds constitue, en substance, un instrument financier dérivé (instrument de couverture) destiné à neutraliser l'impact de la fluctuation du cours de change sur le solde monétaire des emprunts extérieurs et des dettes rattachées (élément couvert).

L'instrument de couverture est initialement comptabilisé à sa juste valeur nulle, en raison de l'absence d'un déboursé à la notification de l'accord de garantie. Ultérieurement, il est réévalué au bilan à sa juste valeur, correspondant au risque de change encouru et estimé à la date de reporting, par le biais du compte de résultat "Gains et pertes nets sur instruments de couverture". Symétriquement, cette réévaluation neutralise l'impact sur le résultat de l'actualisation des éléments couverts pour le risque de change considéré.

(c-8)- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles acquises ou créées sont constituées d'actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Les immobilisations corporelles, comprennent les éléments physiques et tangibles durables susceptibles de générer, au profit de la société, des avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont initialement comptabilisées au coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est constaté, à partir de leur date de mise en service selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité présentées dans le tableau ci-dessous (en années et converties en taux d'amortissement).

• Logiciels	3 ans	33,3%
• Constructions	20 ans & 50 ans	5% & 2%

• Matériel de transport	5 ans	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
• Matériel informatique	3 ans	33,3%
• Agencements, aménagements et installations	10 ans	10,0%

(c-9)- Avantages bénéficiant au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de l'ATL sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ainsi que les cotisations de sécurité sociale liées aux régimes des prestations familiales, d'assurance sociale, d'assurance maladie et de réparation des préjudices résultant des accidents de travail et des maladies professionnelles ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par les cotisations aux régimes de retraite de base et de retraite complémentaire ainsi que par les compléments de retraite et l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'article 53 de la convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément la norme internationale d'information financière IAS 19 – *avantages au personnel*, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "*régimes à cotisations définies*" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations ou des primes d'assurance appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "*régimes à prestations définies*" sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société nécessitant évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Pour le personnel de l'ATL, les avantages postérieurs à l'emploi relèvent, exclusivement, de régimes à cotisations définies. En effet, l'ATL cotise à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) au titre des régimes nationaux de retraite de base et complémentaire. En outre, l'ATL, a mis en place, par accord d'entreprise conclu avec une compagnie d'assurance vie, une retraite par capitalisation. A ce titre, les salariés bénéficieront au moment de leur départ en retraite d'un capital ou d'une rente viagère venant s'ajouter aux pensions servies par les régimes nationaux.

Par ailleurs l'ATL a souscrit au profit de son personnel une assurance de départ à la retraite pour couvrir le versement d'une indemnité de départ à la retraite égale à huit fois le dernier salaire mensuel brut.

(c-10)- Frais préliminaires engagés ultérieurement à la création de la société :

Les frais préliminaires engagés par la société ultérieurement à sa création, notamment ceux encourus à l'occasion d'une augmentation de capital sont portés à l'actif du bilan sous l'intitulé "charges reportées", dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

- Les frais sont nécessaires à l'action de développement envisagée ;
- Les frais sont de nature marginale (autrement dit, ils peuvent être individualisés et se rattachent entièrement et uniquement à l'action de développement envisagée) ;
- il est probable que les activités futures de la société, y compris celles résultant de l'action de développement envisagée, permettront de récupérer les frais engagés.

La résorption des frais d'augmentation de capital, prend effet à compter de l'exercice de leur engagement selon le mode linéaire et sur une durée de trois ans.

(c-11)- Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

(c-12)- Résultat de base par action :

L'objectif du résultat de base par action est de fournir une mesure de la quote-part de chaque porteur d'action ordinaire en circulation dans la performance de l'entité au cours d'une période comptable.

Conformément à la norme internationale d'information financière IAS 33 – *Résultat par action*, le résultat de base par action est égal au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période correspond au nombre d'actions ordinaires en circulation en début de période diminué des actions propres, ajusté des actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période en pondérant par un facteur temps.

Le facteur de pondération est égal au nombre de jours où les actions sont en circulation par rapport au nombre total de jours de la période, une approximation de la moyenne pondérée étant toutefois autorisée.

Les actions ordinaires sont prises en compte dans le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à compter de la date à laquelle la contrepartie est recouvrable (généralement la date d'émission, en tenant compte des modalités de leur émission et de la substance de tout contrat associé à l'émission).

Lorsque des actions gratuites sont émises, le nombre d'actions ordinaires en circulation augmente sans augmentation des ressources. En conséquence, le nombre d'actions ordinaires en circulation avant l'événement est ajusté au prorata de la modification du nombre d'actions ordinaires en circulation comme si l'événement s'était produit à l'ouverture de la première période présentée.

Note 4. Faits marquants de la période :

Le premier semestre clos le 30 juin 2014, a été marqué par les faits suivants :

4-1. L'augmentation des mises en force de 11,4% et ce en passant de 108,3 MDT au cours du premier semestre de l'année 2013 à 120,7 MDT au cours du premier semestre de l'année 2014.

4-2. La baisse du produit net de leasing (hors produits des placements) de 4,58% en passant de 8.746.368 DT au 30 juin 2013 à 8.345.798 DT au 30 juin 2014 et ce par l'effet de l'augmentation des charges financières nettes de 9,76% contre une évolution des produits de leasing de 2,60% seulement.

4-3. L'augmentation du coût du risque de 2,34% en passant de 1.694.633 DT au 30 juin 2013 à 1.734.233 DT au 30 juin 2014.

4-4. La baisse du résultat net de la période de 10,30% en passant de 2.796.478 DT au 30 juin 2013 à 2.508.546 DT au 30 juin 2014.

Note 5. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique s'élève à 7.427.838 DT au 30 juin 2014 contre 5.277.559 DT au 30 juin 2013 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2 013
	2 014	2 013	
Banques	7 367 729	5 224 810	16 585 245
Caisses	60 109	52 749	17 134
Total	7 427 838	5 277 559	16 602 379

Note 6. Créances issues d'opérations de leasing :

Au 30 juin 2014, les créances issues d'opérations de leasing présentent un solde net de 393.976.451 DT contre un solde net de 378.922.837 DT au 30 juin 2013 se détaillant comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31 décembre 2 013
		2 014	2 013	
Créances sur contrats mis en force		417 378 005	400 441 516	393 166 974
+ Encours financiers	6.1	388 497 277	373 992 287	367 876 036
+ Impayés		28 976 515	25 720 936	25 059 471
+ Créances- assurance matériel en leasing		122 722	124 959	124 436
+ Créances- factures à établir		621 382	675 810	259 733
+ Valeurs à l'encaissement		920 286	1 704 828	1 583 590
- Intérêts échus différés		(1 760 177)	(1 777 305)	(1 736 292)
Créances sur contrats en instance de mise en force		5 919 400	6 000 378	1 568 940

Total brut des créances leasing		423 297 405	406 441 894	394 735 914
A déduire couverture				
Provisions individuelles sur les actifs des classes B2, B3 et B4		(23 270 246)	(21 791 823)	(21 536 014)
Provisions collectives sur les actifs des classes A et B1		(3 080 521)	(3 080 521)	(3 080 521)
Produits réservés		(2 970 187)	(2 646 712)	(2 664 772)
Total net des créances leasing	6.2	393 976 451	378 922 837	367 454 606

6.1. Encours financiers :

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30 juin 2014 la somme de 388.497.277 DT contre 373.992.287 DT au 30 juin 2013.

Par rapport au 31 décembre 2013, les encours financiers ont enregistré un accroissement net de 20.621.241 DT expliqué comme suit :

	Financement	Capital amorti	Encours financier
Soldes au 31 décembre 2013	999 563 873	631 687 837	367 876 036
Capital amorti des anciens contrats	-	67 038 837	(67 038 837)
Ajouts de la période	110 397 324	14 532 527	95 864 797
Investissements (Nouveaux contrats)	106 880 365	14 135 830	92 744 535
Relocations	3 516 959	396 697	3 120 262
Retraits de la période	(59 404 724)	(51 200 005)	(8 204 719)
Cessions à la valeur résiduelle	(37 398 835)	(37 375 286)	(23 549)
Cessions anticipées	(10 854 563)	(8 127 910)	(2 726 653)
Cessions anticipées nouveaux contrats	(150 877)	(2 932)	(147 945)
Transferts (cessions)	(4 578 073)	(2 663 226)	(1 914 847)
Relocations	(6 422 376)	(3 030 651)	(3 391 725)
Soldes au 30 juin 2014	1 050 556 473	662 059 196	388 497 277

L'analyse des encours financiers par maturité se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
+ Paiements minimaux sur contrats actifs	442 397 354	426 236 066	420 630 049
à recevoir dans moins d'1 an	157 453 470	157 814 190	158 353 916
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	275 936 046	256 302 525	250 864 133
à recevoir dans plus de 5 ans	9 007 838	12 119 351	11 412 001
- Produits financiers non acquis	(59 749 269)	(57 717 936)	(57 774 240)
= Investissement net dans les contrats actifs (1)	382 648 085	368 518 130	362 855 809
à recevoir dans moins d'1 an	131 301 641	131 906 775	131 443 848
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	243 104 881	225 715 646	221 090 116
à recevoir dans plus de 5 ans	8 241 563	10 895 709	10 321 845
Valeurs résiduelles (2)	305 865	346 823	309 929
Contrats suspendus ordinaires (3)	-	-	-
Contrats suspendus en contentieux (4)	5 543 327	5 127 335	4 710 299
Total général (1) + (2) + (3) + (4)	388 497 277	373 992 287	367 876 036

6.2. Analyse et classification des créances sur la clientèle :

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL	Dont leasing immobilier
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis		
Encours financiers	293 668 324	76 253 752	6 048 502	3 365 684	9 161 014	388 497 277	24 772 639
Impayés	966 322	7 443 971	1 830 123	1 474 301	17 261 799	28 976 515	1 111 795
Créances- assurance matériel en leasing	108 599	3 619	2 017	-	8 488	122 722	-
Créances- factures à établir	472 838	140 642	7 631	-	271	621 382	132 558
Valeurs à l'encaissement	248 609	470 934	93 699	51 980	55 064	920 286	35 243
Intérêts échus différés	(1 296 795)	(380 526)	(33 222)	(17 551)	(32 083)	(1 760 177)	(110 706)
Contrats en instance de mise en force	5 639 734	279 666	-	-	-	5 919 400	120 000
CREANCES LEASING	299 807 631	84 212 058	7 948 750	4 874 414	26 454 553	423 297 405	26 061 528
Avances reçues (*)	(8 680 800)	(16 434)	(6 010)	(6 440)	(261 464)	(8 971 148)	(749 928)
ENCOURS GLOBAL	291 126 831	84 195 624	7 942 740	4 867 974	26 193 089	414 326 258	25 311 601
ENGAGEMENTS HORS BILAN	11 358 457	147 587	29 941	-	-	11 535 986	-
TOTAL ENGAGEMENTS	302 485 288	84 343 211	7 972 681	4 867 974	26 193 089	425 862 243	25 311 601
Produits réservés	-	-	(225 159)	(176 822)	(2 568 206)	(2 970 187)	(199 092)
Provisions à base individuelle	-	-	(278 968)	(478 672)	(22 329 620)	(23 087 260)	(1 109 318)
Provisions additionnelles (circulaire BCT n° 2013-21)	-	-	-	-	(182 987)	(182 987)	-
COUVERTURE DES ACTIFS CLASSES EN B2, B3 ET B4	-	-	(504 127)	(655 493)	(25 080 813)	(26 240 433)	(1 308 411)
Provisions à base collective	(2 474 296)	(606 225)	-	-	-	(3 080 521)	-
COUVERTURE DES ACTIFS CLASSES EN A ET B1	(2 474 296)	(606 225)	-	-	-	(3 080 521)	-
ENGAGEMENTS NETS	300 010 992	83 736 986	7 468 554	4 212 481	1 112 276	396 541 289	-
Ratio des actifs bilantiels non performants (B2, B3 et B4)			1,92%	1,17%	6,32%		
				9,41%			
Ratio de couverture des actifs non performants par les provisions et agios réservés			6,32%	13,47%	95,75%		
				67,22%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

Note 7. Placements à long terme :

Le portefeuille d'investissement et des créances rattachées de la société s'élève au 30 juin 2014 à 17.231.052 DT contre 17.963.418 DT au 30 juin 2013. Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31
		2 014	2 013	décembre 2 013
Portefeuille investissement (1)	7.1	18 917 005	19 383 020	19 203 020
Participations directes		4 584 811	4 309 811	4 309 811
Participations en portage		217 244	217 244	217 244
Fonds à capital risque confiés en gestion pour compte	(*)	14 014 950	14 855 965	14 675 965
Obligations (Emprunt National 2014)		100 000	-	-
Créances rattachées (2)		374 682	442 480	480 036
Intérêts courus sur portage financement		91 344	91 344	91 344
Produits à recevoir sur fonds à capital risque	(*)	283 051	351 136	388 692
Intérêts courus sur obligations		286	-	-
Total brut (1) + (2)		19 291 687	19 825 500	19 683 056
A déduire couverture				
Provisions pour dépréciation des participations directes	7.1	(230 983)	(500 133)	(267 699)
Provisions pour dépréciation des participations en portage	7.1	(217 244)	(217 244)	(217 244)
Provisions pour dépréciation des fonds à capital risque	7.1	(1 521 064)	(1 053 362)	(1 440 423)
Provisions pour dépréciation des intérêts courus sur portage		(91 344)	(91 344)	(91 344)
Total net		17 231 052	17 963 418	17 666 347

7.1. Portefeuille investissement :

Le portefeuille investissement net des provisions corrélatives totalise au 30 juin 2014 la somme de 16.947.714 DT. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	Nombre de titres	valeur nominale	% part.	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :				4 584 811	(230 983)	4 353 828
- ARAB TUNISIAN INVEST - SICAF	20 000	5	1,73%	166 055	(43 063)	122 992
- SARI	9 900	100	30,00%	1 143 756	(32 180)	1 111 576
- PHENICIA SEED FUND	-	-	-	1 000 000	(105 740)	894 260
- SENED SICAR	-	-	-	50 000	(50 000)	-
- UNIFACTOR	340 000	5	11,33%	1 700 000	-	1 700 000
- SICAR INVEST	30 000	10	3,75%	300 000	-	300 000
- SOCIETE L'IMMOBILIERE DE CARTHAGE	2 250	100	3,13%	225 000	-	225 000
PARTICIPATIONS EN PORTAGE :				217 244	(217 244)	-
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	-	151 800	(151 800)	-
- SOCIETE DINDY	16 000	10	-	65 444	(65 444)	-
FONDS CONFIES EN GESTION POUR COMPTE : ^(*)				14 014 950	(1 521 064)	12 493 886
- FG 1 SICAR INVEST	-	-	-	-	-	-
- FG 2 SICAR INVEST	-	-	-	418 880	-	418 880
- FG 3 SICAR INVEST	-	-	-	2 000 000	-	2 000 000
- FG 1 ATD SICAR	-	-	-	-	-	-
- FG 2 ATD SICAR	-	-	-	486 070	(159 685)	326 385
- FG 3 ATD SICAR	-	-	-	1 060 000	(303 750)	756 250
- FG 4 ATD SICAR	-	-	-	2 500 000	(707 339)	1 792 661
- FG 5 ATD SICAR	-	-	-	4 100 000	(290 290)	3 809 710
- FG 6 ATD SICAR	-	-	-	3 450 000	(60 000)	3 390 000
OBLIGATIONS :				100 000	-	100 000
- EMPRUNT NATIONAL 2014 (Catégorie B)	1 000	100	-	100 000	-	100 000
TOTAL EN DT				18 917 005	(1 969 291)	16 947 714

(*) Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte chez SICAR INVEST et ATD SICAR totalisent, au 30 juin 2014, la somme de 14.299.859 DT et se présentent comme suit :

	SICAR INVEST		ATD SICAR					Total au 30/06/2014
	Année de libération: FG 2 2008	FG 3 2012	FG 2 2007	FG 3 2008	FG 4 2009	FG 5 2010	FG 6 2011	
Emplois sur fonds à capital risque								
<i>Participations en rétrocession</i>	208 000	1 250 000	486 070	940 000	500 000	3 021 900	3 077 500	9 483 470
<i>Autres participations ciblées</i>	-	-	-	-	1 000 006	-	-	1 000 006
<i>Placements</i>	235 966	881 189	-	-	1 000 739	1 078 110	372 880	3 568 885
<i>Débiteurs divers</i>	454	-	-	-	-	-	-	454
<i>Impôts, retenus à la source</i>	-	1 895	-	-	-	-	-	1 895
<i>Disponibilités en Banques</i>	12 562	305	-	142 118	37 312	37 204	15 648	245 149
Total des emplois	456 983	2 133 390	486 070	1 082 118	2 538 057	4 137 214	3 466 028	14 299 859
Ressources des fonds à capital risque								
<i>Dotations remboursables</i>	418 880	2 000 000	486 070	1 060 000	2 500 000	4 100 000	3 450 000	14 014 950 (a)
<i>Excédents antérieurs en instance de virement</i>	10 332	98 689	-	-	-	-	-	109 022 (b)
Excédent de la période	25 912	34 700	-	22 118	38 057	37 214	16 028	174 029 (c)
<i>Créditeurs divers</i>	1 858	-	-	-	-	-	-	1 858
<i>Découverts bancaires</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des ressources	456 983	2 133 390	486 070	1 082 118	2 538 057	4 137 214	3 466 028	14 299 859

(a) = Fonds à capital risque confiés en gestion pour compte / (b) + (c) = Produits à recevoir sur fonds à capital risque

L'origine de l'excédent des produits sur les charges réalisé, par fonds, au titre de la période close le 30 juin 2014 se détaille comme suit :

+ Plus-values de rétrocession	17 660	-	-	22 941	-	-	-	40 601
+ Produits nets des placements	8 252	34 743	-	-	38 147	37 255	16 169	134 565
+ <i>Dividendes</i>	8 252	34 743	-	-	37 340	37 059	15 655	133 048
+ <i>Plus-values de cession</i>	-	-	-	-	807	196	514	1 517
- <i>Moins-values de cession</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
- <i>Moins-values latentes</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
- Services bancaires & assimilés	-	(42)	-	(823)	(90)	(41)	(141)	(1 137)
Excédent de la période	25 912	34 700	-	22 118	38 057	37 214	16 028	174 029

Note 8. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ils totalisent au 30 juin 2014 une valeur nette comptable de 98.966 DT contre 93.839 DT au 30 juin 2013. Le tableau des immobilisations incorporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	364 425	51 884	-	416 309	290 372	26 971	-	317 343	98 966
TOTAUX		364 425	51 884	-	416 309	290 372	26 971	-	317 343	98 966

Note 9. Immobilisations corporelles :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2014 une valeur nette comptable de 4.110.485 DT contre 4.100.774 DT au 30 juin 2013. Le tableau des immobilisations corporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Terrains	-	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250
Constructions	2% & 5%	4 209 271	-	-	4 209 271	949 747	45 820	-	995 567	3213 704
Matériel de transport	20,0%	999 826	293 899	228 449	1 065 276	675 588	93 197	224 302	544 483	520 793
Equipements de bureau	10,0%	419 492	3 277	-	422 768	350 050	6 082	-	356 132	66 636
Matériel informatique	33,3%	538 042	18 045	51 929	504 158	498 499	20 034	51 836	466 697	37 461
Installations générales	10,0%	724 835	7 319	-	732 154	498 260	18 855	-	517 114	215 040
Immobilisations en cours	-	42 600	-	-	42 600	-	-	-	-	42 600
TOTAUX		6 948 315	322 540	280 377	6 990 478	2 972 144	183 987	276 138	2 879 993	4 110 485

Note 10. Autres actifs :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2014 la somme de 8.722.669 DT contre 8.369.288 DT au 30 juin 2013 et se détaille comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31
	2 014	2 013	décembre 2 013
Instrument de couverture	1 602 759	3 137 126	2 259 936
Prêts et avances au personnel	1 129 200	1 006 006	1 076 276
- Échéances à plus d'un an sur prêts	880 028	817 959	866 519
- Échéances à moins d'un an sur prêts	249 172	188 475	209 757
- Avances et acomptes	4 426	4 426	4 426
- Moins : provisions	(4 426)	(4 854)	(4 426)
Dépôts et cautionnements	37 898	37 898	37 898
- Créances immobilisées	45 522	37 898	45 522
- Moins : provisions	(7 624)	-	(7 624)
Charges reportées	1 092 459	818 125	856 753
- Frais d'émission des emprunts 10.1	1 062 163	725 457	797 690
- Frais d'augmentation de capital 10.2	30 296	92 668	59 063
Etat, impôts et taxes (actif) :	1 900 558	623 383	7 341
- Report de TVA	1 874 466	619 032	-
- Avance TFP	6 979	1 104	-
- Retenues à la source	55 894	39 125	44 122
- Moins : provisions	(36 781)	(35 878)	(36 781)
Autres débiteurs :	2 762 560	2 505 982	1 764 941
- Avance aux fournisseurs	2 051 638	1 414 274	155 219
- Fonds de péréquation des changes	668 170	1 091 708	1 609 723
- Autres débiteurs divers	105 714	65 877	63 552
- Moins : provisions	(62 962)	(65 877)	(63 552)
Comptes de régularisation-actif :	197 235	240 768	121 051
- Produits à recevoir	9 072	7 183	9 555
- Charges constatées d'avance	188 163	233 585	111 496
Total	8 722 669	8 369 288	6 124 196

10.1. Frais d'émission des emprunts :

Les frais d'émission des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus. Le tableau des mouvements des frais d'émission des emprunts se présente, au 30 juin 2014, comme suit :

Désignation	Valeurs brutes				Résorptions				Valeur comptable nette
	Début de période	Additions	Régl.	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Régl.	Fin de période	
Frais d'émission des obligations ATL 2008/2	121 625	-	-	121 625	81 501	7 559	-	89 060	32 565
Frais d'émission des obligations ATL 2009/1	172 603	-	(172 603)	-	168 694	3 909	(172 603)	-	-
Frais d'émission des obligations ATL 2009/2	127 132	-	-	127 132	100 462	7 832	-	108 294	18 838
Frais d'émission des obligations ATL 2009/3	172 485	-	-	172 485	159 593	6 007	-	165 600	6 885
Frais d'émission des obligations ATL 2010/1	427 826	-	-	427 826	367 487	29 477	-	396 964	30 862
Frais d'émission des obligations ATL 2010/2	203 423	-	-	203 423	126 289	16 943	-	143 232	60 191
Frais d'émission des obligations ATL 2011/1	185 457	-	-	185 457	69 813	18 393	-	88 207	97 251
Frais d'émission des obligations ATL 2012/1	175 503	-	-	175 503	85 940	22 246	-	108 187	67 316
Frais d'émission des obligations ATL 2013/1	175 390	-	-	175 390	24 314	17 394	-	41 708	133 682
Frais d'émission des obligations ATL 2013/2	226 037	-	-	226 037	5 698	22 392	-	28 089	197 948
Frais d'émission des obligations ATL 2014/1	-	221 975	-	221 975	-	21 285	-	21 285	200 690
Frais d'émission des obligations ATL 2014/2	-	222 583	-	222 583	-	6 648	-	6 648	215 935
TOTAUX	1 987 481	444 558	(172 603)	2 259 437	1 189 791	180 086	(172 603)	1 197 274	1 062 163

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à 180.086 DT figure parmi les charges financières.

10.2. Frais d'augmentation du capital :

Les frais d'augmentation du capital sont résorbés linéairement sur une période de 3 ans. Le tableau des mouvements des frais d'augmentation de capital se présente, au 30 juin 2014, comme suit :

Désignation	Valeurs brutes				Résorptions				Valeur comptable nette
	Début de période	Additions	Régul.	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Régul.	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	172 599	-	-	172 599	113 537	28 767	-	142 303	30 296
TOTAUX	172 599	-	-	172 599	113 537	28 767	-	142 303	30 296

La dotation aux résorptions des frais d'augmentation de capital s'élève, au titre de la période close le 30 juin 2014, à 28.767 DT et figure parmi les dotations aux amortissements et aux résorptions.

Note 11. Concours bancaires et dettes rattachées :

Ce poste totalise au 30 juin 2014 la somme de 47.484 DT contre 1.874.436 au 30 juin 2013 et se détaille comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
Banques, découverts	47 484	1 874 436	-
Total	47 484	1 874 436	-

Note 12. Emprunts et dettes rattachées :

Les emprunts et dettes rattachées ont atteint 315.677.924 DT au 30 juin 2014 contre 301.690.466 DT au 30 juin 2013 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
+ Valeur de remboursement des emprunts (1)	308 055 276	294 804 300	305 528 040
Emprunts obligataires	245 000 000	213 000 000	217 000 000
Emprunts bancaires	45 089 199	61 828 504	68 210 510
Emprunts extérieurs	17 966 077	19 975 796	20 317 530
+ Intérêts post-comptés courus (2)	7 609 169	6 849 896	6 620 051
Intérêts courus sur emprunts obligataires	7 122 316	6 145 134	5 669 113
Intérêts courus sur emprunts bancaires	392 072	529 040	594 444
Intérêts courus sur emprunts extérieurs	94 781	175 722	356 494
+ Contributions à payer au F.P.C (3)	13 479	36 269	19 844
Total général (1) + (2) + (3)	315 677 924	301 690 466	312 167 935

F.P.C : Fonds de Péréquation des Changes

L'analyse des emprunts, par maturité et par nature, se présente, comme suit au 30 juin 2014 :

	Au 30 Juin 2014						Au 30	Au 31
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal (1)	Dettes rattachées (2)	Juin 2013	Décembre 2013
						Total Général (1)+(2)	Total Général	Total Général
Dettes représentées par un titre								
<i>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission</i>								
Billets de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission</i>								
Emprunts obligataires à taux fixe	10 323 800	22 273 000	120 653 800	19 680 000	172 930 600	4 205 846	177 136 446	141 150 309
Emprunts obligataires à taux variable	8 676 200	9 067 000	35 286 200	4 040 000	57 069 400	2 022 696	59 092 096	62 104 704
Dettes subordonnées								
<i>- Dettes subordonnées remboursables</i>								
Emprunts obligataires à taux fixe	2 800 000	-	11 200 000	-	14 000 000	840 384	14 840 384	14 354 411
Emprunts obligataires à taux variable	200 000	-	800 000	-	1 000 000	53 390	1 053 390	1 022 541
Autres fonds empruntés								
<i>- Emprunts contractés auprès d'établissements financiers étrangers</i>								
Banque Européenne d'Investissement (BEI)	-	3 921 583	1 267 945	-	5 189 528	37 903	5 227 431	12 076 578
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	-	-	4 000 000	4 000 000	8 000 000	41 548	8 041 548	8 111 209
Banque Africaine de Développement (BAD)	-	-	2 047 093	2 729 457	4 776 550	28 808	4 805 358	-
<i>- Emprunts contractés auprès d'établissements financiers tunisiens</i>								
<i>Certificats de leasing</i>								
AL BARAKA BANK	25 000 000	-	-	-	25 000 000	231 428	25 231 428	25 261 961
ZITOUNA BANK	11 000 000	-	-	-	11 000 000	107 977	11 107 977	8 588 756
<i>Crédits directs</i>								
ATB	-	1 000 000	3 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000	6 000 000
BNA	500 000	1 500 000	2 500 000	-	4 500 000	46 590	4 546 590	6 567 131
CITI BANK	-	-	-	-	-	-	-	15 102 736
<i>Autres concours</i>								
AL BARAKA BANK	-	252 951	336 248	-	589 199	6 077	595 276	836 960
Total	58 500 000	38 014 534	181 091 286	30 449 457	308 055 276	7 622 648	315 677 924	301 690 465
								312 167 935

Note 13. Dettes envers la clientèle :

Les dettes envers la clientèle ont atteint 8.971.148 DT au 30 juin 2014 contre 7.806.621 DT au 30 juin 2013 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
Avances et acomptes reçus des clients	8 971 148	7 806 621	2 485 762
Dépôt et cautionnement reçus	-	-	-
Total	8 971 148	7 806 621	2 485 762

Note 14. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes envers les fournisseurs totalisent 35.721.529 DT au 30 juin 2014 contre 33.389.508 DT au 30 juin 2013 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
<i>Fournisseurs de biens</i>	35 233 516	32 770 384	20 342 533
Fournisseurs, factures parvenues	4 267 527	6 158 417	1 655 915
Fournisseurs, factures non parvenues	10 897 562	7 588 577	4 508 104
Effets à payer	20 068 427	19 023 390	14 178 514
<i>Autres fournisseurs (2)</i>	488 012	619 124	489 385
Compagnies d'assurance	926	438 536	145 060
Fournisseurs d'immobilisations propres	23 561	23 561	23 561
Divers fournisseurs	463 525	157 027	320 764
Total général (1) + (2)	35 721 529	33 389 508	20 831 918

Note 15. Autres passifs :

Les autres passifs totalisent 2.319.391 DT au 30 juin 2014 contre 2.372.408 DT au 30 juin 2013 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
Provisions pour risques et charges :	88 963	88 963	88 963
Etat impôts et taxes :	788 043	825 432	3 267 260
- Impôt sur les sociétés à payer 15.1	259 656	445 378	1 543 216
- TVA à payer	-	-	1 343 245
- Autres impôts et taxes	528 387	380 054	380 800
Personnel :	807 863	651 805	869 956
- Bonus et primes de bilan à payer	649 382	513 477	733 700
- Congés à payer	158 481	138 328	136 256
Créditeurs divers	3 871	2 810	3 392
- Actionnaires, dividendes à payer	117	18	18
- Autres créditeurs divers	3 754	2 792	3 374

Organismes de sécurité sociale	212 208	246 928	182 221
Autres charges à payer	391 360	519 597	636 882
Comptes de régularisation-passif :	27 083	36 874	42 025
- Produits constatés d'avance	-	10 129	10 129
- Comptes d'attente à régulariser	27 083	26 745	31 896
Total	2 319 391	2 372 408	5 090 699

15.1. Etat, impôt sur les sociétés à payer (ou report d'I.S) :

Ce poste peut être détaillé comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
+ Impôt sur les sociétés dû	1 333 261	1 123 159	3 560 243
- Acomptes provisionnels	(1 061 831)	(671 052)	(2 013 155)
- Retenues à la source opérées par les tiers	(11 773)	(6 729)	(3 872)
Dettes (report) d'impôt exigible	259 656	445 378	1 543 216

Note 16. Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Prime d'émission	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Réserve légale (A)	2 379 330	1 950 035	1 950 035
Réserve pour réinvestissements exonérés	18 003 022	18 864 632	18 864 632
Réserves pour fonds social (B)	1 432 474	1 282 474	1 282 474
Résultats reportés	2 506 613	700 660	700 660
<u>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>66 321 439</u>	<u>64 797 800</u>	<u>64 797 800</u>
Résultat de la période (1)	2 508 546	2 796 478	6 523 639
Total des capitaux propres avant affectation (D)	68 829 985	67 594 278	71 321 439
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (2)	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Résultat de base par action de valeur nominale de 1 DT (1) / (2) (C)	0,100	0,112	0,261

(A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(B) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. [Cf. la note 3 (c-12)].

(D) Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve pour R.E (*)	Réserve pour risques généraux	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Soldes au 31 Décembre 2012	25 000 000	17 000 000	1 700 000	18 364 632	200 000	1 132 474	192 934	4 607 761	68 197 800
Réaffectation de réserves en résultats reportés					(200 000)		200 000		-
Affectation du résultat de l'exercice 2012			250 035	500 000		150 000	307 726	(1 207 761)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012								(3 400 000)	(3 400 000)
Résultat net premier semestre 2013								2 796 478	2 796 478
Soldes au 30 Juin 2013	25 000 000	17 000 000	1 950 035	18 864 632	-	1 282 474	700 660	2 796 478	67 594 278
Résultat net deuxième semestre 2013								3 727 161	3 727 161
Soldes au 31 Décembre 2013	25 000 000	17 000 000	1 950 035	18 864 632	-	1 282 474	700 660	6 523 639	71 321 439
Réaffectation de réserves en résultats reportés				(1 361 611)			1 361 611		-
Affectation du résultat de l'exercice 2013			429 295	500 000		150 000	444 343	(1 523 639)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013								(5 000 000)	(5 000 000)
Résultat net premier semestre 2014								2 508 546	2 508 546
Soldes au 30 Juin 2014	25 000 000	17 000 000	2 379 330	18 003 022	-	1 432 474	2 506 613	2 508 546	68 829 985

(*) Réinvestissements exonérés

Note 17. Produits de leasing :

L'analyse des produits de leasing se présente ainsi :

		Au 30 Juin		Au 31
		2 014	2 013	décembre 2 013
Intérêts et revenus assimilés (1)		17 300 481	16 948 760	34 977 482
Marges financières nettes de leasing	(A)	17 053 062	16 767 614	33 986 579
Préloyers	(B)	22 471	27 409	66 836
Intérêts de retard		530 362	450 479	1 238 869
Variation des produits réservés		(305 414)	(296 742)	(314 802)
Autres produits sur opérations de leasing (2)		670 943	566 991	1 285 070
Produits sur cessions anticipées de biens donnés en leasing		308 943	252 331	628 060
Récupération de frais de dossiers		179 592	151 026	304 071
Récupération de frais de rejet		176 517	159 989	341 193
Récupération de frais de télégramme		5 890	3 644	11 746
Total (1) + (2)		17 971 424	17 515 751	36 262 552
- Encours financiers des contrats actifs				
. Au début de la période		364 734 677	361 048 558	361 048 558
. A la fin de la période		388 873 350	374 865 330	364 734 677
. Moyenne	(C)	376 804 014	367 956 944	362 891 618
- Produits de la période	(D) = (A) + (B)	17 075 533	16 795 023	34 053 415
- Taux moyen	(D)/(C)	9,06%	9,13%	9,38%

Note 18. Charges financières nettes :

Les charges financières se détaillent comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31
		2 014	2 013	décembre 2 013
Charges financières des emprunts (1)	(A)	9 722 898	8 826 182	18 267 927
Intérêts sur emprunts obligataires		7 389 184	6 464 283	13 027 726
Intérêts sur crédits bancaires		569 382	737 779	1 722 810
Intérêts sur emprunts extérieurs		370 515	335 922	697 054
Contributions au F.P.C		73 011	169 887	286 685
Intérêts sur certificats de leasing		1 128 660	900 414	2 021 739
Intérêts sur billets de trésorerie		-	30 193	169 466
Commissions sur émission d'emprunts		12 061	23 428	24 368
Résorptions des frais d'émission des emprunts		180 086	164 276	318 079

Autres charges financières nettes (2)	(97 273)	(56 800)	(45 721)
Intérêts sur comptes courants	(89 146)	(47 781)	(29 910)
Autres produits financiers	(8 127)	(9 018)	(15 811)
Relation de couverture (3)	-	-	-
Gains et pertes nets de change sur actualisation des emprunts extérieurs	(657 177)	(337 538)	(1 214 728)
Gains et pertes nets sur instruments de couverture	657 177	337 538	1 214 728
Total (1) + (2) + (3)	9 625 625	8 769 383	18 222 206
- Encours des emprunts			
. Au début de la période	305 528 040	291 245 028	291 245 028
. A la fin de la période	308 055 276	294 804 300	305 528 040
. Moyenne (B)	306 791 658	293 024 664	298 386 534
- Taux moyen (A)/(B)	6,34%	6,02%	6,12%
F.P.C : Fonds de Péréquation des Changes			
Note 19. Produits des placements :			
Les produits des placements se détaillent comme suit :			
	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
Revenus des placements à court terme (1)	11 667	15 205	42 151
Revenus des pensions à terme	11 667	15 205	28 991
Revenus des certificats de dépôt	-	-	13 160
Revenus des placements à long terme (2)	323 065	325 685	472 915
Dividendes	97 000	12 000	63 000
Revenus nets des fonds gérés (Cf. note 7.1)	174 029	303 685	388 713
Intérêts sur obligations	286	-	-
Gains sur cession d'actions	29 250	-	-
Jetons de présence	22 500	10 000	22 500
Revenus de placements liés à une modification comptable	(1)	-	(1 298)
Total (1) + (2)	334 732	340 890	515 066
Note 20. Autres produits d'exploitation :			
Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :			
	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
Produits locatifs des contrats de location simple	60 123	61 834	126 401
Intérêts sur prêts au personnel	19 885	14 646	37 471
Subventions d'exploitation (Avance TFP)	12 942	34 033	12 425

Ristournes sur contrats d'assurance	131 129	4 553	83 503
Remboursement de sinistres sur immobilisations propres	23 478	-	10 513
Total	247 558	115 066	270 313

Note 21. Charges de personnel :

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
Avantages à court terme (1)	1 840 876	1 736 822	3 794 874
Salaires et compléments de salaires	1 159 841	1 176 946	2 605 080
Bonus et prime de bilan	381 317	234 079	614 391
Autres charges de personnel	163 732	173 627	296 841
Cotisations aux régimes de base de sécurité sociale ^(*)	128 961	144 311	264 173
Cotisations au régime de réparation des accidents de travail	7 024	7 860	14 388
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	205 441	249 714	454 837
Cotisations patronales au régime de retraite de base	103 815	116 172	212 662
Cotisations patronales au régime de retraite complémentaire	17 065	40 643	69 729
Primes d'assurance-Complément retraite	70 240	78 579	143 806
Primes d'assurance-Indemnité de départ à la retraite	14 320	14 320	28 640
Total (1) + (2)	2 046 317	1 986 536	4 249 710

^(*) Prestations familiales, assurances sociales et assurance maladie.

Note 22. Autres charges d'exploitation :

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
Honoraires et autres rémunérations	257 291	255 450	502 689
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	78 704	114 066	191 221
Impôts et taxes	129 653	131 222	263 474
Publicité, publications et relations publiques	47 134	100 316	223 035
Frais postaux et de télécommunication	92 238	110 646	233 292
Services bancaires et assimilés	249 117	244 848	488 450
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	68 278	32 544	108 565
Cotisations APB	9 000	12 200	21 227
Loyers et charges locatives	16 750	15 676	30 773
Frais de gestion des valeurs mobilières	54 551	52 904	65 465
Autres charges d'exploitation	96 612	81 030	169 336
Total	1 099 328	1 150 902	2 297 526

Note 23. Dotations aux amortissements et aux résorptions :

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et aux résorptions se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	26 971	25 622	52 967
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	183 987	204 813	395 506
Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	28 767	26 636	54 435
Total	239 725	257 072	502 907

Note 24. Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
Coût du risque (1)	1 734 233	1 694 633	1 438 824
+ Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 019 106	6 497 540	8 155 312
- Reprises de provisions pour risques sur la clientèle	(3 284 874)	(4 802 907)	(6 716 488)
Variation des provisions pour dépréciation des autres actifs (2)	(590)	(96 884)	(90 682)
+ Dotations	-	-	8 527
- Reprises	(590)	(96 884)	(99 209)
Variation des provisions pour risques et charges (3)	-	-	-
+ Dotations	-	-	-
- Reprises	-	-	-
Total (1) + (2) + (3)	1 733 642	1 597 749	1 348 142

Note 25. Dotations aux provisions pour dépréciation des titres :

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
+ Dotations	159 685	131 827	539 766
- Reprises	(115 759)	-	(253 312)
Total	43 926	131 827	286 454

Note 26. Impôt sur les bénéfices :

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 013	2 013	2 013
Charge courante d'impôt sur les bénéfices	1 333 261	1 123 159	3 560 243

Impôt sur les bénéfices lié à une modification comptable (*)	-	175 000	175 000
Total	1 333 261	1 298 159	3 735 243

(*) La charge courante d'impôt sur les bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 2012 a été déterminée compte tenu de la décision de réinvestir en franchise d'impôt une quote-part des bénéfices égale à 500.000 DT dans un fonds d'amorçage. La non libération de cette somme avant la date de dépôt de la déclaration définitive d'impôt sur les sociétés (IS) au titre de l'exercice 2012, a donné lieu, en 2013, au paiement d'un supplément d'IS de 175.000 DT.

Note 27. Trésorerie :

Le détail des composantes de la trésorerie de la société se présente, au début et à la clôture de la période close le 30 juin 2014, comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2 014	2 013	2 013
+ Avoirs en banques	7 367 729	5 224 810	16 585 245
- Découverts bancaires	(47 484)	(1 874 436)	-
+ Avoirs en caisse	60 109	52 749	17 134
Total	7 380 355	3 403 124	16 602 379

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE L'ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)**

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL) arrêtés au 30 juin 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 27 août 2014

Les Commissaires aux Comptes

G.A.C - CPA International

F.A.C

Chiheb GHANMI

Mohamed Neji HERGLI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT -TUNINVEST-SICAR-

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, M Walid BEN SALAH

BILAN

(Exprimé en DT)

		<u>31 Décembre</u>	
<u>Notes</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2013</u>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations financières	3 528 354	3 428 354	3 428 354
Moins : provisions	(860 100)	(860 100)	(860 100)
3	<u>2 668 254</u>	<u>2 568 254</u>	<u>2 568 254</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>2 668 254</u>	<u>2 568 254</u>	<u>2 568 254</u>
ACTIFS COURANTS			
Autres actifs courants	4 1 079 360	637 701	519 041
Placements et autres actifs financiers	5 5 157 542	5 905 993	6 160 699
Liquidités et équivalents de liquidités	1 327	3 617	673
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>6 238 229</u>	<u>6 547 311</u>	<u>6 680 413</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>8 906 483</u>	<u>9 115 565</u>	<u>9 248 667</u>

		<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>Notes</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2013</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		966 000	966 000	966 000
Réserves		483 000	483 000	483 000
Résultats reportés		5 345 818	6 053 217	6 053 217
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>6 794 818</u>	<u>7 502 217</u>	<u>7 502 217</u>
Résultat de la période		545 643	148 537	258 601
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	6	<u><u>7 340 461</u></u>	<u><u>7 650 754</u></u>	<u><u>7 760 818</u></u>
PASSIFS				
PASSIFS COURANTS				
Autres passifs courants	7	1 566 022	1 464 811	1 487 849
TOTAL DES PASSIFS		<u><u>1 566 022</u></u>	<u><u>1 464 811</u></u>	<u><u>1 487 849</u></u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u><u>8 906 483</u></u>	<u><u>9 115 565</u></u>	<u><u>9 248 667</u></u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31</u> <u>Décembre</u>
		<u>2014</u>	- <u>2013</u>	<u>2013</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus des titres	8	697 605	210 211	366 033
Autres revenus	9	38	36	144
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>697 643</u>	<u>210 247</u>	<u>366 177</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges nettes sur cession de titres	10	28 357	21 106	818
Autres charges d'exploitation	11	109 306	39 764	86 173
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>137 663</u>	<u>60 870</u>	<u>86 991</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>559 980</u>	<u>149 377</u>	<u>279 186</u>
Produits (Charges) financier(e)s net(te)s		(1)	(630)	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>559 979</u>	<u>148 747</u>	<u>279 186</u>
Impôts sur les sociétés		(14 336)	(210)	(20 585)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>545 643</u>	<u>148 537</u>	<u>258 601</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**(Exprimé en DT)**

		30 Juin		31 Décembre
	<u>Notes</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2013</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		545 643	148 537	258 601
Variations des :				
Autres actifs courants	4	(560 319)	(93 726)	24 934
Placements et autres actifs financiers	5	1 003 157	915 877	661 171
Autres passifs courants	12	78 173	(1 454)	21 584
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>1 066 654</u>	<u>969 234</u>	<u>966 290</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financière	3	(100 000)	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(100 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	6	(966 000)	(966 000)	(966 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(966 000)</u>	<u>(966 000)</u>	<u>(966 000)</u>
Variation de trésorerie		<u><u>654</u></u>	<u><u>3 234</u></u>	<u><u>290</u></u>
T trésorerie au début de la période		673	383	383
T trésorerie à la clôture de la période		1 327	3 617	673

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action.
- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2005 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 850 000 à D : 7.350.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 981.250 d'actions en la ramenant de 8,000 dinars à 7,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 0,500 Dinars par action.
- L'annulation de 1.250 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.350.000, soit 980 000 actions de 7,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2006 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 350 000 à D : 6.279.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 980.000 d'actions en la ramenant de 7,500 dinars à 6,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinars par action.
- L'annulation de 14.000 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 6.279.000, soit 966 000 actions de 6,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mai 2007 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 6.279.000 à D : 4.830.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 6,500 dinars à 5,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,500 Dinars par action.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2010 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 4.830.000 à D : 1.932.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 5,000 dinars à 2,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 3,000 Dinars par action.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 juin 2011 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 1.932.000 à D : 966.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 2,000 dinars à 1,000 Dinar et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinar par action.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 du 30 Octobre 1995, n° 2001-83 du 24 juillet 2001, n°2001-91 du 7 Août 2001, n° 2003-80 du 29 Décembre 2003 et n° 2008-78 du 22 Décembre 2008 et le décret-loi n°2011-99 du 21 octobre 2011.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable les plus values provenant des opérations de cession ou de rétrocessions des titres qui remplissent les conditions suivantes :

- Les actions et les parts sociales souscrites ou acquises dans le cadre du paragraphe I de l'article 48 nonies du code de l'IRPP et de l'IS, lorsque la cession ou la rétrocession a lieu après l'expiration de la cinquième année suivant celle de leur acquisition, et ce, dans la limite de 50% de la plus value réalisée ;
- Les actions et les parts sociales souscrites ou acquises dans le cadre du paragraphe III de l'article 48 nonies du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, les plus-values provenant de la cession des actions et des parts sociales souscrites ou acquises avant la date de promulgation du décret-loi n° 2011-100 du 21 octobre 2011, sont déductibles en totalité.

En matière de taxe sur la valeur ajoutée, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2013.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2014	2013	2013
Titres de participation	2 928 254	2 928 254	2 928 254
Titres immobilisés	500 100	500 100	500 100
Obligations de l'Etat	100 000	-	-
	3 528 354	3 428 354	3 428 354
A déduire :			
Provisions	(A) (860 100)	(860 100)	(860 100)
	2 668 254	2 568 254	2 568 254
Montant net	2 668 254	2 568 254	2 568 254

A/ PROVISIONS

L'analyse des provisions se présente comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Decembre</u>
	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2013</u>
- Provisions sur titres de participation	600 000	600 000	600 000
- Provisions sur titres immobilisés	260 100	260 100	260 100
	<u>860 100</u>	<u>860 100</u>	<u>860 100</u>

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2014

I- Titres de participation

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>	<u>Date de transaction</u>	<u>% détenu</u>
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"	145 144	10,000	3,445	500 000	Souscription et actions gratuites	1995	26,39%
* Société TUNISAVIA	332 867	10,000	3,386	1 127 185	Achat en bourse et actions gratuites	1995	14,19%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"	39 900	10,000	13,659	545 000	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	1996	22,16%
* Société Hydrosol Fondation	9 752	100,000	23,185	226 097	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	1997,1998,1999 et 2006	17,74%
* Société AMI Commerciale	10 000	10,000	10,000	100 000	Souscription	1997 et 2000	6,67%
* Société TUNIFRESH	50	100,000	100,000	5 000	Souscription	1998	1,72%
* Société FUCHI-KA	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	1999	13,33%
* Société PC RETAIL OUTLET	1	100,000	100,000	100	Souscription	2000	0,10%
* Société IGL DISTRIBUTION	1	100,000	100,000	100	Souscription	2000	0,01%
* Société SOTUPA	72 347	5,000	4,147	300 000	Souscription et actions gratuites	1998	8,41%
* Société Informatique et Génie Logiciel Industrie	33 828	5,000	2,210	74 772	Souscription et actions gratuites	1999	3,45%
				<u>2 928 254</u>			

II- Titres Immobilisés

<u>Emetteur</u>	<u>Nature du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10,000	10,000	300 000	Souscription et achat en bourse
* Société Les grands magasins spécialisés "GSM"	Action	15 010	10,000	10,000	150 100	Souscription
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription
<u>Total des titres immobilisés</u>					<u>500 100</u>	

Note 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31</u> <u>Décembre</u>	<u>Variation</u>
	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2013</u>	
- Etat, impôts différés	200 051	234 733	214 380	14 329
- Etat, TVA à reporter	166	166	166	-
- Avance de 20% sur le montant de la taxation	304 345	304 345	304 345	-
- VISUAL 2 M Industrie	149 656	149 656	149 656	-
- FUCHI-KA	116 000	116 000	116 000	-
- Autres comptes débiteurs	14 258	14 408	14 408	-
- Produits à recevoir (a)	598 319	122 328	29 067	(569 252)
- Charges constatées d'avances	5 546	5 046	-	(5 546)
<u>Montant brut</u>	<u>1 388 341</u>	<u>946 682</u>	<u>828 022</u>	<u>(560 319)</u>
-				
A déduire				
- Provisions (b)	(308 981)	(308 981)	(308 981)	
<u>Montant net</u>	<u>1 079 360</u>	<u>637 701</u>	<u>519 041</u>	

(a) Le montant de D : 598.319, correspond principalement aux dividendes décidés par les assemblées générales ordinaires des sociétés dans lesquelles la société TUNINVEST-SICAR détient des participations.

(b) Les provisions se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2014	2013	2013
- Provisions Prêt VISUAL 2M Industrie	149 656	149 656	149 656
- Provisions Prêt FUCHI-KA	116 000	116 000	116 000
- Provisions intérêts prêt VISUAL 2M Industrie	41 934	41 934	41 934
- Autres	1 391	1 391	1 391
Total	308 981	308 981	308 981

NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2014	2013	2013	
- Échéances à moins d'un an sur créances immobilisées HYDROSOL	-	48 725	-	
- Actions	744	744	744	
- Titres SICAV				
* Tunisie Sicav	4 878 345	4 612 773	4 797 847	(80 498)
* Amen première	251 571	779	1 335 645	1 084 074
* Sicav Amen	17 627	17 060	17 367	(260)
* Amen Trésor	9 255	8 912	9 096	(159)
TOTAL	5 157 542	5 905 993	6 160 699	1 003 157

Note 6

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2014

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
--	----------------	------------------	--------------------	------------------------	-------

Solde au 31 Décembre 2012	966 000	483 000	6 395 878	623 339	8 468 217
Affectations approuvées par l'AGO du 22 Mai 2013			623 339	(623 339)	-
Distribution des Dividendes			(966 000)		(966 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2013				148 537	148 537
Solde au 30 Juin 2013	966 000	483 000	6 053 217	148 537	7 650 754

Résultat de la période close le 30 Juin 2013 (annulation)				(148 537)	(148 537)
Bénéfice net de l'exercice 2013				258 601	258 601
Solde au 31 Décembre 2013	966 000	483 000	6 053 217	258 601	7 760 818
Affectations approuvées par l'AGO du 06 Juin 2014			258 601	(258 601)	-
Distribution des Dividendes			(966 000)		(966 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2014				545 643	545 643
Solde au 30 Juin 2014	966 000	483 000	5 345 818	545 643	7 340 461

Note 7 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31	Variation
	2014	2013	Décembre 2013	
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers				
- Etat, autres impôts et taxes à payer	2 303	2 721	84	2 219
- Avances reçues sur cessions des immobilisations financières	240 000	240 000	240 000	-
- Diverses Charges à payer (a)	1 315 369	1 214 485	1 241 650	73 719
- Crédoeurs divers	8 350	7 605	6 115	2 235
<u>Total</u>	<u>1 566 022</u>	<u>1 464 811</u>	<u>1 487 849</u>	<u>78 173</u>

(a) Les montants enregistrés sous cette rubrique englobent principalement et pour un total de D : 1.294.236 la rémunération variable de la société "Tuninvest Finance Group", relative aux exercices 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et au premier semestre de l'exercice 2014 et qui est fonction du rendement effectif des capitaux investis.

Note 8 : REVENUS DES TITRES

L'analyse des revenus des titres se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2014	2013	2013
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers			
- Dividendes des titres de participation	569 252	89 363	163 782
- Dividendes des titres SICAV	47 416	40 843	40 843
- Plus values sur titres SICAV	80 583	80 005	161 408
- Revenus de l'emprunt obligataire national	354	-	-
<u>Total</u>	<u>697 605</u>	<u>210 211</u>	<u>366 033</u>

Note 9 : AUTRES REVENUS

Les autres revenus englobent :

	30 Juin		31
	2014	2013	Décembre
			2013
- Intérêts des comptes courants	38	36	144
<u>Total</u>	<u>38</u>	<u>36</u>	<u>144</u>

Note 10 : CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE TITRES

Le détail des charges nettes sur cessions de titres se présente comme suit :

	30 Juin		31
	2014	2013	Décembre
			2013
- Moins value réalisées sur cession des titres SICAV	23 091	31	188
- Moins value latentes sur titres SICAV	5 266	21 075	-
- Charges financières nettes	-	-	630
- - -	-	-	-
<u>Total</u>	<u>28 357</u>	<u>21 106</u>	<u>818</u>

Note 11 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin		31
	2014	2013	Décembre
			2013
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers			
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	89 018	20 664	59 126
- Publicités, publications et relations publiques	489	495	3 290
- Frais de négociation des titres	4 077	4 094	7 306
- Services bancaires et assimilés	83	68	187
- Jetons de présence	12 000	12 000	12 000
- T.C.L	1 395	420	732
- Cotisations et dons	2 000	1 500	3 000
- Droit d'enregistrement et de timbre	244	520	532
- Autres charges	-	3	-
<u>Total</u>	<u>109 306</u>	<u>39 764</u>	<u>86 173</u>

**Note 12 : VARIATION DES AUTRES PASSIFS
COURANTS**

la variation des autres passifs courants se détaille comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2014	2013	2013
- Total des autres passifs courants au 30/06/2014	1 566 022	-	-
- Total des autres passifs courants au 30/06/2013	-	1 464 811	-
- Total des autres passifs courants au 31/12/2013	(1 487 849)	-	1 487 849
- Total des autres passifs courants au 31/12/2012	-	(1 466 265)	(1 466 265)
	<u>78 173</u>	<u>(1 454)</u>	<u>21 584</u>

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014**

Messieurs les actionnaires de la société TUNINVEST SICAR

1- Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2013 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'investissement à capital risque « TUNINVEST – SICAR » au 30 juin 2014, tels qu'annexés au présent avis et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de D : 7.340.461, y compris un résultat bénéficiaire de D : 545.643.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société TUNINVEST SICAR au 30 juin 2014, ainsi que le compte de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

2- Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

3- Justification de la conclusion avec réserve

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 2007.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2008 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.752.662 dont D : 1.230.939 de pénalités.

La société a formulé son opposition en janvier 2009 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond et concernant notamment le champ d'intervention de la SICAR, la période de prescription retenue et la prise en compte des moins-values effectives dans le calcul du résultat imposable.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juin 2009.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en septembre 2010 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.743.838 dont D : 1.222.115 de pénalités. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis qui a désigné un expert judiciaire pour examiner les dossiers de participations, objet du litige.

Une récente prise de position fournie par l'administration fiscale renforce en substance les arguments en faveur de la société, notamment en ce qui concerne le décompte du délai de prescription. Cette doctrine devrait, en toute logique, conduire l'administration à reconsidérer sa position dans la procédure contentieuse. En tout état de cause, elle pourrait normalement aboutir à une baisse substantielle du montant de redressement réclamé.

4- Conclusion

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans le paragraphe précédent « Justification de la conclusion avec réserve », nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « TUNINVEST SICAR » au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 22 août 2014

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL - Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001TUNIS

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014, accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Mohamed Neji HERGLI et M. Walid Ben Salah.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

BILAN ARRETE AU 30 juin 2014 (exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin		31 Décembre
		<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2013</u>
ACTIFS				
	Notes			
Caisses et avoirs auprès des banques	4	10 170 333	10 497 179	7 843 552
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	343 424 509	340 282 119	327 545 139
Portefeuille-titres commercial		-	20 218	500 000
Portefeuille d'investissement	6	21 215 749	18 450 878	19 505 239
Valeurs immobilisées	7	2 850 178	3 053 542	2 910 837
Autres actifs	8	5 519 947	4 732 975	5 206 532
TOTAL DES ACTIFS		<u>383 180 715</u>	<u>377 036 911</u>	<u>363 511 299</u>
PASSIFS				
	Notes			
Dettes envers la clientèle	9	3 671 393	3 198 219	3 068 741
Emprunts et dettes rattachées	10	304 285 253	303 399 245	295 605 894
Fournisseurs et comptes rattachés	11	17 766 603	15 042 728	6 195 548
Autres passifs	12	4 472 085	5 151 005	4 250 121
TOTAL DES PASSIFS		<u>330 195 334</u>	<u>326 791 197</u>	<u>309 120 304</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		24 652 308	22 730 865	22 681 586
Résultats reportés		3 456 294	509 321	509 321
Actions propres		(2 679 919)	(1 655 149)	(2 366 762)
Résultat de la période		2 556 698	3 660 677	8 566 851
Total des capitaux propres	13	<u>52 985 381</u>	<u>50 245 714</u>	<u>54 390 996</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>383 180 715</u>	<u>377 036 911</u>	<u>363 511 299</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**AU 30 juin 2014***(Exprimé en dinars)*

	30 Juin		31 Décembre
	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2013</u>
ENGAGEMENTS DONNES	63 584 070	63 251 380	51 016 777
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	21 330 867	26 978 658	13 385 360
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	42 253 203	34 432 722	37 631 417
Engagements sur titres	-	1 840 000	-
ENGAGEMENTS RECUS	484 061 712	480 771 849	464 770 448
Cautions Reçues	159 621 476	162 060 884	153 756 278
Garanties Reçues	-	765 932	-
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	51 922 619	49 291 709	47 314 793
Valeurs des biens, objet de leasing	272 517 617	268 653 324	263 699 377
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	30 438 500	17 000 000	11 000 000
Emprunts obtenus des banques locales non encore encaissés	19 000 000	17 000 000	11 000 000
Emprunts obtenus des banques étrangères non encore encaissés	11 438 500 (*)	-	-

(*) L'équivalent d'un montant de 5.000.000 Euro.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2013</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	14	16 780 805	16 110 511	33 388 179
Intérêts et charges assimilées	15	(8 955 294)	(7 843 427)	(16 854 897)
Produits des placements	16	395 862	288 620	674 033
Autres produits d'exploitation		176 282	198 261	384 746
Produit net		<u>8 397 655</u>	<u>8 753 965</u>	<u>17 592 061</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	17	1 828 585	1 828 573	3 459 972
Dotations aux amortissements	18	200 239	217 063	421 483
Autres charges d'exploitation	19	820 188	842 252	1 674 156
Total des charges d'exploitation		<u>2 849 012</u>	<u>2 887 887</u>	<u>5 555 610</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>5 548 643</u>	<u>5 866 077</u>	<u>12 036 451</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	20	2 373 469	1 490 078	1 713 277
Dotations nettes aux autres provisions	21	6 718	(53 091)	(5 617)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>3 168 456</u>	<u>4 429 090</u>	<u>10 328 790</u>
Autres gains ordinaires	22	29 368	149 739	368 641
Autres pertes ordinaires	23	(3 640)	(425)	(3 623)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>3 194 184</u>	<u>4 578 404</u>	<u>10 693 809</u>
Impôts sur les bénéfices	24	(637 486)	(917 727)	(2 126 958)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>2 556 698</u>	<u>3 660 677</u>	<u>8 566 851</u>

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L**

16 Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	25	119 224 863	113 795 741	229 555 773
Investissements dans les contrats de Leasing	26	(106 580 019)	(115 355 501)	(204 786 612)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	27	(2 328 603)	(2 511 517)	(5 267 434)
Intérêts payés	28	(8 945 953)	(7 439 634)	(16 299 463)
Impôts et taxes payés	29	(3 532 773)	(3 273 162)	(9 454 882)
Autres flux liés à l'exploitation	35	(501 457)	1 662 165	1 904 182
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		<u>(2 663 942)</u>	<u>(13 121 908)</u>	<u>(4 348 436)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	(138 824)	(252 568)	(315 446)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	13 120	81 945	83 118
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	32	(2 174 350)	(4 810 000)	(7 200 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	33	2 212 591	1 319 499	1 556 373
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</i>		<u>(87 463)</u>	<u>(3 661 124)</u>	<u>(5 875 956)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décassements suite au rachat des actions propres	13	(313 157)	(675 222)	(1 386 835)
Dividendes et autres distributions	34	(3 637 827)	(3 708 989)	(3 758 268)
Encaissements provenant des emprunts	10	121 825 000	103 660 000	171 260 000
Remboursements d'emprunts	10	(113 295 830)	(82 106 613)	(157 657 988)
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</i>		<u>4 578 186</u>	<u>17 169 176</u>	<u>8 456 909</u>
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires		<u>500 000</u>	<u>1 500 000</u>	<u>1 000 000</u>
Variation de trésorerie		<u>2 326 781</u>	<u>1 886 144</u>	<u>(767 483)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4	7 843 552	8 611 035	8 611 035
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	10 170 333	10 497 179	7 843 552

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2014, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au F.O.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 30 juin 2013, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de ces mêmes paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de

trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs

compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit

juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatif d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce denier.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
- Banques	9 640 400	9 338 722	7 108 920
- Caisses	529 933	1 158 457	734 632
<u>Total</u>	<u>10 170 333</u>	<u>10 497 179</u>	<u>7 843 552</u>

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
Créances sur contrats mis en force	366 989 928	362 494 698	348 663 095
Encours financiers	341 994 237	337 405 596	325 654 720
Impayés	26 479 284	26 511 119	24 372 052
Intérêts échus différés	(1 483 593)	(1 422 017)	(1 363 677)
Créances sur contrats en instance de mise en force	970 727	334 247	457 999
Total brut des créances leasing	<u>367 960 656</u>	<u>362 828 945</u>	<u>349 121 094</u>
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(6 516 580)	(6 160 648)	(5 908 350)
Provisions pour dépréciation des impayés	(13 039 255)	(11 754 223)	(11 262 534)
Provision collective	(2 200 000)	(2 200 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 780 310)	(2 431 953)	(2 205 071)
Total net des créances leasing	<u>343 424 509</u>	<u>340 282 119</u>	<u>327 545 139</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2013	<u>326 112 719</u>
Additions de la période	
- Investissements	103 743 154
- Relocations	706 582
- Transferts	4 441 423
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(11 135)
- Cessions anticipées	(5 555 039)
- Relocations	(778 176)
- Transferts	(4 038 156)
- Remboursements du capital	(81 656 408)
Solde au 30 juin 2014	<u>342 964 964</u>

L'analyse de l'encours des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Paiement minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	158 326 488	152 747 699	150 935 998
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	223 120 141	218 536 518	210 971 531
- A recevoir dans plus de 5 ans	2 763 227	9 957 230	5 415 012
Total des paiement minimaux sur contrats actifs	<u>384 209 856</u>	<u>381 241 447</u>	<u>367 322 541</u>
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	25 961 309	24 737 792	24 177 315
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	25 574 541	23 389 038	21 889 691
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	386 768	1 164 879	1 247 787
Total des produits financiers non acquis	<u>51 922 619</u>	<u>49 291 709</u>	<u>47 314 793</u>
- Valeurs résiduelles	2 879 789	197 405	494 238
- Contrats suspendus contentieux	6 827 210	5 258 453	5 152 734
- Contrats en instance de mise en force	970 727	334 247	457 999
<u>Encours des contrats</u>	<u>342 964 964</u>	<u>337 739 843</u>	<u>326 112 719</u>

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	271 839 154	51 374 945	8 153 578	1 975 102	8 651 457	341 994 237
Impayés	1 998 055	6 458 754	2 935 234	1 244 317	13 842 923	26 479 284
Contrats en instance de mise en force	876 244	94 483	-	-	-	970 727
CREANCES LEASING	274 713 454	57 928 182	11 088 813	3 219 420	22 494 381	369 444 248
Avances reçues (*)	(3 310 075)	(127)	(47)	-	(178 819)	(3 489 068)
Dépôts de garantie (*)	(25 000)	-	(150 000)	-	(2 250)	(177 250)
ENCOURS GLOBAL	271 378 379	57 928 055	10 938 765	3 219 420	22 313 312	365 777 930
ENGAGEMENTS HORS BILAN	20 693 354	637 513	-	-	-	21 330 867
TOTAL ENGAGEMENTS	292 071 733	58 565 567	10 938 765	3 219 420	22 313 312	387 108 797
Produits réservés	-	-	(477 805)	(227 608)	(2 074 898)	(2 780 310)
Provisions sur encours financiers	-	-	(143 636)	(432 078)	(5 940 865)	(6 516 580)
Provisions sur impayés	-	-	(999 817)	(780 217)	(11 259 221)	(13 039 255)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 621 258)	(1 439 903)	(19 274 984)	(22 336 145)
ENGAGEMENTS NETS	292 071 733	58 565 567	9 317 507	1 779 517	3 038 328	364 772 652
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2,83%	0,83%	5,76%	
			9,42%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2013			7,48%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			14,82%	44,73%	86,38%	
			61,24%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2013			71,80%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Titres de participation	11 282 388	11 278 038	11 278 038
- Titres immobilisés	10 154 940	9 193 840	8 448 780
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	<u>21 439 328</u>	<u>20 473 878</u>	<u>19 728 818</u>
A déduire :			
- Versement restant à effectuer sur titres	-	(1 840 000)	-
<u>Montant libéré</u>	<u>21 439 328</u>	<u>18 633 878</u>	<u>19 728 818</u>
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(223 579)	(183 000)	(223 579)
<u>Montant net</u>	<u>21 215 749</u>	<u>18 450 878</u>	<u>19 505 239</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2013	11 278 038	11 278 038	-
<u>Additions de la période</u>			
- Société CGI	4 350	4 350	-
<u>Soldes au 30 Juin 2014</u>	<u>11 282 388</u>	<u>11 282 388</u>	<u>-</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2013	8 448 780	8 448 780	-
<u>Additions de la période</u>			
- Société ARMA PLUS	450 000	450 000	-
- Société ECOMAT	480 000	480 000	-
- Société INVEST IMMO	45 000	45 000	-
- Société MOUHIBA REAL ESTATE	30 000	30 000	-
- Société VESTA	96 300	96 300	-
- Société RED TEC	40 000	40 000	-
- Société POLYBAT	440 000	440 000	-
- Société PRO IMMO HAMMAMET	125 000	125 000	-
- Société TECNO CAP BON	90 000	90 000	-
- Société GREEN TECHNO	70 000	70 000	-
- CIL SICAR FONDS N° 1	303 700	303 700	-
<u>Retraits de la période</u>			
- Société DAR EL JELD	(250 000)	(250 000)	-
- SPI LE CAPITOLE	(130 000)	(130 000)	-
- Société TECNO INVEST & CONSULTING	(25 000)	(25 000)	-
- Société FORACHEM	(38 840)	(38 840)	-
- Société NAWEL INDUSTRIE	(20 000)	(20 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2014</u>	<u>10 154 940</u>	<u>10 154 940</u>	<u>-</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2014 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participation</u>					
* Compagnie Générale d'investissement	246 908	5	1 282 988	1998/1999/2000/ 2009/2010/2014	98,76%
* CIL SICAR	999 940	10	9 999 400	2010/2011/2012/2013	99,99%
<u>Total des titres de participation</u>			<u>11 282 388</u>		
<u>Titres immobilisés</u>					
* Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	33 344	10	333 440	2010	4,17%
* Société OCEANA	1 375	100	137 500	2009	2,46%
* Société Immobilière de Carthage	12 000	100	1 200 000	2008/2010/2011	16,67%
* Société TERRE ET PIERRE	250	100	25 000	2010	7,81%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	200	100	20 000	2010	10,00%
* Société DAR EL JELD	12 500	100	1 250 000	2010/2012	20,16%
* SPI LE CAPITOLE	500	100	50 000	2010/2012	5,68%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4,07%
* Société VOG TUNISIE	6 000	100	600 000	2010	27,27%
* Société MEHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société LASER INDUSTRIES	12 500	10	125 000	2011	29,41%
* Société TECNO INVEST & CONSULTING	1 000	100	100 000	2011/2012	20,00%
* Société MIDICARS	18 000	100	1 800 000	2012	15,00%
* Société SWEET HOME	6 400	10	64 000	2012	29,91%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100	30 000	2012	20,00%
* Société LA GRIFFE	50 000	10	500 000	2013	29,41%
* Société GRAFI PRINT	500	100	50 000	2013	27,78%
* Société ARMA PLUS	4 500	100	450 000	2014	30,00%
* Société ECOMAT	19 200	25	480 000	2014	20,00%
* Société GREEN TECHNO	700	100	70 000	2014	29,79%
* Société PRO IMMO HAMMAMET	12 500	10	125 000	2014	29,41%
* Société VESTA	9 630	10	96 300	2014	30,00%
* Société INVEST IMMO	4 500	10	45 000	2014	30,00%
* Société TECNO CAP BON	9 000	10	90 000	2014	30,00%
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	3 000	10	30 000	2014	30,00%
* Société RED TEC	400	100	40 000	2014	28,57%
* Société POLYBAT	44 000	10	440 000	2014	16,29%
* CIL SICAR FONDS N° 1	3 037	100	303 700	2014	
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>10 154 940</u>		
<u>Total</u>			<u>21 437 328</u>		

NOTE 7 : VALEURS IMMOBILISEES

TABEAU DES IMMOBISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels		95 675	6 135	-	-	101 810	95 675	1 023	-	-	96 698	5 113
Total des immobilisations incorporelles		95 675	6 135	-	-	101 810	95 675	1 023	-	-	96 698	5 113
Immeubles	5,0%	4 527 614	-	-	-	4 527 614	2 243 458	97 899	-	-	2 341 357	2 186 257
Matériel de transport	20,0%	857 351	54 649	35 000	-	877 000	527 312	57 130	35 000	-	549 442	327 558
Equipements de bureau	10,0%	373 206	18 880	807	-	391 279	269 453	10 074	581	-	278 945	112 334
Matériel informatique	33,3%	284 416	47 807	11 561	-	320 663	247 202	18 184	11 561	-	253 826	66 837
Installations générales	10,0%	400 232	11 352	-	1 144	410 440	244 558	14 261	-	458	258 361	152 079
Total des immobilisations corporelles		6 442 820	132 689	47 368	1 144	6 526 996	3 531 982	197 549	47 142	458	3 681 931	2 845 065
TOTAUX		6 538 495	138 824	47 368	1 144	6 628 806	3 627 657	198 571	47 142	458	3 778 628	2 850 178

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Prêts au personnel	2 647 455	2 334 247	2 434 323
- Créances sur cessions d'immobilisations	315 121	338 406	663 421
- Créances sur cessions titres de participations	296 000	-	296 000
- Avances aux fournisseurs	91 439	91 150	146 150
- Avances et acomptes au personnel	12 408	7 075	-
- Etat, crédit de TVA	565 197	170 114	-
- Compte d'attente / avance de TVA	185 799	60 025	142 684
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés (voir note 24)	4 004	-	-
- Produits à recevoir des tiers	646 890	1 282 529	1 198 852
- Compte d'attente	5 719	14 321	6 465
- Charges constatées d'avance	218 338	224 147	46 310
- Autres comptes débiteurs	391 606	221 180	250 317
- Charges à répartir	30 833	13 500	22 500
- Frais d'émission des emprunts étrangers	219 836	-	-
- Frais d'émission des obligations	433 508	506 875	536 999
<u>Total brut</u>	<u>6 064 153</u>	<u>5 263 568</u>	<u>5 744 020</u>
A déduire :			
- Provisions	(544 206)	(530 593)	(537 488)
<u>Montant net</u>	<u>5 519 947</u>	<u>4 732 975</u>	<u>5 206 532</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS
AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	678 360	10 000	688 360	655 860	1 667	657 527	30 833
Frais d'émission des obligations	(a)	3 652 831	20 038	3 672 869	3 115 831	123 529	3 239 360	433 508
Frais d'émission des emprunts étrangers		-	228 231	228 231	-	8 395	8 395	219 836
TOTAUX		4 331 191	258 270	4 589 461	3 771 691	133 591	3 905 282	684 177

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des obligations sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations et des emprunts étrangers, s'élevant à D : 131.924 figure parmi les charges financières.

NOTE 9 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	177 250	220 250	187 250
- Avances et acomptes reçus des clients	3 489 068	2 972 894	2 876 416
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>3 671 393</u>	<u>3 198 219</u>	<u>3 068 741</u>

NOTE 10 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Banques locales	83 185 714	91 314 286	92 364 286
- Banques étrangères	44 750 017	24 843 650	23 242 276
- Emprunts obligataires	121 800 000	127 000 000	125 500 000
- Billets de trésorerie	15 100 000	13 100 000	10 200 000
- Certificats de leasing	33 000 000	41 000 000	38 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>297 835 731</u>	<u>297 257 936</u>	<u>289 306 561</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 999 433	1 514 366	1 443 449
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	200 284	123 006	147 828
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 540 952	3 935 038	4 380 077
- Intérêts courus sur certificats de leasing	740 282	743 865	536 910
- Intérêts constatées d'avance sur billets de trésorerie	(100 650)	-	-
- Commissions courus sur emprunts bancaires étrangers	177 212	-	-
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(76 024)	(71 488)	(96 489)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(31 805)	-	(33 732)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(162)	(103 478)	(78 710)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 449 522</u>	<u>6 141 309</u>	<u>6 299 332</u>
<u>Total</u>	<u>304 285 253</u>	<u>303 399 245</u>	<u>295 605 894</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	1 000 000	-	500 000	500 000	-	500 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	900 000	-	-	900 000	-	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	5 714 286	-	1 428 571	4 285 715	2 857 144	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Annuellement (2011-2016)	750 000	-	150 000	600 000	300 000	300 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2012)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
ATB (2012)	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	1 600 000	-	-	1 600 000	1 200 000	400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	5 600 000	-	-	5 600 000	4 200 000	1 400 000
BIAT (2012/1)	3 000 000	Sur 2 tranches en 2013 et 2014	1 500 000	-	-	1 500 000	-	1 500 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	5 600 000	-	-	5 600 000	4 200 000	1 400 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	3 200 000	-	-	3 200 000	2 400 000	800 000
AMEN BANK (2013/1)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000
AMEN BANK (2013/4)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	1 000 000	-	200 000	800 000	600 000	200 000
BIAT (1/2)2013	4 000 000	Annuellement (2014-2015)	4 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
BT (2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
ATB 2013	5 000 000	Semestriellement (2013-2018)	4 500 000	-	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2013/5)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
BIAT (3/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2015)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	6 000 000	-	-	6 000 000	4 800 000	1 200 000
AMEN BANK (2013/7)	3 000 000	En bloc le 02/02/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
AMEN BANK (2013/8)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2013/9)	3 000 000	En bloc le 02/03/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
BIAT (2014)	3 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
BT (2014)	2 000 000	Annuellement (2015-2016)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BTK (2014)	3 000 000	Annuellement (2015-2019)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
<u>Sous-total</u>			92 364 286	8 000 000	17 178 571	83 185 715	53 557 144	29 628 571
<u>BANQUES ETRANGERES</u>								
B.E.I 2012 EUR	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	8 242 275	-	717 259	7 525 016	6 071 730	1 453 286
BIRD	10 000 000	Semestriellement (2015-2022)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
BAD	5 000 000	Semestriellement (2016-2022)	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	-
BERD EUR	10 000 000	Semestriellement (2016-2019)	-	22 225 000	-	22 225 000	22 225 000	-
<u>Sous-total</u>			23 242 275	22 225 000	717 259	44 750 016	43 296 730	1 453 287
<u>Total des crédits bancaires</u>			115 606 561	30 225 000	17 895 830	127 935 731	96 853 874	31 081 858

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période					
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an			
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>											
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000			
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	-	4 000 000	-	4 000 000			
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	-	4 000 000	-	4 000 000			
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000			
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	12 000 000	-	-	12 000 000	6 000 000	6 000 000			
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	12 000 000	-	-	12 000 000	6 000 000	6 000 000			
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000			
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000			
CIL 2012/2	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000			
CIL 2013/1	13 000 000	Annuellement (2016-2020)	13 000 000	-	-	13 000 000	13 000 000	-			
CIL 2013/1	8 500 000	Annuellement (2014-2018)	8 500 000	-	-	8 500 000	6 800 000	1 700 000			
CIL 2014/1		Annuellement (2015-2019)	-	14 300 000	-	14 300 000	14 300 000	-			
Total des emprunts obligataires						125 500 000	14 300 000	18 000 000	121 800 000	80 100 000	41 700 000
<u>BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>											
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>											
Billets de trésorerie à court terme			10 200 000	35 300 000	30 400 000	15 100 000	-	15 100 000			
Sous-total						10 200 000	35 300 000	30 400 000	15 100 000	-	15 100 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	En bloc le 13/05/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	En bloc le 16/05/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	En bloc le 12/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	En bloc le 23/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	En bloc le 21/12/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	En bloc le 10/02/2015	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 3/2013	1 000 000	En bloc le 27/01/2014	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 4/2013	2 000 000	En bloc le 10/02/2014	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat EL BARAKA 6/2011	3 000 000	En bloc le 27/05/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 6/2013	3 000 000	En bloc le 11/02/2014	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 7/2013	2 000 000	En bloc le 24/02/2014	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 8/2013	1 000 000	En bloc le 24/02/2014	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 9/2013	1 000 000	En bloc le 24/02/2014	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 10/2013	2 000 000	En bloc le 17/03/2014	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 11/2013	1 000 000	En bloc le 24/03/2014	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 12/2013	2 000 000	En bloc le 30/03/2014	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat EL BARAKA BANK 1/2014	3 000 000	En bloc le 19/02/2015	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat EL BARAKA BANK 2/2014	2 000 000	En bloc le 30/09/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK	2 000 000	En bloc le 12/05/2014	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	3 000 000	En bloc le 12/05/2014	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	3 000 000	En bloc le 12/05/2014	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
Certificat ZITOUNA BANK	1 000 000	En bloc le 26/05/2014	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	2 000 000	En bloc le 26/05/2014	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	1 000 000	En bloc le 26/05/2014	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	2 000 000	En bloc le 16/06/2014	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	1 000 000	En bloc le 23/06/2014	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	2 000 000	En bloc le 23/06/2014	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	3 000 000	En bloc le 27/06/2014	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	3 000 000	En bloc le 27/06/2014	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 1/2014	1 000 000	En bloc le 23/07/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
Certificat EL BARAKA BANK 3/2014	3 000 000	En bloc le 13/11/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 2/2014	2 000 000	En bloc le 25/08/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 3/2014	3 000 000	En bloc le 30/03/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 4/2014	2 000 000	En bloc le 15/09/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 5/2014	1 000 000	En bloc le 22/09/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 6/2014	2 000 000	En bloc le 22/09/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
<u>Sous-total</u>			38 000 000	42 000 000	47 000 000	33 000 000	-	33 000 000
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>			48 200 000	77 300 000	77 400 000	48 100 000	-	48 100 000
<u>TOTAL GENERAL</u>			289 306 561	121 825 000	113 295 830	297 835 731	176 953 874	120 881 858

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	151 074	124 827	86 866
- Effets à payer, prestataire assurance	578 464	538 612	446 697
- Factures non parvenues	-	-	10 750
<u>Sous total</u>	<u>729 538</u>	<u>663 439</u>	<u>544 313</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats d'immobilisations	6 692 234	3 393 265	1 515 216
- Effets à payer	10 235 257	10 863 825	4 036 683
- Retenue de garantie	109 574	95 776	99 335
- Factures non parvenues	-	26 423	-
<u>Sous total</u>	<u>17 037 065</u>	<u>14 379 289</u>	<u>5 651 235</u>
<u>Total</u>	<u>17 766 603</u>	<u>15 042 728</u>	<u>6 195 548</u>

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	274 004	268 295	277 992
- Personnel, rémunérations dues	121	84	-
- Personnel, autres charges à payer	224 172	261 096	297 287
- Etat, retenues sur salaires	99 051	92 170	15 541
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	294 792	302 511	221 729
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	10 814	11 574	35 317
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	5 015	12 493	13 484
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	-	226 938	54 648
- Etat, autres impôts et taxes à payer	15 449	16 511	13 923
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	8 220	8 049	8 340
- Etat, TVA à payer	-	-	682 133
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	43 423	32 094	32 094
- CNSS	203 049	192 159	119 110
- CAVIS	23 564	20 860	4 665
- CNAM	15 657	15 029	9 703
- Assurance Auto	-	35 089	-
- Assurance Vie	6 344	-	6 344
- Assurance Groupe	21 601	20 653	20 799
- Autres comptes créditeurs	34 530	459 039	97 665
- Avances sur cessions titres immobilisés	1 563 010	971 835	80 708
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	50 055	47 855	49 280
- Prestataires Recouvrement	206 173	139 382	153 318
- Prestataires Assurances	316 203	921 766	969 070
- Compte d'attente	668 455	760 202	668 455
- Diverses Charges à payer	357 780	298 570	380 412
- Autres produits constatés d'avance	603	6 750	8 105
- Provisions pour risques et charges	30 000	30 000	30 000
<u>Total</u>	<u>4 472 085</u>	<u>5 151 005</u>	<u>4 250 121</u>

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 500 000	2 500 000
- Réserve extraordinaire		-	1 750 000	1 750 000
- Réserves pour réinvestissements		20 441 840	16 994 000	16 994 000
- Réserves pour fonds social	(C)	1 710 468	1 486 865	1 437 586
- Actions propres	(D)	(2 679 919)	(1 655 149)	(2 366 762)
- Résultats reportés		3 456 294	509 321	509 321
Total des capitaux propres avant résultat de la période		50 428 683	46 585 037	45 824 145
Résultat de la période (1)		2 556 698	3 660 677	8 566 851
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	52 985 381	50 245 713	54 390 996
Nombre d'actions (2)		5 000 000	5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)		0,511	0,732	1,713

(A) Le capital social s'élève, au 30 juin 2014, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2016. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2013	152 606	2 366 762
Achats de l'exercice	22 831	313 157
Solde au 30 juin 2014	175 437	2 679 919

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 30 juin 2014, 3,51% du capital social.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2014
(exprimé en dinars)

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	1 318 727	265 639	(979 927)	9 108 340	50 980 644
Affectations approuvées par l'A.G.O du 21 Mai 2013		52 135		4 924 000	200 000	3 932 205		(9 108 340)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012						(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(675 222)		(675 222)
Encaissement de dividendes sur actions propres						61 477			61 477
Divers					(31 862)				(31 862)
Résultat de la période close le 30 juin 2013								3 660 677	3 660 677
Solde au 30 Juin 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 486 865	509 321	(1 655 149)	3 660 677	50 245 713
Résultats de la période clos le 30 juin 2013 (annualtion)								(3 660 677)	(3 660 677)
Rachat d'actions propres							(711 613)		(711 613)
Divers					(49 278)				(49 278)
Résultat net de l'exercice 2013								8 566 851	8 566 851
Solde au 31 Décembre 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 437 587	509 320	(2 366 762)	8 566 851	54 390 996
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 Mai 2014			(1 750 000)	3 447 840	300 000	6 569 011		(8 566 851)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres							(313 157)		(313 157)
Encaissement de dividendes sur actions propres						127 963			127 963
Divers					(27 119)				(27 119)
Résultat de la période close le 30 juin 2014								2 556 698	2 556 698
Solde au 30 Juin 2014	25 000 000	2 500 000	-	20 441 840	1 710 468	3 456 294	(2 679 919)	2 556 698	52 985 381

NOTE 14 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Intérêts de leasing	15 738 644	15 052 804	30 627 671
- Intérêts de retard	1 016 475	1 018 162	2 137 434
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	132 101	190 343	282 235
- Autres	468 824	159 516	537 274
Total	<u>17 356 044</u>	<u>16 420 825</u>	<u>33 584 613</u>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	129 993	251 250	363 535
Intérêts de retard antérieurs	156 890	117 012	195 656
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(576 030)	(433 812)	(442 356)
Intérêts de retard	(286 092)	(244 764)	(313 269)
Variation des produits réservés	<u>(575 239)</u>	<u>(310 314)</u>	<u>(196 434)</u>
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>16 780 805</u>	<u>16 110 511</u>	<u>33 388 179</u>
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	320 959 985	317 003 675	317 003 675
. A la fin de la période	336 137 754	332 481 390	320 959 985
. Moyenne	(D) 328 548 870	324 742 533	318 981 830
- Intérêts de la période	(C) 15 738 644	15 052 804	30 627 671
- Taux moyen	(C) / (D) 9,58%	9,27%	9,60%

NOTE 15 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	3 502 420	3 734 534	7 276 300
- Intérêts des crédits des banques locales	2 798 069	2 330 885	5 431 138
- Intérêts des crédits des banques étrangères	491 290	370 855	803 386
- Intérêts des autres opérations de financement	2 048 762	1 331 114	3 187 788
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	131 924	120 144	246 536
Total des charges financières des emprunts (A)	<u>8 972 465</u>	<u>7 887 531</u>	<u>16 945 149</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(45 746)	(56 003)	(117 939)
- Autres charges financières	28 575	11 899	27 687
Total des autres charges financières	<u>(17 170)</u>	<u>(44 104)</u>	<u>(90 252)</u>
Total général	<u>8 955 294</u>	<u>7 843 427</u>	<u>16 854 897</u>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	289 306 561	275 704 549	275 704 549
. A la fin de l'exercice	297 835 731	297 257 936	289 306 561
. Moyenne	(B) 293 571 146	286 481 243	282 505 555
- Taux moyen (A) / (B)	6,11%	5,51%	6,00%

NOTE 16 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Intérêts des comptes courants	6 718	6 694	13 499
- Plus values sur cession des titres immobilisés	266 449	251 144	380 085
- Dividendes	79 995	-	165 206
- Moins values sur cession des actions cotées	-	-	(968)
- Plus values sur titres SICAV	8 457	17 531	17 540
- Plus values sur cession des actions cotées	-	-	236
- Autres produits financiers	34 243	13 251	98 434
Total	<u>395 862</u>	<u>288 620</u>	<u>674 033</u>

NOTE 17 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Salaires et complément de salaires	1 495 905	1 511 922	2 823 195
- Charges connexes aux salaires	45 625	38 295	79 113
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	237 896	228 653	456 642
- Autres charges sociales	49 159	49 703	101 021
Total	<u>1 828 585</u>	<u>1 828 573</u>	<u>3 459 972</u>

NOTE 18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 023	-	-
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	197 549	217 063	421 483
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	1 667	-	-
<u>Total</u>	<u>200 239</u>	<u>217 063</u>	<u>421 483</u>

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Achats de matières et fournitures	106 072	116 637	197 153
<u>Total des achats</u>	<u>106 072</u>	<u>116 637</u>	<u>197 153</u>
- Sous-traitance générale	14 395	15 200	30 467
- Locations	41 839	42 527	133 979
- Entretien et réparations	104 786	85 523	183 754
- Primes d'assurances	21 933	22 930	45 148
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>182 953</u>	<u>166 181</u>	<u>393 348</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	44 850	43 234	94 831
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	79 829	94 739	181 932
- Publicités, publications, relations publiques	68 819	69 956	142 064
- Déplacements, missions et réceptions	37 212	40 405	43 624
- Frais postaux et de télécommunications	70 708	69 330	137 998
- Services bancaires et assimilés	70 267	86 003	170 786
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>371 685</u>	<u>403 667</u>	<u>771 235</u>
- Jetons de présence	31 500	31 500	63 000
- Rémunération du comité d'audit	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité de risques	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité de crédits	7 500	7 500	15 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>54 000</u>	<u>54 000</u>	<u>108 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	39 235	38 485	83 514
- T.C.L.	40 157	45 077	84 406
- Droits d'enregistrement et de timbres	5 016	1 787	2 295
- Autres impôts et taxes	21 070	16 418	34 205
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>105 478</u>	<u>101 767</u>	<u>204 420</u>
<u>Total général</u>	<u>820 188</u>	<u>842 252</u>	<u>1 674 156</u>

NOTE 20 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 136 449	4 166 336	5 256 416
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 751 498)	(2 686 770)	(3 498 138)
- Créances radiées	4 718	40 512	1 135 700
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(1 022 695)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(94 649)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(18 356)
- Encaissement sur créances radiées	(16 200)	(30 000)	(45 000)
Total	<u>2 373 469</u>	<u>1 490 078</u>	<u>1 713 277</u>

NOTE 21 : DOTATIONS NETTES AUX AUTRES PROVISIONS

Le détail des autres provisions est le suivant :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	6 718	6 909	13 804
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres de participation	-	-	40 579
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	(60 000)	(60 000)
Total	<u>6 718</u>	<u>(53 091)</u>	<u>(5 617)</u>

NOTE 22 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	13 020	81 945	81 955
- Apurement de comptes	9 831	67 136	285 979
- Autres gains sur éléments exceptionnels	6 517	659	707
Total	<u>29 368</u>	<u>149 739</u>	<u>368 641</u>

NOTE 23 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Moins value sur cessions d'immobilisations	812	-	-
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	283	75	182
- Pénalités de retard	2 545	350	3 441
Total	<u>3 640</u>	<u>425</u>	<u>3 623</u>

NOTE 24 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
Bénéfice comptable	3 194 184	4 578 404	10 693 809
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4 136 449	4 166 336	5 256 416
- Dotations aux provisions des autres actifs	6 718	6 909	13 804
- Dotations aux provisions sur titres de participation	-	-	37 000
- Reprises sur provisions	1 751 498	2 686 770	-
- Reprises sur provisions fiscales 2010	-	-	7 467 712
- Reprises sur provisions fiscales 2011	-	-	511 528
- Reprises sur provisions fiscales 2012	-	-	2 226 076
- Provisions pour congés payés 2014/2013	-	-	277 992
- Jetons de présence excédentaires	13 500	13 500	27 000
- Diverses charges non déductibles	53 004	49 824	79 673
A déduire			
- Provisions fiscales 2010/2009 pour affaires en cours	-	-	5 943 655
- Reprises sur provisions comptables	1 751 498	2 686 770	4 261 661
- Provisions pour congés payés 2013/2012	-	-	269 048
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	60 000	60 000
- Dividendes	79 995	-	165 206
- Plus value sur cession d'actions cotées	-	-	236
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>7 323 860</u>	<u>8 754 973</u>	<u>15 891 204</u>
Provisions pour créances douteuses 100%	4 136 449	4 166 336	5 256 416
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>3 187 411</u>	<u>4 588 637</u>	<u>10 634 788</u>
Réinvestissements exonérés			
* Société CIL SICAR	-	-	1 840 000
* Société GRAFI PRINT	-	-	50 000
* Société LA GRIFFE	-	-	500 000
* Société ARMA PLUS	-	-	450 000
* Société GREEN TECHNO	-	-	70 000
* Société INVEST IMMO	-	-	45 000
* Société VESTA	-	-	96 300
* Société RED TEC	-	-	40 000
* Société MOUHIBA REAL ESTATE	-	-	30 000
* Société ECOMAT	-	-	480 000
* Société PRO IMMO HAMMAET	-	-	125 000
* Société POLYBAT	-	-	440 000
* Société TECHNO CAP BON	-	-	90 000
* CIL SICAR FONDS N° 1	-	-	303 700
* Reliquat à investir	1 366 023	1 966 559	-
<u>Bénéfice imposable</u>	<u>1 821 388</u>	<u>2 622 078</u>	<u>6 074 788</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	<u>637 486</u>	<u>917 727</u>	<u>2 126 958</u>
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	638 087	689 292	2 067 877
- Retenues sur placements	3 403	1 497	4 433
<u>Impôt à payer (Report d'impôt)</u>	<u>(4 004)</u>	<u>226 938</u>	<u>54 648</u>

NOTE 25 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

			<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	24 372 052	23 750 098	23 750 098
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(26 479 284)	(26 511 119)	(24 372 052)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 9	(2 876 416)	(2 435 623)	(2 435 623)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 9	3 489 068	2 972 894	2 876 416
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 9	(192 325)	(225 325)	(225 325)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 9	182 325	225 325	192 325
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 363 677)	(1 335 304)	(1 335 304)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	1 483 593	1 422 017	1 363 677
- TVA collectée	+		16 951 144	15 458 262	31 118 340
- TVA collectée sur avances et acomptes			(1 124 634)	(396 275)	(820 799)
- Remboursements principal	+	Note 5	81 656 408	79 010 489	157 800 433
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 14	17 356 044	16 420 825	33 584 613
- Autres produits d'exploitation	+		176 282	198 261	384 746
- Créances virées en pertes	-	Note 20	(4 718)	(40 512)	(1 135 700)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 20	16 200	30 000	45 000
- Encours financiers virés en pertes	-	Note 5	-	-	449 110
- Plus/Moins values sur relocations	-	Note 5	71 594	(125 497)	(509 679)
- Plus/Moins values sur transferts	-	Note 5	(403 267)	(342 787)	(407 083)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 8	663 421	522 212	522 212
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 8	(315 121)	(338 406)	(663 421)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	11 135	4 871	37 341
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	5 555 039	5 531 336	9 336 448
			<u>119 224 863</u>	<u>113 795 741</u>	<u>229 555 773</u>

Encaissements reçus des clients**NOTE 26 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING**

			<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 11	5 651 235	15 194 837	15 194 837
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 11	(17 037 065)	(14 379 289)	(5 651 235)
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	-	Note 8	(146 150)	(91 650)	(91 650)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	+	Note 8	91 439	91 150	146 150
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	103 743 154	101 300 530	172 301 564
- TVA sur Investissements	+		14 268 938	13 225 666	22 873 679
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 12	13 484	26 750	26 750
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 12	(5 015)	(12 493)	(13 484)
			<u>106 580 019</u>	<u>115 355 501</u>	<u>204 786 612</u>

Investissements dans les contrats de leasing

NOTE 27 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 12	(121)	(84)	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 8	-	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 8	12 408	7 075	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 11	544 313	683 687	683 687
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 11	(729 538)	(663 439)	(544 313)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 12	277 992	269 048	269 048
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 12	(274 004)	(268 295)	(277 992)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 12	297 287	291 715	291 715
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 12	(224 172)	(261 096)	(297 287)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 12	15 541	36 230	36 230
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 12	(99 051)	(92 170)	(15 541)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 12	221 729	211 969	211 969
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 12	(294 792)	(302 511)	(221 729)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 12	119 110	133 682	133 682
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 12	(203 049)	(192 159)	(119 110)
- CAVIS en début de période	+	Note 12	4 665	13 939	13 939
- CAVIS en fin de période	-	Note 12	(23 564)	(20 860)	(4 665)
- CNAM en début de période	+	Note 12	9 703	10 948	10 948
- CNAM en fin de période	-	Note 12	(15 657)	(15 029)	(9 703)
- Assurance groupe et vie en début de période	+	Note 12	27 143	19 449	19 449
- Assurance groupe et vie en fin de période	-	Note 12	(27 945)	(20 653)	(27 143)
- Assurance auto en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Assurance auto en fin de période	-	Note 12	-	(35 089)	-
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 12	49 280	47 990	47 990
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 12	(50 055)	(47 855)	(49 280)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 12	380 412	291 825	291 825
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 12	(357 780)	(298 570)	(380 412)
- TVA, payée sur biens et services	+		115 454	129 214	251 919
- Charges de personnel	+	Note 18	1 828 585	1 828 573	3 459 972
- Autres charges d'exploitation	+	Note 20	820 188	842 252	1 674 156
- Impôts et taxes	-	Note 20	(105 478)	(101 767)	(204 420)
- Charges à répartir	+	Note 9	10 000	13 500	22 500
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			<u>2 328 603</u>	<u>2 511 517</u>	<u>5 267 434</u>

NOTE 28 : INTERETS PAYES

			<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 8	248 270	102 001	258 518
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 10	(208 931)	(99 507)	(99 507)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 10	107 991	174 966	208 931
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 12	35 317	-	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 12	(10 814)	(11 574)	(35 317)
,					
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 10	4 380 077	4 388 590	4 388 590
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 10	(3 540 952)	(3 935 038)	(4 380 077)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 10	1 443 449	880 219	880 219
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 10	(1 999 433)	(1 514 366)	(1 443 449)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	147 828	134 422	134 422
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(200 284)	(123 006)	(147 828)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 10	536 910	463 509	463 509
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 10	(740 282)	(743 865)	(536 910)
- Intérêts constatés d'avance sur billets de trésorerie en début de période	-	Note 10	-	-	-
- Intérêts constatés d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+	Note 10	100 650	-	-
- Commissions courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	-	-	-
- Commissions courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(177 212)	-	-
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 15	8 955 294	7 843 427	16 854 897
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 15	(131 924)	(120 144)	(246 536)
			<u>8 945 953</u>	<u>7 439 634</u>	<u>16 299 463</u>

Intérêts payés**NOTE 29 : IMPOTS PAYES**

			<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 12	54 648	506 994	506 994
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 12	-	(226 938)	(54 648)
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en début de période	-	Note 8	-	-	-
- Etat, crédits d'impôts sur les bénéfices en fin de période	+	Note 8	4 004	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 12	13 923	16 713	16 713
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 12	(15 449)	(16 511)	(13 923)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 12	8 340	8 071	8 071
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 12	(8 220)	(8 049)	(8 340)
- TVA payée	+		2 732 563	1 973 388	6 668 637
- Impôts et taxes	+	Note 19	105 478	101 767	204 420
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 24	637 486	917 727	2 126 958
			<u>3 532 773</u>	<u>3 273 162</u>	<u>9 454 882</u>

Impôts payés

NOTE 30 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Investissements en Immobilisations corporelles et incorporelles	+ Note 7	138 824	252 568	315 446
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>138 824</u>	<u>252 568</u>	<u>315 446</u>

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Moins-values sur cession d'immobilisations	- Note 23	(812)	-	-
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 7	226	-	1 163
- Immobilisations mises en rebut	+ Note 7	686	-	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 22	13 020	81 945	81 955
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>13 120</u>	<u>81 945</u>	<u>83 118</u>

NOTE 32 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+ Note 6	2 174 350	4 810 000	7 200 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>2 174 350</u>	<u>4 810 000</u>	<u>7 200 000</u>

NOTE 33 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+ Note 6	463 840	96 520	1 391 580
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+ Note 16	266 449	251 144	380 085
- Créances sur cession titre immobilisés en début de période	+ Note 8	296 000	-	-
- Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	- Note 8	(296 000)	-	(296 000)
- Avances sur cession titre immobilisés en début de période	- Note 12	(80 708)	-	-
- Avances sur cession titre immobilisés en fin de période	+ Note 12	1 563 010	971 835	80 708
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>2 212 591</u>	<u>1 319 499</u>	<u>1 556 373</u>

NOTE 34 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Dividendes	+	Note 13	3 750 000	3 750 000	3 750 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 13	(127 963)	(61 477)	(61 477)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 12	32 094	20 698	20 698
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 12	(43 423)	(32 094)	(32 094)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 13	27 119	31 862	81 141
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>3 637 827</u>	<u>3 708 989</u>	<u>3 758 268</u>

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			<u>30 Juin 2014</u>	<u>30 Juin 2013</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	Note 8	(563 800)	(690 669)	(942 250)
- Remboursements sur prêts au personnel	-	Note 8	350 668	281 647	433 152
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 8	1 198 852	1 101 306	1 101 306
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 8	(646 890)	(1 282 529)	(1 198 852)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 8	46 310	36 701	36 701
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 8	(218 338)	(224 147)	(46 310)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 8	250 317	226 695	226 695
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 8	(391 606)	(221 180)	(250 317)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 8	6 465	14 411	14 411
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 8	(5 719)	(14 321)	(6 465)
- Comptes d'attente en début de période	-	Note 12	(668 455)	-	-
- Comptes d'attente en fin de période	+	Note 12	668 455	760 202	668 455
- Placements en titres en début de période	+	-	-	1 392 428	1 392 428
- Placements en titres en fin de période	-	-	-	(20 218)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 12	(250 983)	(217 112)	(217 112)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 12	240 703	598 421	250 983
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 12	(969 070)	(1 104 038)	(1 104 038)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 12	316 203	921 766	969 070
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 12	(8 105)	(8 793)	(8 793)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 12	603	6 750	8 105
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 16	129 413	37 476	293 948
- Autres gains ordinaires	+	Note 22	16 348	67 794	286 686
- Autres pertes ordinaires	-	Note 23	(2 828)	(425)	(3 623)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>(501 457)</u>	<u>1 662 165</u>	<u>1 904 182</u>

NOTE 36 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 14 Août 2014. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de Compagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 15 août 2014

Les Commissaires aux Comptes

F.A.C

DELTA CONSULT

Mohamed Neji HERGLI

Walid BEN SALAH

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1025- Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014 accompagnés du rapport des Commissaires aux Comptes Mr Ghazi HANTOUS et Mr Chiheb GHANMI.

ACTIF	Notes	au 30/06/2014			au 30/06/2013	au 31/12/2013
		brut:	amortissements et provisions:	net:		net:
AC1 Actifs incorporels						
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		2 156 187	1 726 373	429 814	305 311	336 952
	AC1	2 156 187	1 726 373	429 814	305 311	336 952
AC2 Actifs corporels d'exploitation						
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		12 565 447	9 955 192	2 610 256	2 410 892	2 645 920
	AC2	12 565 447	9 955 192	2 610 256	2 410 892	2 645 920
AC3 Placements						
AC31 Terrains et constructions						
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		25 461 252	4 409 427	21 051 825	16 304 793	21 409 178
AC3111 Terrains et constructions d'exploitation		19 027 094	2 979 916	16 047 177	11 073 914	16 442 777
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 434 158	1 429 511	5 004 647	5 230 880	4 966 400
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations						
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation		77 764 638	12 331 871	65 432 767	64 042 625	65 756 310
AC33 Autres placements financiers						
AC331 Actions, autres titres à revenu variable		569 289 326	4 855 883	564 433 443	537 028 133	535 448 400
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		33 241 214	4 141 816	29 099 397	29 637 392	29 171 485
AC334 Autres prêts		472 030 402	650 502	471 379 900	451 857 000	452 405 350
AC336 Autres		7 947 152	63 565	7 883 586	6 443 666	7 027 231
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes						
AC34		56 070 559		56 070 559	49 090 074	46 844 334
	AC34	5 517 292		5 517 292	5 454 302	5 512 848
		678 032 508	21 597 181	656 435 326	622 829 852	628 126 736
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques						
AC510 Provision pour primes non acquises		11 196 358		11 196 358	10 655 007	8 980 593
AC531 Provision pour sinistres (non vie)		39 185 355		39 185 355	32 104 656	39 578 544
AC541 Provision pour participation aux bénéficiaires et		3 782 777		3 782 777	974 180	3 474 538
	AC5	54 164 490	0	54 164 490	43 733 843	52 033 675
AC6 Créances						
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe						
AC611 Primes acquises et non émises		153 870 782	47 990 088	105 880 693	93 031 973	80 289 925
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		15 049 211		15 049 211	13 422 357	17 315 125
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		112 850 447	42 802 538	70 047 909	64 605 700	46 626 238
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance						
AC623 Autres créances		12 512 240	6 364 476	6 147 765	6 837 900	5 759 400
AC631 Personnel		5 831 274	361 937	5 469 337	4 666 102	8 196 678
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 340 982	9 519	1 331 463	936 435	176 196
AC633 Débiteurs divers		2 296 735		2 296 735	2 061 015	6 009 700
		2 193 557	352 419	1 841 139	1 668 651	2 010 781
	AC6	172 214 296	54 716 501	117 497 795	104 535 975	94 246 004
AC7 Autres éléments d'actif						
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		23 549 324		23 549 324	19 453 950	38 195 192
AC72 Charges reportées		3 804 064		3 804 064	2 918 982	3 522 135
AC721 Frais d'acquisition reportés		3 804 064		3 804 064	2 918 982	3 522 135
AC73 Comptes de régularisation Actif						
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		24 757 011		24 757 011	21 914 262	18 519 461
AC732 Estimations de réassurance		23 614 787		23 614 787	20 555 846	16 976 808
AC733 Autres comptes de régularisation		60 400		60 400	32 640	60 400
AC74 Ecart de conversion		1 081 824		1 081 824	1 325 777	1 482 252
		1 014 195		1 014 195	685 051	1 014 195
		53 124 594	0	53 124 594	44 972 245	61 250 984
Total de l'actif		972 257 522	87 995 247	884 262 275	818 788 117	838 640 269

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		notes:	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES:					
CP1	Capital social ou fonds équivalent		23 076 930	23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital		142 269 531	140 536 465	140 648 824
CP3	Rachat d'actions propres				
CP4	Autres capitaux propres		1 926 258	121 930	1 926 258
CP5	Résultat reporté		78 394 567	67 112 672	65 308 344
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice			245 667 286	230 847 997	230 960 356
CP6	Résultat de l'exercice		13 253 738	14 286 704	18 740 071
Total capitaux propres avant affectation			258 921 025	245 134 701	249 700 427
PASSIF:					
PA2 Provisions pour autres risques et charges					
PA23	Autres provisions		1 912 000	989 000	1 412 000
			1 912 000	989 000	1 412 000
PA3 Provisions techniques brutes					
PA310	Provision pour primes non acquises		73 575 588	57 689 078	57 635 930
PA320	Provision d'assurance vie		34 344 080	30 447 727	31 065 535
PA330	Provision pour sinistres (vie)		5 721 266	5 146 643	5 520 862
PA331	Provision pour sinistres (non vie)		402 734 442	378 679 125	390 651 102
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		230 957	251 426	230 957
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		9 198 491	8 498 408	9 616 108
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage		242 000	247 172	242 000
PA360	Autres provisions techniques (vie)				
PA361	Autres provisions techniques (non vie)		16 835 196	17 586 488	17 630 860
			542 882 020	498 546 066	512 593 355
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			18 947 196	16 853 657	18 744 324
PA6 Autres dettes					
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	PA61	14 823 823	12 500 458	16 271 358
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	PA62	20 570 832	17 194 936	14 070 868
PA63	Autres dettes	PA63	20 941 981	18 737 839	19 527 962
PA631	Dépôts et cautionnements reçus		3 630 228	3 620 771	3 558 483
PA632	Personnel		4 242 789	3 978 193	4 255 575
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		4 313 182	4 219 963	4 752 815
PA634	Créditeurs divers		8 755 782	6 918 912	6 961 089
			56 336 637	48 433 233	49 870 188
PA7 Autres passifs					
PA71	Comptes de régularisation Passif	PA71	3 933 592	7 840 825	4 990 170
PA711	Estimations de réassurance		0	0	
PA712	Autres comptes de régularisation Passif		3 933 592	7 840 825	4 990 170
PA72	Ecart de conversion		1 329 805	990 636	1 329 805
			5 263 398	8 831 460	6 319 976
Total du Passif			625 341 250	573 653 417	588 939 842
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF			884 262 275	818 788 117	838 640 269

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie arrêté au 30/06/2014 (en dinars tunisien)

	Opérations brutes 30/06/2014	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2014	Opérations nettes 30/06/2014	Opérations nettes 30/06/2013	Opérations nettes 31/12/2013
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées	156 004 314	24 462 962	131 541 352	118 296 867	215 633 138
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-6 939 658	-2 215 765	-13 723 893	-5 237 260	-6 858 526
	140 064 656	22 247 197	117 817 459	113 059 607	208 774 612
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat					
PRNT3	13 617 853		13 617 853	10 799 635	24 299 299
PRNV2 Autres produits techniques	394 687		394 687	1 536 397	389 931
CHNV1 Charge de sinistres					
CHNV11 Montants payés	87 243 827	2 462 921	84 780 906	87 314 277	171 566 920
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	12 083 340	-393 189	12 476 529	439 787	4 937 876
	99 327 167	2 069 731	97 257 436	87 754 064	176 504 796
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	-795 664		-795 664	-1 867 607	-1 823 234
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	1 515 467	630 627	884 840	-292 379	512 254
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition	7 558 996		7 558 996	6 911 738	14 121 381
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-281 929		-281 929	216 271	-386 882
CHNV43 Frais d'administration	10 945 641		10 945 641	11 570 894	23 235 882
CHNV44 commissions reçues des réassureurs		5 146 495	5 146 495	4 461 968	7 129 183
	18 222 709	5 146 495	13 076 214	14 236 936	29 841 197
CHNV5 Autres charges techniques	8 710 256		8 710 256	8 039 369	15 561 351
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	0		0	0	-5 172
résultat technique de RTNV l'assurance et/ou de la réassurance non vie	27 097 260	14 400 344	12 696 917	17 525 256	12 872 650

L'état de résultat technique de l'assurance vie arrêté au 30/06/2014 (en dinars tunisien)

	Opérations brutes	cessions et/ou	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	30/06/2014	rétrocessions 30/06/2014	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	5 967 928	37 332	5 930 596	5 050 745	9 860 640
PRV2 Produits de placements					
PRV21 Revenus des placements	1 150 142		1 150 142	993 002	1 821 535
PRV22 Produits des autres placements					
	1 150 142	0	1 150 142	993 002	1 821 535
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	616 888		616 888	385 031	439 194
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	114 920		114 920	52 337	344 048
	731 808	0	731 808	437 368	783 241
PRV3 Plus values non réalisées sur placements					
PRV4 Autres produits techniques			0	0	198
CHV1 Charge de sinistres					
CHV11 Montants payés	1 384 101		1 384 101	1 308 456	2 658 089
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	200 404		200 404	537 853	912 072
	1 584 506	0	1 584 506	1 846 310	3 570 160
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie	3 278 544		3 278 544	6 502 934	7 120 742
	3 278 544	0	3 278 544	6 502 934	7 120 742
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	0		0	-4 583	-25 052
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	1 149 783		1 149 783	895 002	1 843 555
CHV43 Frais d'administration	930 504		930 504	737 017	1 532 791
CHV44 commissions reçues des réassureurs			0	327	717
	2 080 286	0	2 080 286	1 631 692	3 375 629
CHV5 Autres charges techniques	152 239		152 239	139 594	269 745
CHV9 Charges de placements					
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	25 600		25 600	23 084	66 804
CHV92 Correction de valeur sur placements	707 453		707 453	542 028	602 885
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	57 044		57 044	28 602	54 715
	790 097	0	790 097	593 713	724 404
Sous total (résultat technique de RTV l'assurance et/ou de la réassurance vie)	-35 796	37 332	-73 128	-4 228 545	-2 570 014

L'état de résultat arrêté au 30/06/2014

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
RTNV	Résultat technique non vie	12 696 917	17 525 256	12 872 650
RTV	Résultat technique vie	-73 128	-4 228 545	-2 570 014
PRNT1	Produits des placements			
PRNT11	Revenus des placements	21 356 719	19 212 709	34 965 708
PRNT12	Produits des autres placements			
		21 356 719	19 212 709	34 965 708
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	11 454 858	7 449 628	8 430 648
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	2 133 916	1 012 620	6 604 249
		13 588 774	8 462 249	15 034 897
CHNT1	Charges des placements			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	475 363	446 626	1 282 355
CHNT12	Correction de valeur sur placements	13 136 537	10 487 212	11 572 826
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	1 059 242	553 387	1 050 291
		14 671 142	11 487 226	13 905 472
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique non vie	13 617 853	10 799 635	24 299 299
PRNT2	Autres produits non techniques	212 328	843 584	2 696 073
CHNT3	Autres charges non techniques	500 000	512 341	1 402 739
	Résultat provenant des activités ordinaires	18 992 616	19 016 052	23 391 804
CHNT4	Impôts sur le résultat	5 738 878	4 729 348	4 651 732
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	13 253 738	14 286 704	18 740 071
PRNT4	Gains extraordinaires			
CHNT5	Pertes extraordinaires			
	Résultat extraordinaire	0	0	0
	Résultat net de l'exercice	13 253 738	14 286 704	18 740 071
CHNT6/PRN	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)			
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	13 253 738	14 286 704	18 740 071

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30/06/2014
(Chiffres arrondis en dinars)

	AU 30/06/2014	AU 30/06/2013	AU 31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçus des assurés	141 542 605	124 564 272	257 794 477
Sommes versés pour paiement des sinistres	-91 673 804	-86 971 896	-177 270 013
Encaissements des primes reçues (acceptation)	298 875	3 204 832	3 663 745
Sommes versés pour paiement des sinistres (acceptation)	-465 123	-2 196 397	-2 397 075
Commissions versés sur les acceptations	-104 675	-1 231 323	-1 370 206
Décaissements des primes pour les cessions	-15 878 444	-19 000 906	-38 923 105
Encaissements des sinistres pour les cessions	3 023 012	9 297 765	15 688 473
Commissions reçus sur les cessions	2 806 987	3 868 932	9 869 906
Commissions versés aux intermédiaires	-9 582 688	-8 118 661	-17 195 966
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-11 591 375	-11 453 149	-21 321 595
Variation des dépôts auprès des cédantes	-93 577	254 060	240 250
Variation des espèces reçus des cessionnaires	370 475	40 262	3 227 033
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-44 656 073	-12 733 309	-24 065 531
Encaissements liés à la cession de placements financiers	16 713 127	5 545 792	15 954 877
Taxes et impôts versés au Trésor	-23 419 326	-21 038 417	-39 637 050
Produits financiers reçus	15 606 869	16 225 522	36 170 538
autres mouvements	6 501 928	2 172 368	5 947 927
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	-10 601 206	2 429 748	26 376 685
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-747 795	-456 941	-1 165 217
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		24 800	
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		-200 000	-5 487 000
Encaissement provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	92 326		
Décaissement provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-1 000 000	-1 999 995	-3 279 745
Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	1 736 916	528 000	2 622 132
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	81 447	-2 104 136	-7 309 830
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions	-4 126 109	-4 126 109	-4 126 109
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	-4 126 109	-4 126 109	-4 126 109
VARIATION DE TRESORERIE	-14 645 869	-3 800 497	14 940 745
TRESORERIE AU DEBUT DE LA PERIODE	38 195 192	23 254 447	23 254 447
TRESORERIE A LA CLOTURE DE LA PERIODE	23 549 324	19 453 950	38 195 192
	-14 645 869	-3 800 497	14 940 745

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES AU 30/06/2014
(Chiffres arrondis en dinars)

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<u>Engagements Reçus</u>	-	-	-
Cautions reçues	5 448 000	4 882 660	5 006 728
Cautions Agents Généraux	1 505 000	1 321 500	1 188 000
TOTAL	6 953 000	6 204 160	6 194 728
<u>Engagements donnés</u>	-	-	-
Cautions données	1 729 788	1 309 136	1 130 738
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	2 332 800	322 800	322 800
TOTAL	4 062 588	1 631 936	1 453 538

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2014

1-PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1000 Tunis
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance toutes branches
- **Registre de commerce** : B 17339 1996 – Tunis
- **Matricule fiscal** : 0002388 P M 000
- **Réseau de production** : 13 succursales
182 Agents d'assurance
23 Courtiers

2-FAITS MARQUANTS

Le premier semestre 2014 a été marqué par :

- Le démarrage de la phase de mise en œuvre du lot "Automobile" du projet de refonte du système d'information,
- Le démarrage des travaux d'élaboration du plan stratégique et opérationnel 2015/2019,
- Un total du bilan de 884,262 MD contre 818,788MD à fin juin 2013 et un résultat net de la période de 13,254 MD,
- Des fonds propres de 258,921 MD contre 245,135 MD à fin juin 2013,
- Un chiffre d'affaires de l'ordre de 166,197 MD contre 148,392 MD au 30/06/2013, soit une progression de 12 %,
- Des sinistres payés passant de 93,031 MD à 82,682 MD soit une régression de 10,349 MD suite à la liquidation de dossiers importants au courant du premier semestre 2013,
- Des produits de placements nets de 21,366 MD contre 17,024 MD au 30 juin 2013 soit une enveloppe additionnelle de 4,342 MD,
- Une revue de la méthode de calcul des PPNA au 30 juin 2014 par rapport à la même période de l'exercice 2013 suite à la recommandation des commissaires aux comptes qui a impacté considérablement le résultat semestriel.

3- NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

4- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 30/06/2014, se résument comme suit :

4-1 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels		33%
Matériels de Transport	20%	
Matériels informatiques		15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%	
Agence. Aménagement et Installations		10%

4-2 Placements :

a- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette et des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

b- Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :

b-1 Actions et autres titres à revenus variables :

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Ainsi sont considérées comme titres à revenus variables les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : Cours moyen boursier du 30 juin 2014

Actions non cotées : Valeur mathématique au 31/12/2013

Parts d'OPCVM : Valeur liquidative du 30 Juin 2014

Les moins values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

4-3 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

* Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisés subrogées à l'entreprise d'assurance.

* Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.

* Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

4-4 Les provisions sur créances :

La provision pour dépréciation des créances constatée à l'actif du bilan couvre le risque de non recouvrement de certaines créances.

Au 30 juin 2014, une dotation forfaitaire est allouée aux créances nées d'opérations d'assurance directe.

4-5 Les primes acquises et non émises:

Elles sont afférentes au premier semestre 2014 mais n'ayant pu être émises.

4-6 Les primes à annuler :

Les primes à annuler sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

4-7 Autres éléments d'actif :

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités, les charges reportées, les comptes de régularisation et les écarts de conversion.

4-8 Capitaux propres :

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les autres réserves, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

4-9 Provisions Techniques:

Cette rubrique enregistre les provisions prévues par les normes comptables d'assurance et l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, l'arrêté du Ministre des Finances du 28/03/2005 et l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009.

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- Provisions pour primes non acquises :

Les provisions Pour Primes Non Acquise sont déterminées sur la base du chiffre d'affaires prévisionnel avec l'hypothèse que le pourcentage des primes émises qui chevauche est le même que l'exercice 2013 sauf pour la branche automobile le calcul a été effectué pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata temporis.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative la provision est calculée suivant les taux de cession par branche.

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

b- Provisions mathématique vie :

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) et des chargements pour frais de gestion conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des finances du 27/02/2001.

Les IBNR au 30 juin 2014 sont maintenus au même niveau que celui du 31 décembre 2013.

Les provisions pour sinistres à payer sont présentées au passif après déduction des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d- Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e- Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes:

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires de contrats d'assurance sous la forme de participation aux bénéfices et ristournes dans le mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant des participations aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la société.

Le montant des ristournes est évalué par référence à une méthode statistique.

f-Provisions pour risques en cours :

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

g- Provisions pour égalisation :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir.

4-10 Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

4-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes:

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes:

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants: l'effectif - la masse salariale.

4-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 30/06/N) / 2).

4-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

4-14 L'état de flux de trésorerie :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de recensement individuel par flux.

Les encaissements et les décaissements de fonds de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

La trésorerie se compose des avoirs en dinars et en devises auprès des banques, du Centre des chèques Postaux et de la caisse.

Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des Co-assureurs.

Les sommes versés pour paiement des sinistres sont présentés nets de la quote-part des Co-assureurs.

Les décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4-15 L'état des engagements hors bilan :

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté conformément aux normes comptables 26 et 47, la société ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

5- COMPARABILITE DES COMPTES :

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes du premier semestre 2014 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du premier semestre 2013 sauf pour le calcul des PPNA automobile (paragraphe 4-9 -a).

6-NOTES SUR LE BILAN (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars tunisiens)

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ **AC1 - Actifs incorporels**

Libellés	Valeur Brute au 30/06/2014	Amortissements au 30/06/2014	Valeur Nette au 30/06/2014	Valeur Nette au 30/06/2013	Valeur Nette au 31/12/2013
Droit au bail	41 000	41 000	0	0	0
Logiciels	2 011 937	1 600 098	411 839	253 263	301 940
Autes actifs	103 250	85 275	17 975	52 048	35 011
TOTAL	2 156 187	1 726 373	429 814	305 311	336 951

❖ **AC2- Actifs corporels d'Exploitation**

Libellés	Valeur Brute au 30/06/2014	Amortissements au 30/06/2014	Valeur Nette au 30/06/2014	Valeur Nette au 30/06/2013	Valeur Nette au 31/12/2013
Materiels de transport	697 245	535 888	161 357	244 441	208 541
MMB	2 226 173	1 769 079	457 094	405 810	422 115
AAI	5 507 573	4 414 599	1 092 974	1 010 370	1 055 826
Materiels Informatique	4 134 456	3 235 625	898 831	750 271	959 438
TOTAL	12 565 447	9 955 191	2 610 256	2 410 892	2 645 920

❖ **AC3 - Placements**

AC31- Placements Immobiliers

Libellés	Valeur Brute au 30/06/2014	Amortissement s et Provisions	Valeur Nette au 30/06/2014	Valeur Nette au 30/06/2013	Valeur Nette au 31/12/2013
Terrains	4 239 935		4 239 935	4 239 935	4 239 935
Constructions	21 103 017	4 391 127	16 711 890	11 964 858	17 069 243
Parts dans les sociétés à objet foncier	118 300	18 300	100 000	100 000	100 000
TOTAL	25 461 252	4 409 427	21 051 825	16 304 793	21 409 178

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Libellés	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Actions Cotées	68 214 962	67 419 793	67 670 150
Actions Non Cotées	9 549 676	8 820 004	9 549 676
Valeur brute	77 764 638	76 239 797	77 219 826
Provisions	12 331 871	12 197 172	11 463 516
Valeur nette	65 432 767	64 042 625	65 756 310

AC33- Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables:

Libellés	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Actions Cotées	14 009 049	12 918 162	13 236 244
Actions OPCVM	16 104 570	16 104 570	16 104 570
Actions Non Cotées	2 170 320	2 170 020	2 170 320
Actions étrangères	957 275	957 275	957 275
Valeur brute	33 241 214	32 150 027	32 468 409
Provisions	4 141 816	2 512 634	3 296 923
Valeur nette	29 099 397	29 637 392	29 171 485

AC332- Obligations et autres titres a revenus fixes :

Libellés	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Emprunts obligataires	102 668 902	88 160 002	87 388 352
Emprunts indivis	150 000	150 000	150 000
Placements bons de trésor	237 300 000	210 050 000	224 750 000
Placements BTA	131 911 500	154 147 500	140 767 500
Valeur brute	472 030 402	452 507 502	453 055 852
Provisions	650 502	650 502	650 502
Valeur nette	471 379 900	451 857 000	452 405 350

AC334 - Prêts

Libellés	au 30/06/2014	au 30/06/2013	au 31/12/2013
Prêts au personnel	7 878 011	6 445 014	7 021 656
Prêts sur police vie	69 140	63 140	69 140
Valeur brute	7 947 151	6 508 154	7 090 796
Provisions	63 565	64 488	63 565
Valeur nette	7 883 586	6 443 666	7 027 231

AC336- Autres placements

Libellés	au 30/06/2014	au 30/06/2013	au 31/12/2013
Dépôt auprès de la TGT	4 503 766	3 539 532	2 677 069
Placements en devises	51 554 293	45 538 542	44 154 765
Autres dépôts	12 500	12 000	12 500
TOTAL	56 070 559	49 090 074	46 844 334

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	au 30/06/2014	au 30/06/2013	au 31/12/2013
Dépôts en garantie des PPNA	1 101 442	1 118 571	1 105 268
Dépôts en garantie des PSAP	4 415 850	4 335 731	4 407 580
TOTAL	5 517 292	5 454 302	5 512 848

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Libellés	Montant au 30/06/2014	Montant au 30/06/2013	Montant au 31/12/2013
Provision pour primes non acquises	11 196 358	10 655 007	8 980 593
Provision pour sinistres non vie	39 185 355	32 104 656	39 578 544
Prov. pour part. des ass. aux bénéficiaires	3 782 777	974 180	3 474 538
TOTAL	54 164 490	43 733 843	52 033 675

❖ AC6 - Créances

Libellés	Montant brut au 30/06/2014	Provision	Montant net au 30/06/2014	Montant net au 30/06/2013	Montant net au 31/12/2013
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe					
AC611 Primes acquises et non émises					
	15 049 211		15 049 211	13 422 357	17 315 125
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes à annuler	-2 400 104		-2 400 104	-1 557 815	-2 012 828
créances sur les assurés	81 848 391	19 732 128	62 116 263	55 542 538	44 851 248
créances contentieuses	20 883 274	19 009 608	1 873 666	2 393 153	1 183 048
Autres créances	12 518 886	4 060 802	8 458 084	8 227 825	2 604 770
TOTAL	112 850 447	42 802 538	70 047 909	64 605 701	46 626 238
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances					
	25 971 124	5 187 550	20 783 574	15 003 916	16 348 563
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance					
Récessionnaires	39 217		39 217	35 052	39 217
Cédants	5 879 750	3 439 540	2 440 210	1 458 102	1 727 447
Cessionnaires	6 593 274	2 924 936	3 668 338	5 344 746	3 992 736
TOTAL	12 512 241	6 364 476	6 147 765	6 837 900	5 759 400
AC63 Autres Créances					
Personnel	1 340 982	9 519	1 331 463	936 435	176 196
Etat,orga.sécurité sociale	2 296 735		2 296 735	2 061 015	6 009 700
autres débiteurs divers	2 193 557	352 418	1 841 139	1 668 652	2 010 782
TOTAL	5 831 274	361 937	5 469 337	4 666 102	8 196 678
TOTAL GENERAL	172 214 296	54 716 501	117 497 795	104 535 975	94 246 004

❖ AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Libellés	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Avoirs en banque	23 018 675	18 809 464	37 651 250
CCP	500 832	616 458	533 136
Caisse	29 817	28 028	10 806
TOTAL	23 549 324	19 453 950	38 195 192

AC 72 Charges reportées

Libellés	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Frais d'acquisition reportés	3 804 064	2 918 982	3 522 135
TOTAL	3 804 064	2 918 982	3 522 135

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Libellés	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	23 614 786	20 555 846	16 976 808
AC732 Estimation de réassurance	60 400	32 640	60 400
AC733 Autres comptes de régularisation			
charges payées d'avance	268 621	0	849 102
Autres produits à recevoir	80 829	780 775	114 457
commissions à recevoir	732 375	545 001	518 694
TOTAL	24 757 011	21 914 262	18 519 461

II -NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

❖ CP- Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit:

	CAPITAUX PROPRES 2013 AVANT AFFECTATION	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2014	CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2014
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	2 307 693				2 307 693
Autres réserves	13 644 319	1 620 707			15 265 026
Résultats reportés	65 308 344	13 086 223			78 394 567
Résultat décembre 2013	18 740 071	-14 586 223	-4 153 848		0
Résultat Juin 2014				13 253 738	13 253 738
TOTAL	249 700 427	120 707	-4 153 848	13 253 738	258 921 024

Les intérêts des prêts au personnel de l'exercice 2014 sont imputés au fond social (120 707 dinars).

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportés après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires

❖ **PA2- Provision pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30/06/2014 à 1 912 000 dinars et représentent des provisions pour litiges.

❖ **PA3- Provisions techniques brutes**

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Prov.pour primes non acquises	73 575 588	57 689 078	57 635 930
Prov.Mathématiques Vie	34 344 080	30 447 727	31 065 535
Prov.pour Sinistres à Payer Vie	5 721 266	5 146 643	5 520 862
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	402 734 442	378 679 125	390 651 102
Prov.Mathématiques des Rentes	16 429 814	17 564 378	17 100 208
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	230 957	251 425	230 957
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices non Vie	9 198 491	8 498 408	9 616 108
Prov pour Egalisation		5 172	
Prov pour Egalisation décès	242 000	242 000	242 000
Prov pour risques en cours	405 382	22 110	530 652
TOTAL	542 882 020	498 546 066	512 593 355

❖ **PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires**

Libellés	Valeur au 30/06/2014	Valeur au 30/06/2013	Valeur au 31/12/2013
Dépôts en garantie des PPNA	3 177 842	3 657 526	3 100 372
Dépôts en garantie des PSAP	15 769 354	13 196 131	15 643 952
TOTAL	18 947 196	16 853 657	18 744 324

❖ **PA6 Autres dettes**

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Siège,agents d'assurances et succursales	4 695 961	4 522 370	3 876 900
Autres Créditeurs	10 127 862	7 978 088	12 394 458
TOTAL	14 823 823	12 500 458	16 271 358

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Récessionnaires	593 155	447 058	566 803
Cédants	6 540 633	6 504 946	6 668 624
Cessionnaires	13 437 044	10 242 932	6 835 440
TOTAL	20 570 832	17 194 936	14 070 867

PA63- Autres dettes

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dépôts et cautionnements reçus	3 630 228	3 620 771	3 558 483
Personnel	4 242 789	3 978 193	4 255 575
Etat , Organisme de sécurité sociale	4 313 182	4 219 963	4 752 815
Autres Crédeurs divers	8 755 782	6 918 912	6 961 089
TOTAL	20 941 981	18 737 839	19 527 962

❖ PA7 Autres passifs

PA71 Comptes de régularisation Passif

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Charges à payer	2 409 874	6 069 835	3 158 034
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 665	3 941	123 565
Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	10 770	10 910	10 910
Intérêts de retard des traites	135 134	135 261	134 023
Intérêts sur les cautions	19 358	0	96 000
Différence sur les prix de remboursements à perce	1 356 791	1 620 877	1 467 638
TOTAL	3 933 592	7 840 824	4 990 170

7-NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars tunisiens

1-Primes émises et acceptées

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 137 471 948 DT en juin 2014 contre 123 347 612 DT en juin 2013, soit une variation nette 14 124 336 DT.

Libellés		Opérations brutes 2014	Cessions 2014	Opérations nettes 2014	Opérations nettes au 30/06/ 2013	Opérations nettes au 31/12/2013
Primes émises non vie	PRNV1	156 004 314	24 462 962	131 541 352	118 296 867	215 633 138
Primes émises vie	PRV1	5 967 928	37 332	5 930 596	5 050 745	9 860 640
	Total	161 972 242	24 500 294	137 471 948	123 347 612	202 834 947

2 - Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 98 841 942 DT en juin 2014 contre 89 600 373 en juin 2013 enregistrant une augmentation de 9 241 569 DT qui se détaille comme suit :

Désignation		Opérations brutes au 30/06/2014	Cessions 2014	Opérations nettes au 30/06/2014	Opérations nettes au 30/06/2013	Opérations nettes au 31/12/2013
<u>Non vie</u>						
Montants payés	CHNV11	87 243 827	2 462 920	84 780 907	87 314 278	171 566 920
Variation de la PSAP	CHNV12	12 083 340	-393 189	12 476 529	439 786	4 937 876
	Total non vie	99 327 167	2 069 731	97 257 436	87 754 064	176 504 796
<u>Vie</u>						
Montants payés	CHV11	1 384 101		1 384 101	1 308 456	2 658 089
Variation de la PSAP	CHV12	200 405		200 405	537 853	912 072
	Total vie	1 584 506	0	1 584 506	1 846 309	3 570 161
	Total général	100 911 673	2 069 731	98 841 942	89 600 373	180 074 957

3-Variation des autres provisions techniques

Libellés		30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Non vie				
var.provisions mathématiques rentes		-670 394	-660 379	-1 124 549
var.provisions pour risques en cours		-125 270	-1 207 228	-698 685
Total non vie	CHNV2	-795 664	-1 867 607	-1 823 234
Vie				
var.provisions mathématiques		3 278 544	6 502 934	7 120 742
Total vie	CHV2	3 278 544	6 502 934	7 120 742

4-Participations aux bénéfices et ristournes

Libellés		Opérations brutes au 30/06/2014	Cessions 2014	Opérations nettes au 30/06/2014	Opérations nettes au 30/06/2013	Opérations nettes au 31/12/2013
Non vie						
participations aux bénéfices payés		1 690 398	630 627	1 059 771	-444 246	1 328 985
ristournes		242 687		242 687		414 060
provisions pour participation aux bénéfices		-644 021		-644 021	151 867	-1 683 598
provisions pour ristournes		226 403		226 403		452 807
Total non vie	CHNV3	1 515 467	630 627	884 840	-292 379	512 254
Vie						
participations aux bénéfices payés						
provisions pour participation aux bénéfices				0	-4 583	-25 052
Total vie	CHV3	0	0	0	-4 583	-25 052

5-Frais d'exploitation

Libellés		30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Non vie				
Frais d'acquisition	-	7 558 996	6 911 738	14 121 380
Var.des frais d'acquisition reportés	-	281 928	-216 271	386 882
frais d'administration	-	10 945 641	11 570 894	23 235 882
commissions reçues des réassureurs	+	5 146 495	4 461 968	7 129 183
Total non vie	CHNV4	13 076 214	14 236 935	29 841 197
Vie				
Frais d'acquisition	-	1 149 783	895 002	1 843 555
frais d'administration	-	930 503	737 017	1 532 791
commissions reçues des réassureurs	+		-327	-717
Total vie	CHV4	2 080 286	1 631 692	3 375 629
Total Général		15 156 500	15 868 627	33 216 826

6-Autres charges techniques

Libellés		30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Non vie				
Autres charges techniques	-	8 710 256	8 039 369	15 561 351
Total non vie	CHNV5	8 710 256	8 039 369	15 561 351
Vie				
Autres charges techniques	-	152 239	139 594	269 745
Total vie	CHV5	152 239	139 594	246 141
Total Général		8 862 495	8 178 963	15 807 492

7-Autres Produits techniques

Libellés		30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Non vie				
Produits techniques(*)	PRNV2	394 687	1 536 397	389 931
Vie				
Produits techniques	PRV2	0	0	198
Total		394 687	1 536 397	390 129

(*) Les rappels de déficit ont été classés parmi les sinistres depuis le 31/12/2013.

8-Produits et charges des placements

Désignation		30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Produits de placements				
Revenus des placements	PRNTB + PRV23	22 506 861	20 205 711	36 787 243
Revenus des placements immobiliers		198 558	204 211	421 254
Revenus des obligations et autres titres à revenus fixes		15 363 111	13 978 675	28 736 988
Revenus des participations		6 114 448	5 708 957	6 500 159
autres revenus		830 744	313 868	1 128 842
Reprise de corrections de valeurs sur placements	PRNTB + PRV23	12 071 746	7 834 660	8 869 842
Profits provenant de la réalisation des placement	PRNT14 + PRV24	2 248 836	1 064 957	6 948 296
TOTAL		36 827 443	29 105 328	52 605 381
Charges de placements				
Charges de gestion des placements	CHNT11 + CHV91	500 963	469 710	1 349 159
Corrections de valeurs sur placements	CHNT12 + CHV92	13 843 990	11 029 240	12 175 711
Pertes provenant de la réalisation des placement:	CHNT13 + CHV93	1 116 286	581 989	1 105 006
TOTAL		15 461 239	12 080 939	14 629 876
Revenus nets		21 366 203	17 024 389	37 975 505

9- Ventilation des charges par nature

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
salaires et compléments de salaires	8 969 129	8 701 452	19 762 487
charges sociales	3 446 659	3 250 612	7 317 644
autres charges	1 105 220	911 039	1 163 496
Total charges de personnel	13 521 008	12 863 103	28 243 627
Impôts et taxes	3 645 526	3 425 764	6 549 363
Autres charges (dotations, fournitures, loyers.....)	7 135 916	8 051 575	14 589 034
Charges de commissions	10 729 044	9 036 070	17 972 037
Total des charges par nature	35 031 494	33 376 512	67 354 061

10- Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Total des charges affectées au compte technique Vie	2 305 376	1 857 796	3 803 373
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	32 332 119	31 139 088	62 758 220
Frais de gestion des placements	393 999	379 628	792 468
TOTAL	35 031 494	33 376 512	67 354 061

11- Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	18 992 616
Réintégrations	17 317 301
Déductions	- 19 913 123
Résultat fiscal	16 396 794
Impôt sur les sociétés (35%)	-5 738 878
Résultat Net au 30/06/2014	13 253 738

8-ANNEXES (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars tunisiens)

Annexe 1 : Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 30/06/2014

CATEGORIES	GROUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AUTOMOBILE	ACCEPTATION	TOTAL
PRIMES ACQUISES	36 508 647		12 024 697	16 168 179	3 303 074	70 607 945	1 452 114	140 064 656
Primes émises	36 516 757		12 595 320	16 971 996	4 522 085	83 949 867	1 448 289	156 004 314
Variation des Primes non acquises	-8 110		-570 623	-803 817	-1 219 011	-13 341 922	3 825	-15 939 658
CHARGES DE PRESTATION	-34 727 880	7 235	-676 635	-5 376 464	-1 657 632	-55 748 253	-351 874	-98 531 503
Prestations et Frais payés	-33 912 358	-670 818	-1 096 483	-4 440 613	-1 255 936	-45 524 429	-343 190	-87 243 827
Charges des provisions pour prestations diverses	-815 522	678 053	419 848	-935 851	-401 696	-10 223 824	-8 684	-11 287 676
Solde de souscription	1 780 767	7 235	11 348 062	10 791 715	1 645 442	14 859 692	1 100 240	41 533 153
Frais d'acquisition	-1 275 587		-596 188	-849 108	-168 179	-4 360 141	-27 864	-7 277 067
Autres charges de gestion nettes	-4 856 427	-115 651	-877 063	-1 527 950	-989 831	-10 409 419	-484 871	-19 261 212
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-6 132 014	-115 651	-1 473 251	-2 377 058	-1 158 010	-14 769 560	-512 735	-26 538 279
Produits nets de placements	668 589	538 096	593 927	1 110 978	402 918	10 143 514	159 831	13 617 853
Participation aux résultats	-372 745		-20 680	-70 619	-526 597	-524 870	44	-1 515 467
Solde Financier	295 844	538 096	573 247	1 040 359	-123 679	9 618 644	159 875	12 102 386
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises	-78 750		-8 242 996	-9 892 721	-2 178 336	-1 809 107	-45 287	-22 247 197
les prestations payés			624 094	1 055 630	758 125		25 071	2 462 920
les charges de provi. pour prestations	187 674		-568 517	-461 613	449 267			-393 189
la participation aux résultats					630 627			630 627
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires			1 706 658	1 474 449	935 959	1 022 705	6 724	5 146 495
Solde de réassurance / rétrocession	108 924		-6 480 761	-7 824 255	595 642	-786 402	-13 491	-14 400 344
Résultat technique	-3 946 479	429 680	3 967 297	1 630 760	959 396	8 922 375	733 889	12 696 916
<i>Informations complémentaires</i>								
Provisions pour Primes non Acquises clôture	67663		3 237 020	4 836 842	6 054 133	58 278 488	1 101 442	73 575 588
Provisions pour Primes non Acquises Réouvert	59553		2 666 397	4 033 024	4 835 122	44 936 566	1 105 268	57 635 930
Provisions pour Sinistres à Payer clôture	22 205 653	2 536 663	17 169 080	33 371 841	5 831 239	316 984 669	4 635 297	402 734 442
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	21 391 125	2 544 322	17 403 504	32 413 107	5 827 486	306 444 946	4 626 613	390 651 103
Autres Provisions techniques clôture	2 195 637	16 429 814	948 711	2 211 497	3 841 580	648 448		26 275 687
Autres Provisions techniques Réouverture	2 070 487	17 100 208	1 243 323	2 996 028	3 260 723	818 199		27 488 968

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2014

Messieurs les actionnaires,

1- Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR**, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** arrêtés au 30 juin 2014 qui font apparaître un total net du bilan de **884 262 275** dinars et un résultat bénéficiaire de **13 253 738** dinars.

2- Ces états financiers relèvent de la responsabilité des organes de Direction et d'Administration de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états sur la base de notre examen limité.

3- Nous avons effectué notre examen limité en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit proprement dit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

4- Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2014 ont été préparés et présentés conformément aux normes comptables et notamment les normes sectoriel n° 26 à 31 relatives aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Opinion sur les états financiers

5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** au 30 juin

2014, ainsi que du résultat de ses opérations pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserves ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point suivant :

5.1- Les provisions Pour Primes Non Acquis sont déterminées sur la base du chiffre d'affaires prévisionnel avec l'hypothèse que le pourcentage des primes émises qui chevauche est le même que l'exercice 2013. La société a procédé au changement de méthode pour la branche automobile, le calcul a été effectué pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata temporis. Le montant de la PPNA déterminé par les services de la Compagnie s'élève au 30 Juin 2014 à 73,575MDT contre 57,689 MDT au 30 Juin 2013.

Fait à Tunis, le 28 août 2014

Les co-commissaires aux comptes P/

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

P/ GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB–

Siège social : 5, rue d'Alger 1000 Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Nourddine Hajji (AMC) et M. Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

Bilan

Arrêté au 30 Juin 2014

Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	30 Juin 2014	30 Juin 2013 (retraité)	30 Juin 2013 (publié)	31 Décembre 2013
Actif						
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	105 818	108 335	108 335	71 019
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	345 510	78 244*	76 480	271 808
AC3	Créances sur la clientèle	3	3 324 441	2 988 741*	3 123 081	3 151 486
AC5	Portefeuille d'investissement	4	91 838	50 559	50 559	46 031
AC6	Valeurs immobilisées	5	42 532	44 397	44 397	43 418
AC7	Autres actifs	6	46 616	38 008*	39 432	38 470
Total Actif			3 956 755	3 308 284	3 442 284	3 622 232
Passif						
PA1	Banque Centrale et CCP	7	96 077	19 015	19 015	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	177 484	3 493*	3 613	154 353
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	3 165 488	2 800 924*	2 800 803	2 956 445
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	316 798	350 321	350 321	332 662
PA5	Autres passifs	11	112 767	108 295*	108 003	117 437
Total Passif			3 868 614	3 282 048	3 281 755	3 560 897
Capitaux propres						
CP1	Capital		196 000	196 000	196 000	196 000
CP2	Réserves	12	14 592	14 420	14 420	14 506
CP5	Résultats reportés		(149 171)	(187 187)*	(61 852)	(187 187)
	Résultats reportés hors modifications comptabl		(149 171)	(61 852)	-	(61 852)
	Effet des modifications comptables		-	(125 335)	-	(125 335)
CP6	Résultat de l'exercice		26 720	3 003*	11 961	38 016
Total capitaux propres			13	88 141	26 236	160 529
Total capitaux propres et passif			3 956 755	3 308 284	3 442 284	3 622 232

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 30 Juin 2014
 Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	30 Juin 2014	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
Passifs éventuels					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	14	536 899	543 494	543 745
HB2	Crédits documentaires	15	133 809	77 854	78 573
Total des passifs éventuels			670 708	621 348	622 318
Engagements donnés					
HB4	Engagements de financements donnés	16	60 800	123 937	85 521
Total des engagements donnés			60 800	123 937	85 521
Engagements reçus					
HB7	Garanties reçues	17	737 863	852 108	846 858
Total des engagements reçus			737 863	852 108	846 858

Etat de résultat
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2014
Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	Jusqu'à fin Juin 2014	Jusqu'à fin Juin 2013 retraité	Jusqu'à fin Juin 2013	Jusqu'à fin Décembre 2013
Produits d'exploitation bancaire						
PR1	Intérêts et revenus assimilés	18	116 039	101 545	101 545	214 131
PR2	Commissions (en produits)	19	28 565	24 914	24 914	49 612
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	20	4 760	5 792	5 792	11 258
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	21	2 497	1 394	1 394	2 451
Total des produits d'exploitation bancaire			151 861	133 645	133 645	277 452
Charges d'exploitation bancaire						
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	22	(55 808)	(43 105)	(43 105)	(90 811)
CH2	Commissions encourues	23	(1 388)	(1 218)	(1 218)	(2 686)
Total charges d'exploitation bancaire			(57 196)	(44 323)	(44 323)	(93 497)
Produit net bancaire			94 665	89 322	89 322	183 955
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(7 786)	(30 721)*	(21 763)	(31 826)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	695	143	143	(1 207)
PR7	Autres produits d'exploitation		64	44	44	108
CH6	Frais de personnel	26	(34 047)	(34 659)	(34 659)	(67 573)
CH7	Charges générales d'exploitation	27	(8 981)	(8 851)	(8 851)	(18 428)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(3 846)	(3 701)	(3 701)	(7 513)
Résultat d'exploitation			40 764	11 577	20 535	57 516
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		1 464	26	26	284
CH11	Impôt sur les bénéfices	28	(15 518)	(8 817)	(8 817)	(20 002)
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		10	217	217	218
Résultat net de l'exercice			26 720	3 003	11 961	38 016
Effet des modifications comptables			-	(125 335)	-	(125 335)
Résultat net après modifications comptables			26 720	(122 332)	-	(87 319)
Résultat par action (en DT)			1,363	0,153	0,610	1,940

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat de flux de trésorerie
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2014
Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes	30 Juin 2014	30 Juin 2013 retraité	30 Juin 2013	31 Décembre 2013
Flux d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaires encaissés	150 865	132 028	132 028	265 567
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(53 301)	(39 827)	(39 827)	(89 917)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires	-	(178)	(178)	-
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	(1 108)	(1 084)*	(964)	(593)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la client	(186 718)	(90 815)	(90 815)	(242 229)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	204 071	106 051*	105 930	262 972
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(48 298)	(41 512)*	(41 893)	(87 570)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	8 050	7 009	7 009	(1 030)
Impôts sur les bénéfices	(23 516)	(6 119)	(6 119)	(1 927)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	50 045	65 553	65 172	105 273
Flux d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	2 186	238	238	2 518
Acquisition / Cession sur portefeuille d'investissement	(44 800)	1 215	1 215	3 170
Acquisition / Cession sur immobilisations	(2 951)	(3 319)	(3 319)	(6 061)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(45 565)	(1 866)	(1 866)	(373)
Flux de financement				
Emission / Remboursement d'emprunts	(15 947)	9 152	9 152	(4 569)
Augmentation / diminution ressources spéciales	(356)	(364)	(364)	(3 049)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(16 303)	8 788	8 788	(7 618)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(11 823)	72 475*	72 094	97 282
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	189 037	91 755	90 373	91 755
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	177 214	164 230	162 467	189 037

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.9)

Notes aux états financiers arrêtés au 30 Juin 2014

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30 Juin 2014, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

2.2.2 Provisions collectives

En 2014 et en application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, une provision de 26 KTND a été dotée au cours de l'année 2014. Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 30 Juin 2014, à 10 227 KTND.

2.2.3 Provisions additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une nouvelle obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, Cette nouvelle obligation instaurée par ladite circulaire a été traitée en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparaison.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013, s'élève à (125 335) KTND. Son effet sur la période de six mois arrêtée au 30 juin 2014, s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions additionnelle de 2 406 KTND et d'une reprise sur provisions de 1 494 KTND.

Par ailleurs et pour les besoins de la comparabilité, les données au 30 juin 2013 ont fait l'objet de retraitement en proforma qui a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en diminution des capitaux propres dudit exercice de 125 335 KTND ainsi qu'une dotation aux provisions additionnelles de 11 139 KTND et une reprise sur provisions de 2 181 KTND.

2.3- Traitement des impayés

• Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 307 446 KTND au 30/06/2014 contre 331 841 KTND au 30/06/2013 retraité et se détaille comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	277 991	304 413	170 120	273 275
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	3 988	1 571	1 571	3 988
Provisions à caractère générale dite collective	10 227	8 488	8 488	10 200
Provision pour dépréciation de titres	2 376	1 360	1 360	2 534
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 262	6 125	6 125	6 304
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	705	467	467	755
Provision pour passifs et charges	6 897	9 416	9 416	9 360
Total	307 446	331 841	197 547	306 416

2.5- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Retraitements du bilan

Rubriques / Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant de la modification comptable (Circ 2013-21)	Montant après retraitement
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et Financiers	76 480	1 763		78 243
Reclassement du compte retrait/nos GAB clients des confrères de AC7 (b) à AC2 (a)		1 763		
AC3 - Créances sur la clientèle	3 123 081	(46)	(134 293)	2 988 742
Encours des provisions retraité rétrospectivement de l'effet de la modification comptable exigée par la circulaire BCT 2013-21			(134 293)	
Reclassement des comptes en devises débiteurs de PA3(a) à AC3(a)		1		
Reclassement du compte débours huissiers / chèque sans provision de AC7(b) à AC3(a)		(47)		
AC7-Autres actifs	39 432	(1 424)		38 009
Reclassement du compte retrait/nos GAB clients des confrères de AC7 (b) à AC2 (a)		(1 763)		
Reclassement du compte coupon titre en dépôt encaissé selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		1		
Reclassement du compte escompte chèque devise à cours provisoire à imputer selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		5		
Reclassement du compte débours huissiers / chèque sans provision de AC7(b) à AC3(a)		47		
Reclassement du compte client interne UIB à imputer selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		(12)		
Reclassement du compte virement reçu confrères à régulariser selon le sens de AC7(b) à PA5(b)		103		

Reclassement du compte assurance flotte personnel UIB selon le sens de AC7(b) àPA5(b)		(159)	
Reclassement du compte Etat impôt taxe foprolos à payer selon le sens de AC7(b) àPA5(b)		26	
Reclassement du compte caisse de retraite selon le sens de AC7(b) àPA5(b)		326	
PA2 - Dépôts et avoirs des Etablissements bancaires et financiers	3 613	(120)	3 493
Reclassement des soldes OPTIMA des Organismes Financiers de PA2(b) à PA3 (a)		(120)	
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	2 800 803	121	2 800 924
Reclassement des soldes OPTIMA des Organismes Financiers de PA2(b) à PA3 (a)		120	
Reclassement des comptes en devises débiteurs de PA3(a) à AC3(a)		1	
PA5 - Autres passifs	108 003	292	108 295
Reclassement du compte escompte chèque devise à cours provisoire à imputer selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		5	
Reclassement du compte virement reçu confrères à régulariser selon le sens de AC7(b) àPA5(b)		103	
Reclassement du compte client interne UIB à imputer selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		(12)	
Reclassement du compte assurance flotte personnel UIB selon le sens de AC7(b) àPA5(b)		(159)	
Reclassement du compte Etat impôt taxe foprolos à payer selon le sens de AC7(b) àPA5(b)		26	
Reclassement du compte caisse de retraite selon le sens de AC7(b) àPA5(b)		326	
Reclassement du compte coupon titre en dépôt encaissé selon le sens de PA5(b) à AC7 (b)		1	

Retraitements de l'état de résultat

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant de la modification comptable (Circ 2013-21)	Montant après retraitement
PR5/CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		(21 763)	(8 958)	(30 721)
Coût net du risque retraité rétrospectivement de l'effet de la modification comptable exigée par la circulaire BCT 2013-21			(8 958)	

2.9-Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité de flux de Trésorerie

Rubriques / Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	(964)	(120)	(1 084)
Reclassement comptes OPTIMA des organismes de Leasing		(120)	
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	105 930	120	106 051
Reclassement comptes OPTIMA des organismes de Leasing		120	
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(41 893)	381	(41 512)
Reclassement du compte retrait / nos GAB clients des confrères		381	
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	72 094	381	72 475
Reclassement du compte retrait / nos GAB clients des confrères		381	

**Notes aux états financiers arrêtés au
30 Juin 2014**

Chiffres présentés en milliers de dinars

3.1 Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30/06/2014 un solde débiteur de 105 818 KTND contre 108 335 KTND au 30/06/2013. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Caisse espèces en dinars	23 445	16 737	20 258
Espèces en route	647	1 181	1 291
Alimentation GAB	4 357	3 352	5 917
Caisse espèces en devises	3 933	2 846	2 007
Remise des fonds à IBS	2 546	1 902	4 917
Banque Centrale comptes ordinaires	70 952	82 380	36 665
CCP et TGT comptes ordinaires	15	15	15
Sous total	105 895	108 413	71 070
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(77)	(78)	(51)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	105 818	108 335	71 019

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 345 510 KTND au 30/06/2014 contre 78 243 KTND au 30/06/2013 retraité et se détaille comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Placement dinars chez la BCT	-	23 000	23 000	1 000
Placement devises chez la BCT	150 765	15 712	15 712	98 498
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	20 189	20 313	20 313	16 390
Placements chez les correspondants étrangers	171 314	16 718	16 718	154 064
Créances sur autres établissements financiers	846	178	178	-
Autres concours	2 444	2 635*	871	2 031
Sous total	345 558	78 556	76 792	271 983
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(48)	(312)	(312)	(175)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	345 510	78 244	76 480	271 808

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements chez la BCT& les correspondants	299 362	26 007	-	-	325 369
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	20 189	-	-	-	20 189
Total des créances brutes sur les étab. de crédit	319 551	26 007	-	-	345 558

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30/06/2014 un solde de 3 324 441 KTND contre 2 988 741 KTND au 30/06/2013 retraité, soit une variation de 335 700 KTND et se détaillent ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Comptes ordinaires débiteurs	271 079	266 906	266 906	253 904
Autres concours à la clientèle	3 406 774	3 121 791*	3 121 837	3 244 796
Crédits sur ressources spéciales	28 689	19 007	19 007	27 342
Sous total	3 706 543	3 407 704	3 407 750	3 526 042
Agios et intérêts réservés	(93 884)	(106 062)	(106 061)	(91 081)
Provisions sur créances douteuses	(166 142)	(170 120)	(170 120)	(161 424)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(111 849)	(134 293)*	-	(111 851)
Provisions à caractère générale dite collective	(10 227)	(8 488)	(8 488)	(10 200)
Total Créances sur la clientèle	3 324 441	2 988 741	3 123 081	3 151 486

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	271 079	-	-	-	271 079
Autres concours à la clientèle	379 055	287 939	1 176 336	1 563 445	3 406 775
Crédits sur ressources spéciales	817	4 248	18 898	4 726	28 689
Total des créances brutes sur la clientèle	650 951	292 187	1 195 234	1 568 171	3 706 543

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Provisions sur créances douteuses	(166 142)	(170 120)	(170 120)	(161 424)
Provisions sur décotes de garanties	(111 849)	(134 293)	-	(111 851)
Total Provisions risque de contrepartie	(277 991)	(304 413)	(170 120)	(273 275)
Provisions à caractère générale dite collective	(10 227)	(8 488)	(8 488)	(10 200)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(288 218)	(312 901)	(178 608)	(283 475)
Agios sur comptes non mouvementés	(47 633)	(57 226)	(57 226)	(45 907)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 549)	(10 094)	(10 094)	(8 730)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(3 888)	(3 783)	(3 783)	(3 817)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(27 970)	(29 340)	(29 340)	(27 293)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 539)	(2 394)	(2 394)	(2 446)
Commissions réservées sur cautions dinars	(117)	(299)	(299)	(115)
Autres commissions réservées	(3 188)	(2 925)	(2 925)	(2 774)
Total agios et intérêts réservés	(93 884)	(106 061)	(106 061)	(91 081)
Total Agios et provisions sur clientèle	(382 102)	(418 962)	(284 669)	(374 556)

La ventilation des engagements de la banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi :

	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2013
Engagements bilan	3 280 039	2 953 302	419 434	440 527	3 699 473	3 393 829
Engagements hors bilan	293 558	245 630	14 382	13 661	307 940	259 291
Sous-total	3 573 597	3 198 932	433 816	454 188	4 007 413	3 653 120
Autres engagements					7 070	13 921
Total	3 573 597	3 198 932	433 816	454 188	4 014 483	3 667 041

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ au 31/12/2013	(273 275)
Dotations aux provisions	(13 839)
Dotations aux provisions sur décotes de garanties	(2 406)
Reprises sur provisions	5 529
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	1 494
Utilisations	4 525
Autres	(19)
Stock de clôture au 30/06/2014	(277 991)

Note 4 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2014 à 91 838 KTND contre 50 559 KTND au 30/06/2013 .
Le détail de cette rubrique est le suivant :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Titres d'investissement	92 400	52 096	47 643
Titres de participations	3 417	2 289	3 567
Part dans les entreprises liées	3 659	1 944	3 659
Part dans les entreprises associées et coentreprises	-	1 715	-
Sous total	99 476	58 044	54 869
Provisions pour dépréciation titres	(2 195)	(1 021)	(2 195)
Provisions sur obligations	-	-	-
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(5 262)	(6 125)	(6 304)
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(181)	(339)	(339)
Total Portefeuille d'investissement	91 838	50 559	46 031

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Autres titres d'investissement	-	-	-
Emprunts obligataires	2 538	2 769	2 538
Créances rattachés sur emprunts obligataires	67	68	-
Créances rattachés sur BTA	332	1 478	234
Bons de trésor et assimilables (BTA)	72 000	30 000	27 000
Placement Fonds SICAR	14 607	15 162	15 162
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	2 856	2 619	2 709
Total Titres d'investissement	92 400	52 096	47 643

Note 5 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 42 532 KTND au 30/06/2014 contre un solde de 43 418 KTND au 31/12/2013. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2013	Acquis	Cessions	Reclass	V. Brute au 30/06/2014	Amort. Cumulé 30/06/2014	VCN Au 30/06/2014
Logiciels informatiques	9 090	403	-	185	9 678	(7 126)	2 552
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 919	-	-	-	9 919	(9 919)	-
Autre matériel informatique	15 178	528	-	-	15 706	(12 032)	3 674
Immeubles d'exploitation	10 281	-	-	-	10 281	(4 056)	6 225
Immeubles hors exploitation	2 659	-	-	-	2 659	(570)	2 089
Agencement aménagement installation	47 625	1 706	-	-	49 331	(25 813)	23 518
Terrains	735	-	-	-	735	-	735

Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(183)	94
Matériel roulant	1 723	80	-	-	1 803	(1 312)	490
Matériel et mobilier de bureau	11 018	243	-	-	11 261	(8 615)	2 646
Equipements logements de fonction	111	-	-	-	111	(99)	12
Immobilisations incorporelles en cours	301	-	-	(185)	116	-	116
Immobilisations corporelles en cours	308	-	-	-	308	-	309
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
TOTAL	109 315	2 960	-	-	112 275	(69 743)	42 532

	Amort. Cumulé 31/12/2013	Dotation	Sortie	Reclass	Amort. Cumulé 30/06/2014
Logiciels informatiques	(6 575)	(551)	-	-	(7 126)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 919)	-	-	-	(9 919)
Autre matériel informatique	(11 108)	(924)	-	-	(12 032)
Immeubles d'exploitation	(3 958)	(98)	-	-	(4 056)
Immeubles hors exploitation	(543)	(27)	-	-	(570)
Agencement aménagement installation	(23 949)	(1 864)	-	-	(25 813)
Fonds de commerce	(176)	(7)	-	-	(183)
Matériel roulant	(1 234)	(78)	-	-	(1 312)
Matériel et mobilier de bureau	(8 323)	(292)	-	-	(8 615)
Equipements logements de fonction	(94)	(5)	-	-	(99)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(65 897)	(3 846)	-	-	(69 743)

Note 6 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 46 616 KTND au 30/06/2014 contre 38 008 KTND au 30/06/2013 retraité et se détaille ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Action en défense	5 210	2 819	2 819	4 994
Divers autres actifs	1 033	877	877	966
Comptes d'attente et de régularisation actifs	8 234	7812*	9 104	6 020
Etat impôts et taxes	6 623	1503*	1 477	3 109
Crédits aux personnels	16 494	14599*	14 757	14 308
Créances prises en charge par l'Etat	9 602	10 475	10 475	9 602
Sous total Autres actifs	47 196	38 085	39 509	38 999
Provisions sur autres actifs	(580)	(77)	(77)	(529)
Total Autres actifs	46 616	38 008	39 432	38 470

(* Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Produits à recevoir	2 833	2 976	2 976	1 208
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 125	2 346	2 346	811
Autres comptes de régularisation actif	3 276	2 490	3 782	4 001
Total Comptes d'attente et de régularisation actifs	8 234	7 812	9 104	6 020

3.2 Notes sur les postes du passif

Note 7 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 96 077 KTND au 30/06/2014 contre 19 015 KTND au 30/06/2013 retraité.

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Pension	15 000	-	-
Emprunt dinars auprès de la BCT	81 000	19 000	-
Dettes rattachés BCT	77	15	-
Total Banque Centrale et CCP	96 077	19 015	-

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30/06/2014 à 177 484 KTND contre 3 493 KTND au 30/06/2013 retraité se détaillant comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	177 472	3 480	3 480	154 079
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	12	13	133	274
Total	177 484	3 493	3 613	154 353

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 177 472 KTND au 30/06/2014 se détaillant comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	17 000	-	-	6 800
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	17 106	3 480	3 480	5 783
Placement devise SG	143 122	-	-	141 284
Intérêts courus sur placements devise SG	242	-	-	211
Dettes rattachés sur les étab bancaires	2	-	-	1
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires	177 472	3 480	3 480	154 079

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires se présente ainsi :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	34 350	143 122	-	-	177 472
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	12	-	-	-	12
Total	34 362	143 122	-	-	177 484

Note 9 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 165 488 KTND au 30/06/2014 contre 2 800 924 KTND au 30/06/2013 retraité. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Dépôts à vue	930 892	807 377	807 255	846 521
Comptes d'épargne	1 076 149	999 952	999 952	1 055 849
Comptes à terme et bons de caisse	1 025 346	871 938	871 939	941 183
Certificats de dépôts	31 895	45 950	45 950	52 891
Autres dépôts et avoirs	101 206	75 707	75 707	60 001
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	3 165 488	2 800 924	2 800 803	2 956 445

La ventilation des dépôts clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	930 892	-	-	-	930 892
Comptes d'épargne	1 076 149	-	-	-	1 076 149
Comptes à terme et bons de caisse	555 693	385 858	83 795	-	1 025 346
Certificats de dépôts	31 895	-	-	-	31 895
Autres dépôts et avoirs	101 206	-	-	-	101 206
Total	2 695 835	385 858	83 795	-	3 165 488

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 316 798 KTND au 30/06/2014 contre 350 321 KTND au 30/06/2013; il se détaille comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Emprunts subordonnés	80 000	80 000	80 000
Emprunt en devises	17 971	24 509	21 102
Ressources spéciales	23 376	26 418	23 733
Dette rattachée ressources spéciales	8 620	9 432	8 180
Emprunts obligataires	186 831	209 962	199 647
Total Emprunts et ressources spéciales	316 798	350 321	332 662

Note 11 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 112 767 KTND au 30/06/2014 contre 108 295 KTND au 30/06/2013 se détaillant ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Provision pour passifs et charges	10 885	10 987	10 987	13 348
Sommes dues au personnel	17 775	17 047	17 047	16 409
Charges provisionnées pour congé à payer	4 145	4 731	4 731	4 010
Cotisation CNSS	2 596	2 962	2 636	2 972
Provision sur chèques certifiés	5 201	6 942	6 942	5 177
Saisies arrêts clients	8 026	7 713	7 713	8 825
Fournisseurs factures à payer	2 189	2 627	2 627	2 520
Comptes d'attente et de régularisation passif	28 535	29 769	29 830	21 342
Valeurs exigibles après encaissement	13 661	13 165	13 165	17 124
Etat impôts et taxes	19 754	12 352	12 325	25 710
Total Autres passifs	112 767	108 295	108 003	117 437

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Provision sur engagements Hors Bilan	2 715	1 571	2 715
Provision pour risques divers	1 990	4 912	4 912
Provision pour risques administratif	2 890	2 841	2 690
Provision sur action en défense	1 872	1 518	1 613
Provision pour action en justice	145	145	145
Provision hors bilan sur décotes de garanties	1 273	-	1 273
Total Provision pour passifs et charges	10 885	10 987	13 348

Le poste «Comptes d'attentes et de régularisation» se détaille comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Charges à payer	17 314	18 523	18 523	16 203
Divers comptes de suspens	8 157	6 890*	6 951	1 672
Prime d'assurance crédit à reverser	735	1 847	1 847	1 556
Produits perçus d'avance	1 700	1 903	1 903	1 321
Commission de garantie et de péréquation change	484	423	423	461
Assurance vie personnel	81	122	122	69
Fournisseurs bons de carburant	64	61	61	61
Total Comptes d'attente et de régularisation passif	28 535	29 769	29 830	21 343

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 12 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 14 592 KTND au 30/06/2014 contre 14 420 KTND au 30/06/2013 retraité soit une augmentation de 172 KTND. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
Réserve légale	4 760	4 760	4 760	4 760
Autres réserves	289	289	289	289
Fonds social	9 543	9 371	9 371	9 457
Total Réserves	14 592	14 420	14 420	14 506

Note 13 : Capitaux Propres

A la date du 30/06/2014, le capital social s'élève à 196 000 KTND composé de 17 600 000 d'actions et 2 000 000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT libérés en totalité.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 88 141 KTND au 30/06/2014 contre 61 335 KTND au 31/12/2013 retraité, soit une variation 26 807 KTND.

La variation des capitaux propres se détaille comme:

	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Effet des modifications comptables	Résultat de la période	Total des CP
Situation à l'ouverture de l'exercice 2013	196 000	(88 450)	4 760	289	9 319	(141 423)	42 686	23 181
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	26 598	-	-	-	16 088	(42 686)	-
Réserves fonds social	-	-	-	-	138	-	-	138
Résultat au 31-12-2013	-	-	-	-	-	-	38 016	38 016
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014	196 000	(61 852)	4 760	289	9 457	(125 335)	38 016	61 335
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	(87 319)	-	-	-	125 335	(38 016)	-
Réserves fonds social	-	-	-	-	86	-	-	86
Résultat au 30-06-2014	-	-	-	-	-	-	26 720	26 720
Situation à la clôture de l'exercice 2014	196 000	(149 171)	4 760	289	9 543	-	26 720	88 141

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 14 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 536 899 KTND au 30/06/2014 contre 543 494 KTND au 30/06/2013. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	325 512	357 323	358 610
Avals donnés en devises	43 399	30 834	23 714
Cautions émises en faveur de la clientèle	161 016	150 550	157 398
Avals donnés en dinars	6 972	4 787	4 024
Total Cautions, avals et autres garanties données	536 899	543 494	543 745

Note 15: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 133 809 KTND au 30/06/2014 contre 77 854 KTND au 30/06/2013. Le solde se détaille ainsi :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Ouverture de Credoc import confirmé	57 286	43 346	43 429
Règlement Credoc import confirmé	13 299	18 251	16 721
Ouverture Credoc import non confirmé	16 512	6 385	8 875
Règlement Credoc import non confirmé	7 566	3 872	2 465
Acceptation de crédit acheteur import	-	47	-
Acceptation de Credoc import non confirmé	803	-	-
Sous total credoc import	95 466	71 900	71 490
Confirmation de Credoc export	37 678	4 420	5 979
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	664	1 533	1 105
Sous total credoc export	38 342	5 953	7 084
Total Crédits documentaires	133 809	77 854	78 573

Note 16 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 60 800 KTND au 30/06/2014 contre 123 937 KTND au 30/06/2013.

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Engagements de financements donnés aux clientèles	60 800	123 937	85 521
Total Engagements de financements donnés	60 800	123 937	85 521

Note 17 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 737 863 KTND au 30/06/2014 contre 852 108 KTND au 30/06/2013 et se détaillent comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Garanties reçues de l'Etat	85 699	99 231	97 494
Garanties reçues des autres établissements de crédit	419 341	525 971	529 199
Compagnies d'assurance	1 462	986	1 910
Garanties reçues de la clientèle	231 361	225 920	218 256
Total Garanties reçues	737 863	852 108	846 858

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 419 341 KTND au 30/06/2014 contre 525 971 KTND au 30/06/2013 et se détaillent comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	325 512	357 322	358 610
Garanties données par la Société Générale	-	110 528	108 753
Garanties reçues des correspondants étrangers	50 489	47 803	48 109
Confirmation banque Credoc export	38 342	5 953	7 083
Garanties reçues des correspondants locaux	4 998	4 365	6 644
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	419 341	525 971	529 199

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 231 361 KTND au 30/06/2014 contre 225 920 KTND au 30/06/2013 et se détaillent comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Garanties hypothécaires	202 927	213 418	200 953
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	28 433	12 502	17 302
Total Garanties reçues de la clientèle	231 361	225 920	218 256

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 85 699 KTND au 30/06/2014 contre 123 917 KTND au 30/06/2013 et se détaillent comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Autres garanties reçus de l'Etat	53 395	74 545	63 739
SOTUGAR	16 533	17 093	17 030
FNG et FOPRODI	15 771	7 593	16 725
Total Garanties reçus de l'Etat	85 699	99 231	97 494

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 30/06/2014 se détaillent comme suit :

	30/06/2014
Achat au comptant	10 425
Vente au comptant	10 394

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 30 juin comme suit :

	30/06/2014
Achat à terme	99 949
Vente à terme	98 743

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 18 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 116 039 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi :

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	1 478	1 406	2 468
Opérations avec la clientèle	110 668	97 427	205 466
Autres intérêts et revenus assimilés	3 893	2 712	6 197
Total Intérêts et revenus assimilés	116 039	101 545	214 131

Note 19 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 28 565 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi :

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Commissions sur comptes	2 593	2 178	4 346
Commissions sur opérations de caisse	736	645	1 342
Commissions sur crédits	8 521	7 527	14 594
Commissions sur monétique banque à distance	7 909	6 696	13 734
Autres commissions	2 369	2 150	4 158
Commissions sur moyens de paiement	3 413	3 127	6 245
Autres produits sur services financiers	3 024	2 591	5 193
Total Commissions (en produits)	28 565	24 914	49 612

Note 20 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 4 760 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi :

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Gain net sur opérations de change	4 760	5 792	11 258
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4 760	5 792	11 258

Note 21 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 2 497 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Intérêts sur autres titres d'investissement	67	68	148
Intérêts sur obligations	-	-	-
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	901	255	342
Intérêts sur bons de trésor assimilables	1 386	959	1 759
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	143	112	202
Charges sur opérations sur titres modifications comptables	-	-	-
Total Revenus du portefeuille d'investissement	2 497	1 394	2 451

Note 22 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 55 808 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 846	2 169	4 851
Emprunts et ressources spéciales	7 552	8 010	15 884
Opérations avec la clientèle	44 392	32 297	69 031
Autres intérêts et charges	1 018	629	1 045
Total Intérêts courus et charges assimilées	55 808	43 105	90 811

Note 23 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 1 388 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Commissions monétiques	899	725	1 681
Redevances et prestations	129	174	358
Autres commissions	45	35	84
Rémunération du fonds géré SICAR	78	85	171
Frais de confection carnet de chèques	37	50	106
Frais télégrammes télex	107	115	226
Règlement télécom SMS Banking	93	34	60
Total Commissions encourues	1 388	1 218	2 686

Note 24 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non de provisions totalisent 7 786 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013 retraité	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Cout net du risque clientele	9 305	30 557*	21 599	31 175
Cout net du risque divers	(1 519)	164	164	651
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7 786	30 721	21 763	31 826

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013 retraité	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Dotations aux provisions collectives	26	1 223	1 223	2 935
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	13 839	23 009	23 009	36 892
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie provenant de la décote	2 406	11 139	-	12 592
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(5 527)	(2 809)	(2 809)	(12 349)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(1 494)	(2 181)	-	(10 457)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(4 524)	(138)	(138)	(29 655)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	-	-	-	(1 696)
Pertes couvertes de contrepartie	4 525	138	138	7 436
Pertes non couvertes de contrepartie	54	184	184	485
Cession de créances à l'IRC	-	-	-	23 914
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	-	55	55	1 195
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	-	(63)	(63)	(59)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	-	-	-	(58)
Total Cout net du risque clientèle	9 305	30 557	21 599	31 175

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Dotations aux provisions pour risques et charges	807	88	708
Reprises sur provisions pour risques et charges	(3 419)	(200)	(400)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(127)	(32)	(68)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	27	85	85
Perte sur éléments hors exploitation	2 894	201	441
Gain sur éléments hors exploitation	(1 846)	(76)	(473)
Perte sur autres éléments d'exploitation	145	98	358
Total Cout net du risque divers	(1 519)	164	651

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 695 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Dotation aux provisions sur titres de participation	(1)	-	(1 324)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(159)	(1 392)	(1 798)
Pertes sur titres d'investissement	(555)	-	(1)
Plus value cession titres d'investissement	50	1 215	1 217
Reprise de provisions sur titres de participation	159	89	239
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	1 201	231	460
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	695	143	(1 207)

Note 26: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 34 047 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Rémunération du personnel	23 763	24 747	50 073
Charges sociales	7 097	7 315	13 213
Autres charges de personnel	3 187	2 597	4 287
Total Frais de personnel	34 047	34 659	67 573

Note 27 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 8 981 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Travaux fournitures et services extérieurs	3 711	3 773	7 940
Frais divers de gestion	5 270	5 078	10 488
Total Charges générales d'exploitation	8 981	8 851	18 428

Les travaux et services extérieurs totalisent 3 711 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Loyers commerciaux	1 386	1 267	2 615
Maintenance logiciel informatique	424	642	1 424
Autres services extérieurs	355	304	673
Assurance globale banque	279	218	484
Entretien et nettoyage immeubles	217	215	434
Honoraires commissaires aux comptes	163	180	361
Maintenance matériel informatique	217	241	435
Loyer personnel logements de fonction	134	110	263
Assurance immeubles et voitures	147	161	310
Gardiennage et surveillance	136	106	239
Frais judiciaires	23	49	185
Rémunération d'intermédiaires	143	89	247
honoraires service assistance Société Générale	17	101	115
Sous-traitance archives	40	60	95
Sous- traitance informatique	9	12	25
Maintenance et consommable photocopieurs	3	11	22
Entretien et réparation divers	18	7	13
Total Travaux fournitures et services extérieurs	3 711	3 773	7 940

Note 28 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 15 518 KTND jusqu'au 30/06/2014 se détaillant ainsi:

	jusqu'au 30/06/2014
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	59 705
+ Réintégrations nets Déductions	905
Résultat fiscal avant provision	60 610
- Déduction provision 2014	16 272
Résultat fiscal	44 338
Résultat Imposable	44 338
Taux d'impôt	35,00%
Impôt théorique	15 518
Impôt sur les sociétés	15 518

Note 29 : Résultat par Action

Le résultat par action jusqu'au 30/06/2014, est de 1,363 DT.

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013 retraité	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Résultat de la période	26 720	3 003	11 961	38 016
Capital social - nombre de titres	19 600 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000
Résultat par action en DT	1,363	0,153	0,610	1,940

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

3.5- Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 30 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint jusqu'au 30/06/2014 un solde de 177 214 KTND contre 164 230 KTND jusqu'au 30/06/2013 retraité se détaillant ainsi :

	jusqu'au 30/06/2014	jusqu'au 30/06/2013 retraité	jusqu'au 30/06/2013	jusqu'au 31/12/2013
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	105 895	108 412	108 412	71 069
Créances sur les établissements bancaires et financiers	344 547	78 298	76 535	271 835
Emprunts auprès de la banque centrale	(96 000)	(19 000)	(19 000)	-
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(177 228)	(3 480)	(3 480)	(153 867)
Total	177 214	164 230	162 467	189 037

Note 31 – Passifs éventuels - Provisions

La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND. En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date d'arrêté des présents états financiers, l'affaire suit encore son cours.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques (UIB)

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 14 juin 2012 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques (UIB) arrêtés au 30 juin 2014 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 88 141 KDT y compris un résultat net bénéficiaire de 26 720 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Union Internationale de Banques (UIB), arrêté au 30 juin 2014, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques (UIB) au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

- a. Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers 13 « Capitaux propres » qui fait apparaître des fonds propres de 88 141 KTND, en deçà de la moitié du capital social de la banque qui s'élève à 196 000 KTND.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration réuni le 11 juillet 2014 a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 31 juillet 2014, en vue de se prononcer sur le plan de recapitalisation de la banque consistant en une réduction du capital pour éponger partiellement les pertes, suivie d'une augmentation en numéraire avec renonciation des porteurs de certificats d'investissement à leurs droits préférentiels de souscription.

b. Nous attirons votre attention sur l'incertitude suivante exposée dans la note aux états financiers 31 « Passifs éventuels - Provisions » :

La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND.

En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date de signature du présent rapport, l'affaire suit encore son cours.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de ces situations ne peut pas être estimé de façon précise.

Notre avis ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

Tunis, le 24 juillet 2014

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji

FINOR

Mustapha Medhioub

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014 accompagnés du l'avis des commissaires aux comptes Mr Anis LAADHAR (AMC Ernst & Young) et Mr Naoufel AMRI.

Société TPR
Bilan au 30/06/2014
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Exercice clos le		
		30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		584 758	584 758	584 758
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(479 909)	(445 322)	(465 458)
Immobilisations incorporelles nettes	B1	104 850	139 437	119 301
Immobilisations corporelles		48 888 944	46 509 146	47 869 555
- Amortissements des immobilisations corporelles		(28 514 878)	(25 231 749)	(26 870 242)
Immobilisations corporelles nettes	B2	20 374 066	21 277 397	20 999 313
Immobilisations financières		20 042 274	17 550 381	19 759 830
- Provisions		(342 931)	(389 696)	(342 931)
Immobilisations financières nettes	B3	19 699 343	17 160 685	19 416 899
Total des actifs immobilisés		40 178 258	38 577 519	40 535 513
Total des actifs non courants		40 178 258	38 577 519	40 535 513
Actifs courants				
Stocks		33 293 492	31 669 340	31 829 491
- Provisions sur stocks		-	-	-
Stocks nets	B4	33 293 492	31 669 340	31 829 491
Clients et comptes rattachés		27 950 748	25 521 245	25 358 772
- Provisions sur comptes clients		(7 254 386)	(6 925 867)	(7 049 093)
Clients et comptes rattachés nets	B5	20 696 362	18 595 378	18 309 680
Comptes de régularisations et autres actifs courants	B6	2 656 599	4 039 211	1 409 570
- Provision sur comptes d'actifs		(328 960)	(928 812)	(318 930)
Autres actifs courants nets		2 327 639	3 110 399	1 090 640
Placements et autres actifs financiers	B7	33 460 523	31 434 427	31 449 108
Liquidités et équivalents de liquidités	B8	238 186	2 465 709	1 427 019
Total des actifs courants		90 016 203	87 275 253	84 105 938
Total des actifs		130 194 461	125 852 772	124 641 451

Société TPR
Bilan au 30/06/2014
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Exercice clos le		
		30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Capitaux propres				
Capital social		45 000 000	45 000 000	45 000 000
Réserves		5 209 300	5 109 300	5 109 300
Autres capitaux propres		1 190 338	1 538 322	1 360 129
Résultats reportés		15 304 852	12 790 023	12 790 023
Réserve à régime spécial		4 499 900	2 699 900	2 699 900
Prime d'émission		15 360 000	15 360 000	15 360 000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		86 564 390	82 497 544	82 319 352
Résultat de l'exercice avant investissement		7 261 646	7 700 693	14 764 830
Réserve spéciale de réinvestissement				
Réserve à régime spécial				1 800 000
Résultat net affectable		7 261 646	7 700 693	12 964 830
Total des capitaux propres avant affectation	B9	93 826 037	90 198 237	97 084 181
Passifs				
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges	B10	767 832	841 026	810 617
Total des passifs non courants		767 832	841 026	810 617
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B11	13 147 235	12 868 405	13 340 514
Autres passifs courants	B12	3 551 628	3 856 566	2 495 203
Concours bancaires et autres passifs financiers	B13	18 901 730	18 088 538	10 910 935
Total des passifs courants		35 600 593	34 813 509	26 746 652
Total des passifs		36 368 425	35 654 534	27 557 269
Total des capitaux propres et des passifs		130 194 461	125 852 772	124 641 451

Société TPR
Etat de résultat au 30/06/2014
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 6 mois clos le		Exercice de 12 mois
		30/06/2014	30/06/2013	clos le
				31/12/2013
Produits d'exploitation				
Revenus	R1	49 761 773	48 647 402	97 316 296
Autres produits d'exploitation	R2	249 550	287 131	566 105
Total des produits d'exploitation		50 011 324	48 934 534	97 882 401
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et encours	R3	1 296 727	743 348	(487 108)
Achats marchandises consommées	R4	(28 919 633)	(26 272 895)	(52 109 017)
Achats d'approvisionnement consommés	R5	(5 868 570)	(5 217 266)	(11 066 080)
Charges de personnel	R6	(3 887 434)	(3 370 544)	(7 080 408)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R7	(1 851 054)	(2 295 316)	(4 067 600)
Autres charges d'exploitation	R8	(2 144 960)	(2 059 362)	(4 621 144)
Total des charges d'exploitation		(41 374 923)	(38 472 035)	(79 431 357)
Résultat d'exploitation		8 636 400	10 462 498	18 451 044
Charges financières nettes	R9	(948 229)	(1 025 182)	(1 914 545)
Produits des placements	R10	1 412 576	708 232	2 085 809
Autres gains ordinaires	R11	58 307	5 863	96 773
Autres pertes ordinaires	R12	(28 658)	(13 587)	(215 170)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		9 130 396	10 137 825	18 503 912
Impôt sur les bénéfices	R13	(1 868 750)	(2 437 131)	(3 739 082)
Résultat des activités ordinaires après impôt		7 261 646	7 700 693	14 764 830
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		7 261 646	7 700 693	14 764 830

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

au 30/06/2014

(Exprimé en Dinar Tunisien)

DESIGNATIONS	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE LIE A L'EXPLOITATION				
Résultat net	F1	7 261 646	7 700 693	14 764 830
Ajustement pour				
Amortissements et provisions	F2	1 851 054	2 295 316	4 067 600
Variation des stocks	F3	(1 464 001)	(1 060 453)	(1 220 604)
Variation créances clients	F4	(2 591 976)	(2 720 220)	(2 557 748)
Variation autres actifs	F5	(1 247 029)	(583 787)	2 045 854
Variation fournisseurs et autres dettes	F6	863 144	2 128 067	1 238 813
Ajustement pour				
Résorption subvention d'investissement	F7	(169 790)	(235 419)	(413 612)
Plus ou moins-value de cession	F8	(25 382)	-	34 780
Produits Financiers	F9	-	-	(519 100)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		4 477 667	7 524 197	17 440 812
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F10	(1 048 889)	(585 308)	(1 973 415)
Encaissement provenant des cession immobilisation corporelles et incorporelles	F11	29 500	-	12 400
Encaissement provenant des subv / Equipements	F12	-	1 253 029	1 253 029
Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisation financière	F13	(2 034 486)	(1 140 124)	(3 720 160)
Encaissement provenant des immobilisations Financières	F14	1 752 042	110 096	325 682
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement		(1 301 833)	(362 306)	(4 102 463)
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Dividendes et autres distributions	F15	(10 344 048)	(9 680 000)	(9 680 000)
Encaissement provenant des emprunts	F16	17 500 000	21 150 634	31 483 545
Remboursement d'emprunts	F17	(17 283 545)	(20 584 781)	(35 203 642)
Encaissement provenant des placements	F18	41 300 000	31 387 547	62 450 000
Décaissement provenant des placements	F19	(43 311 415)	(31 900 000)	(63 000 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(12 139 008)	(9 626 601)	(13 950 096)
VARIATION DE TRESORERIE		(8 963 174)	(2 464 709)	(611 748)
Trésorerie au début de l'exercice	F20	(900 370)	(288 623)	(288 623)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F20	(9 863 544)	(2 753 334)	(900 370)

II. Notes aux états financiers

1. Présentation de l'entreprise

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA est une filiale du groupe BAYAHI. Son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5 % par la société CFI. Après son introduction en bourse son capital s'est élevé à 29 800 000 DT pour atteindre 45 000 000 DT le 30/06/2014.

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord- Africain et en Afrique de l'ouest.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période close le 30 juin 2014, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

3. Notes sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables de base et notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagements ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu;
- Convention de rattachement des charges aux produits.
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de la prééminence du fond sur la forme ;

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

4. Unité monétaire

Les comptes de la Société TPR S.A. sont libellés en Dinar tunisien.

5. Principes et méthodes comptables adoptés

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération.

Les taux d'amortissements utilisés se détaillent comme suit :

Désignation	Taux
Construction usines et dépôts	5%
Construction locaux administratifs	2%
Matériel Industriel	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Concessions de marques brevets et licences	20%
Logiciels	33%

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des prêts consentis et dont les délais d'exigibilité sont supérieurs à une année ainsi que les titres de participation détenus par la société.

Stocks

Les stocks sont valorisés comme suit :

- Les billettes importées sont valorisées au coût moyen pondéré annuel (de la période).
- Le déchet de source interne généré par les différentes unités de production (essentiellement des profilés) est valorisé au coût moyen pondéré annuel des déchets externes.
- Le coût de production de chaque unité est égal à la somme des coûts des consommables et des coûts de transformations moins la valeur des déchets générés par cette unité.

Clients et comptes rattachés

Les créances de la société libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées en dinar tunisien en utilisant le cours du jour de l'opération.

Au 30 Juin 2014, les créances de la société, libellées en monnaie étrangère, sont évaluées en utilisant le cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change, résultant de cette actualisation, qu'elles constituent une perte ou un gain, sont imputées au résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

Capitaux propres

La rubrique des capitaux propres comporte le capital social, les réserves, la part de la subvention d'investissement non incorporée au résultat ainsi que le résultat de l'exercice.

Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties en utilisant le cours du jour de l'opération.

Au 30 Juin 2014, les dettes libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change qui résultent de cette actualisation sont portées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

A. Notes détaillées

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en dinar tunisien « DT ».

1. Notes sur le bilan

B 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 30/06/2014 à 104 850 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeurs Brutes Comptables</u>			<u>Amortissements</u>				<u>Valeurs Comptables nettes au 30/06/2014</u>	
	Valeur au 31/12/2013	Acquisition 2014	Cession /Reclassement 2014	Valeur au 30/06/2014	Amortissements au 31/12/2013	Régl amortissement antérieurs	Dotations aux amortissements au 30/06/2014		Amortissements au 30/06/2014
Logiciel	394 172	-	-	394 172	374 372		9 951	384 322	9 850
Marques , Brevets , licences	10 587	-	-	10 587	10 587		-	10 587	-
Fond de commerce	180 000	-	-	180 000	80 500		4 500	85 000	95 000
Total immobilisations incorporelles	584 758	-	-	584 758	465 458		14 451	479 909	104 850

Les méthodes d'amortissement ainsi que les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles sont détaillées par catégorie dans le tableau suivant :

<u>Catégorie</u>	<u>Méthode d'amortissement</u>	<u>Durée d'amortissement</u>
Logiciel	Linéaire	3 ans
Marques, Brevets, licences	Linéaire	3 ans
Fond de commerce	Linéaire	20 ans

B 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 30/06/2014 à 20 374 066 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeurs Brutes Comptables</u>				<u>Amortissements</u>				<u>Valeurs Comptables nettes au 30/06/2014</u>
	Valeur au 31/12/2013	Acquisition 2014	Cession /Reclassement 2014	Valeur au 30/06/2014	Amortissements au 31/12/2013	Régul amortissement antérieurs	Dotations aux amortissements au 30/06/2014	Amortissements au 30/06/2014	
Terrains	1 500 038			1 500 038					1 500 038
Constructions	3 818 576			3 818 576	2 350 342		52 323	2 402 665	1 415 912
AAI Construction	28 030			28 030	20 411		656	21 066	6 964
Matériels Industriels	35 076 418	332 045		35 408 463	20 305 625		1 396 633	21 702 258	13 706 205
Outils Industriels	702 362	47 240		749 602	256 927		30 979	287 905	461 697
AAI Matériels industriels et Outils	394 387			394 387	384 461		2 140	386 600	7 787
Matériels de Transport	1 383 396	98 460	(29 500)	1 452 356	1 139 845	(19 430)	47 110	1 167 526	284 831
Matériels Engin de Levage	623 646	60 000		683 646	452 766		30 194	482 960	200 687
AAI Divers	1 010 376	39 466		1 048 885	552 000		28 440	580 440	468 245
Matériels de Bureau	445 636	7 715		454 508	382 991		7 375	390 367	64 141
Matériels Informatique	998 288	19 240		1 017 527	788 714		36 301	825 015	192 512
Magasin vertical	1 210 111			1 210 111	236 161		31 915	268 076	942 034
Encours	678 291	444 722		1 123 013					1 123 013
total immobilisations corporelles	47 869 555	1 048 889	(29 500)	48 888 944	26 870 242	(19 430)	1 664 066	28 514 878	20 374 066

B.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Titres de participation	16 116 110	13 976 110	16 116 110
Versement restant à effectuer	-	(108 235)	-
Autres immobilisations financières	3 500 000	3 200 000	3 200 000
Prêts au personnel	404 564	460 906	422 120
Dépôts et cautionnements	21 600	21 600	21 600
Total immobilisations financières brutes	20 042 274	17 550 381	19 759 830
- Provisions	(342 931)	(389 696)	(342 931)
Immobilisations financières nettes	19 699 343	17 160 685	19 416 899

(*) Le détail des provisions sur immobilisations financières se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2013	Complément provision	Reprise	Solde au 30/06/2014
Titre	(342 931)	-	-	(342 931)
Total	(342 931)	-	-	(342 931)

Etat des titres de participation au 30 Juin 2014

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
titres TECI	4 000	4 000	4 000
titres GIC	37 700	37 700	37 700
titres BNS	10 000	10 000	10 000
titres STB	16 429	16 429	16 429
titres BS	5 595	5 595	5 595
Titres TPR TRADE	499 000	499 000	499 000
Titres STE MAGHRIBINE DE FABRICATION (Lybie)	-	155 000	-
Titres CFI SICAR	990 000	990 000	990 000
Titres LLOYD	500	75 000	500
S.M.U	75 000	500	75 000
PROFAL MAGHREB	7 315 751	7 315 751	7 315 751
ALUFOND	2 995 000	2 995 000	2 995 000
LAVAAL INTERNATIONAL	872 235	872 235	872 235
ALUCOLOR	999 900	999 900	999 900
METECNAL	2 295 000	-	2 295 000
Versement restant à effectuer	-	(108 235)	-
Total titres de participations	16 116 110	13 867 875	16 116 110

B.4 Stocks

Les stocks s'élèvent, en brut à 33 293 492 DT au 30/06/2014 contre 31 829 491 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Matières premières et consommables.	13 873 955	19 032 308	17 806 617
Stock transit	10 310 889	4 774 346	6 364 712
Produits finis	4 289 081	4 473 532	3 613 191
Stock filières	2 538 295	2 194 945	2 384 537
Produits encours	1 444 930	1 194 208	824 093
Travaux encours	836 342	0	836 342
Total stocks bruts	33 293 492	31 669 340	31 829 491
Provision pour dépréciation de stocks	-	-	-
Stocks nets	33 293 492	31 669 340	31 829 491

B.5 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés s'élèvent à 27 950 748 DT au 30/06/2014 provisionnés à hauteur de 7 254 386 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Clients étrangers	8 955 922	6 216 615	7 232 104
Clients locaux	7 283 757	5 499 190	5 918 672
Clients locaux effets à recevoir	2 701 063	3 704 930	2 221 339
Chèques remis à l'encaissement	2 163 366	3 371 565	3 140 017
Clients douteux étrangers	3 058 935	2 977 030	3 058 935
Clients douteux locaux	2 023 649	1 982 328	2 023 649
Clients contentieux étrangers	894 523	894 523	894 523
Clients contentieux locaux	869 534	875 064	869 534
Clients étrangers effets à recevoir	-	-	-
Total clients bruts	27 950 748	25 521 245	25 358 772
Provision sur clients	(7 254 386)	(6 925 867)	(7 049 093)
Valeur Nette	20 696 362	18 595 378	18 309 680

B.6 Comptes de régularisations et autres actifs courants

Les autres actifs courants bruts s'élèvent à 2 656 599 DT au 30/06/2014 contre 1 409 570 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Etats et collectivités publiques	1 451 852	1 728 244	751 821
Avances fournisseurs	273 895	1 323 089	177 862
Autres comptes débiteurs divers	69 955	614 354	69 955
Charges constatées d'avance	143 519	273 120	88 427
Sociétés du groupe	168 821	97 884	127 507
Personnel	129 257	2 520	193 998
Produits à recevoir	419 300	-	-
Total Brut Autres Actifs Courants	2 656 599	4 039 211	1 409 570
Provisions pour dépréciations des comptes prêts	-	-	-
Provisions pour dépréciations / Débiteurs Divers	(328 960)	(928 812)	(318 930)
Montant Net	2 327 639	3 110 399	1 090 640

B.7 Placement et autres actifs financiers

Les placements s'élèvent à 33 460 523 DT au 30/06/2014 contre 31 449 108 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Placements billets de trésorerie	33 100 000	31 100 000	31 100 000
Autres placements courants et créances assimilées	360 523	334 427	349 108
Total	33 460 523	31 434 427	31 449 108

B.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30/06/2014 à 238 186 DT contre 1 427 019 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Banque	235 499	2 459 094	1 423 035
Caisse	2 687	6 615	3 984
Total	238 186	2 465 709	1 427 019

B.9 Capitaux propres

Le tableau suivant retrace les mouvements des capitaux propres au 30/06/2014:

Désignation	Capital	Prime d'émission	Réserve Légale	Réserves à régime spécial	Fond Social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Amortissements des subventions	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2012 avant affectation	44 000 000	15 360 000	4 200 000	1 700 000	709 300	11 246 707	2 314 027	(1 793 315)	13 423 214	91 159 934
Réserves Légales			200 000						(200 000)	-
Résultats Reportés						1 543 315			(1 543 315)	-
Dividendes distribués									(9 680 000)	(9 680 000)
Réserves spéciales de réinvestissement	1 000 000								(1 000 000)	-
Subventions d'investissement							1 253 029			1 253 029
Amortissements de la subvention								(413 612)		(413 612)
Résultat au 31/12/2013									14 764 830	14 764 830
Réserves à régime spécial				999 900					(999 900)	-
Solde au 31/12/2013 avant affectation	45 000 000	15 360 000	4 400 000	2 699 900	709 300	12 790 023	3 567 056	(2 206 927)	14 764 830	97 084 181
Réserves Légales			100 000						(100 000)	-
Résultats Reportés						2 514 829			(2 514 829)	-
Dividendes distribués									(10 350 000)	(10 350 000)
Réserves spéciales de réinvestissement										-
Subventions d'investissement										-
Amortissements de la subvention								(169 790)		(169 790)
Résultat au 30/06/2014									7 261 646	7 261 646
Réserves à régime spécial				1 800 000					(1 800 000)	-
Solde au 30/06/2014 avant affectation	45 000 000	15 360 000	4 500 000	4 499 900	709 300	15 304 852	3 567 056	(2 376 717)	7 261 646	93 826 037

B.10 Passifs non courants

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 767 832 DT au 30/06/2014 contre 810 617 au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Provisions pour Risque et charges	767 832	841 026	810 617
Total	767 832	841 026	810 617

B.11 Fournisseurs et Comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 13 147 235 DT au 30/06/2014 contre 13 340 514 DT 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Fournisseurs Étrangers	8 935 671	7 135 927	2 834 202
Fournisseurs- Effet à payer	1 737 925	3 921 627	2 123 468
Fournisseurs locaux	2 020 212	1 416 997	1 496 834
Conversion Fournisseurs étrangers	264 194	222 256	133 887
Fournisseurs factures non parvenues	189 233	171 597	6 752 123
Total	13 147 235	12 868 405	13 340 514

B.12 Autres Passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 3 551 628 DT au 30/06/2014 contre 2 495 203 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
États et collectivités publiques (P)	2 147 378	2 666 243	1 204 366
Sécurité Sociale	492 741	427 608	486 624
Produit constatés d'avance	436 652	379 335	387 874
Autres comptes créditeurs	166 704	145 658	73 196
Personnel (P)	37 693	94 896	262 075
Sociétés groupe (P)	234 951	87 182	36 573
Charges à payer	35 508	55 642	44 496
Clients avance et acomptes	0	0	-
Total	3 551 628	3 856 566	2 495 203

B.13 Concours Bancaires et Passifs Financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 18 901 730 DT au 30/06/2014 contre 10 910 935 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Emprunts à moins d'un an	8 800 000	12 869 495	8 583 545
Banque créditrice	10 101 730	5 219 043	2 327 390
Total	18 901 730	18 088 538	10 910 935

2. Notes sur l'état de résultat

R.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2014 à 49 761 773 DT contre 48 647 402 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Chiffres d'Affaires Local	36 824 213	37 526 001	72 975 981
Chiffres d'Affaires Export	12 937 560	11 121 401	24 340 315
Total	49 761 773	48 647 402	97 316 296

R.2 Autres Produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2014 à 249 550 DT contre 287 131 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Résorption subvention d'investissement	169 790	235 419	413 612
Loyer	79 760	51 712	152 493
Total	249 550	287 131	566 105

R.3 Variation des stocks des produits finis

Les variations de stocks se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2014 à (1 296 727) DT contre (743 348) DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Variation de produits finis (StI - StF)	(675 890)	(947 522)	(87 181)
Variation des encours (StI - StF)	(620 837)	204 174	574 289
Total	(1 296 727)	(743 348)	487 108

R.4 Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2014 à 28 919 633 DT contre 26 272 895 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Achats matières premières	23 325 463	22 343 412	45 147 376
Achats de marchandises	5 761 443	4 246 588	8 669 354
Variation des stocks matières premières.& encours	(167 273)	(317 105)	(1 707 712)
Total	28 919 633	26 272 895	52 109 017

R.5 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2014 à 5 868 570 DT contre 5 217 266 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Achats stockés - Autres approvisionnement	4 732 942	4 272 499	9 150 249
Achats non stockés de matières	1 135 628	944 766	1 915 831
Total	5 868 570	5 217 266	11 066 080

R6. Charges de Personnel

Les charges du personnel se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2014 à 3 887 434 DT contre 3 370 544 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Charges salariales	3 055 643	2 837 775	5 959 157
Charges patronales	752 889	486 445	985 491
Cotisation assurance groupe	78 903	46 324	135 760
Total	3 887 434	3 370 544	7 080 408

R.7 Dotation aux Amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2014 à 1 851 054 DT contre 2 295 316 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Dotations aux amortissements des Immobilisations	1 678 517	1 462 883	3 149 213
Dotations aux provisions pour dépréciation / clients	200 720	783 252	906 478
Dotations aux provisions pour risque et charges	69 169	119 455	119 455
Autres revenus (reprise sur provision)	(107 381)	(70 274)	(130 736)
Dotations aux provisions pour dépréciation /cpte actif	10 030	-	23 190
Total	1 851 054	2 295 316	4 067 600

R.8 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2014 à 2 144 960 DT contre 2 059 362 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Autres services Extérieurs	1 551 473	1 587 802	3 516 340
Services Extérieurs	412 369	328 623	815 602
Impôts et Taxes et versements assimilés	181 118	142 937	289 203
Total	2 144 960	2 059 362	4 621 144

R.9 Charges Financières Nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2014 à 948 229 DT contre 1 025 182 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Charges Financières	1 435 221	1 409 438	2 778 406
Revenus sur autres créances	(7 236)	(2 299)	(25 493)
Gains de change	(479 756)	(381 957)	(838 367)
Total	948 229	1 025 182	1 914 545

R.10 Produits de Placements

Les produits de placements se sont élevée au cours du 1^{er} semestre 2014 à 1 412 576 DT contre 708 232 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Produits Financiers	1 412 576	708 232	2 085 809
Total	1 412 576	708 232	2 085 809

R.11 Autres Gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2014 à 58 307 DT contre 5 863 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Produits divers ordinaires	58 307	5 863	96 773
Total	58 307	5 863	96 773

R.12 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2014 à 28 658 DT contre 13 587 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Charges Diverses Ordinaires	28 658	13 587	215 170
Total	28 658	13 587	215 170

R.13 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'est élevé au cours du 1^{er} semestre 2014 à 1 868 750 DT contre 2 437 131 DT au cours de la même période en 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2014	Au 30/06/2013	Au 31/12/2013
Impôt sur les Sociétés	1 868 750	2 437 131	3 739 082
Total	1 868 750	2 437 131	3 739 082

3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1 Résultat

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Résultat de l'exercice	7 261 646	7 700 693	14 764 830

F.2 Amortissements et provisions

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Dotations aux AMT des Immobilisations	1 678 517	1 462 883	3 149 213
Dotations aux provisions	279 919	902 707	1 049 123
Reprise sur provisions	(107 381)	(70 274)	(130 736)
Total	1 851 054	2 295 316	4 067 600

F.3 Variation des stocks

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13	31/12/12	flux au 30/06/14	flux au 30/06/13	flux au 31/12/13
Matières premières et consom.	13 873 955	19 032 308	17 806 617	20 617 144	3 932 662	1 584 836	2 810 527
Stock transit	10 310 889	4 774 346	6 364 712	3 146 034	(3 946 177)	(1 628 312)	(3 218 677)
stocks filières	2 538 295	2 194 945	2 384 537	1 921 317	(153 758)	(273 628)	(463 220)
Produits encours	1 444 930	1 194 208	824 093	1 398 382	(620 837)	204 174	574 289
Produits finis	4 289 081	4 473 532	3 613 191	3 526 010	(675 890)	(947 522)	(87 181)
Travaux encours	836 342	-	836 342	-	-	-	(836 342)
Total	33 293 492	31 669 340	31 829 491	30 608 887	(1 464 001)	(1 060 453)	(1 220 604)

F.4 Variation des créances

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13	31/12/12	flux au 30/06/14	flux au 30/06/13	flux au 31/12/13
Clients et Comptes rattachés	27 950 748	25 521 245	25 358 772	22 801 024	(2 591 976)	(2 720 220)	(2 557 748)
Total	27 950 748	25 521 245	25 358 772	22 801 024	(2 591 976)	(2 720 220)	(2 557 748)

F.5 Variation autres actifs et autres créances

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13	31/12/12	flux au 30/06/14	flux au 30/06/13	flux au 31/12/13
Personnel	129 257	2 520	193 998	1 080	64 741	(1 440)	(192 918)
Groupe	168 821	97 884	127 507	54 388	(41 314)	(43 496)	(73 119)
Etats et collectivités publiques	1 451 852	1 728 244	751 821	252 413	(700 031)	(1 475 831)	(499 408)
Autres comptes D.C.D	489 255	614 354	69 955	2 808 300	(419 300)	2 193 946	2 738 345
charges constatées d'avance	143 519	273 120	88 427	161 381	(55 092)	(111 739)	72 954
Fournisseurs - Avances et acomptes	273 895	1 323 089	177 862	177 862	(96 033)	(1 145 227)	-
Total Brut Autres Actifs Courants	2 656 599	4 039 211	1 409 570	3 455 424	(1 247 029)	(583 787)	2 045 854

F.6 Variation fournisseurs et autres dettes

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13	31/12/12	flux au 30/06/14	flux au 30/06/13	flux au 31/12/13
fournisseur d'exploitation	13 147 235	12 868 405	13 340 514	12 704 936	(193 280)	163 469	635 578
Autres Passifs	3 551 627	3 856 566	2 495 203	1 891 968	1 056 423	1 964 597	603 235
Total	16 698 861	16 724 971	15 835 718	14 596 904	863 144	2 128 067	1 238 813

F.7 Résorption des subventions

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Résorption des subventions /équipements	169 790	235 419	413 612
Total	169 790	235 419	413 612

F.8 Plus ou moins value sur cession

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Plus ou moins value sur cession	(25 382)	-	34 780
Total	(25 382)	-	34 780

F.9 Produits financiers

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Produits financiers	-	-	(519 100)
Total	-	-	(519 100)

F.10 Décaissement affectés à l'acquisition des immobilisations incorporelles

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Construction	-	-	(48 490)
Matériels Industriels	(332 045)	(200 792)	(1 073 615)
Outillages industriels	(47 240)	(16 253)	(54 731)
Matériels Informatiques	(19 240)	(10 550)	(35 482)
Matériels de Transport & Engin de Levage	(158 461)	(33 000)	(152 940)
Agencement et Aménagement	(39 466)	(11 939)	(29 284)
MMB	(7 715)	(4 986)	(10 543)
Encours	(444 722)	(307 788)	(568 331)
Total	(1 048 889)	(585 308)	(1 973 415)

F.11 Encaissement provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Encaissement provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	29 500	-	12 400
Total	29 500	-	12 400

F.12 Encaissement provenant des subventions/investissements

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Encaissement provenant des subventions / investissements	-	1 253 029	1 253 029
Total	-	1 253 029	1 253 029

F.13 Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Décaissement provenant de l'acquisition d'immob. Financières	-	(999 900)	(3 294 900)
Prêts , Dépôt et cautionnement	(234 486)	(140 224)	-
Décaissement /placement à long terme (Fonds gérés)	(1 800 000)	-	(425 260)
Total	(2 034 486)	(1 140 124)	(3 720 160)

F.14 Encaissement sur cession d'immobilisations financières

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Encaissement provenant des immobilisations financières	1 500 000	-	-
Remboursement /Prêts accordés aux personnels	252 042	110 096	325 682
Total	1 752 042	110 096	325 682

F.15 Dividendes et d'autres distributions

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Dividendes	(10 344 048)	(9 680 000)	(9 680 000)
Total	(10 344 048)	(9 680 000)	(9 680 000)

F.16 Encaissement provenant des emprunts

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Encaissement emprunts	17 500 000	21 150 634	31 483 545
Total	17 500 000	21 150 634	31 483 545

F.17 Remboursement des emprunts

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Financement de stock	(17 283 545)	(20 584 781)	(35 203 642)
Total	(17 283 545)	(20 584 781)	(35 203 642)

F.18 Encaissement provenant des placements

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Encaissement provenant des placements	41 300 000	31 387 547	62 450 000
Total	41 300 000	31 387 547	62 450 000

F.19 Décaissement pour acquisition des placements

Désignation	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Décaissement pour acquisition des placements	(43 311 415)	(31 900 000)	(63 000 000)
Total	(43 311 415)	(31 900 000)	(63 000 000)

F.20 Liquidités et équivalents de liquidités relatifs aux flux 30/06/2014

Liquidité à la fin de la période 30/06/2014

Désignation	30/06/14
Caisse	2 687
Banque	235 499
Banque (Découvert Bancaire)	(10 101 730)
Liquidité au 30/06/2014	(9 863 544)

Liquidité au début de la période au 30/06/2014

Désignation	31/12/2013
Caisse	3 984
Banque	1 423 035
Banque (Découvert Bancaire)	(2 327 390)
Liquidité au 31/12/2013	(900 370)

4. Note sur les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

	Valeur Totale	Tirés	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
Engagements donnés :						
a) Garantie réelle						
- Hypothèque	23 972 262		ATB-AMEN BANK			
b) Effets escomptés non échus	12 713 539		ABC-AB-ATB-BIAT-UBCI			
c) Garantie données	124 740					
Total	36 810 541					
Engagements reçus						
a) Garanties :						
- Cautions	418 572					
Total	418 572					

5. Note sur les parties liées

Transactions au profit de TPR

	Solde au 30/06/2014	Loyer TTC
CETRAM	157 547	2 266
INDINVEST	(1 062)	1 062
SPEIA	154	-
STE MONTFLEURY	(1 457)	1416
T. N. T	(26 757)	-
TUNIS.PARK.SERVICE	(83 688)	5 900
CFI	34 879	850
INOV	(1 062)	1 062
TEC SOL	(3 540)	3 540
ISICOM	(240)	-
CFI SICAR	(1 670)	1 180
MAGASIN GENERAL	(49 343)	74 010
TPR TRADE	-	2 832
Total	23 760	94 121

Opérations avec les sociétés de groupe

Société	Solde au 30/06/2014	Transaction 2014	Nature de l'opération
SPEIA	61 504	86 204	Travaux de sous-traitance
TPR TRADE	579 076	2 913 840	Achat accessoires
LLOYD	166 703	209 939	Frais d'assurance
CETRAM	157 547	461 675	Travaux de construction
Hôtel Kheireddine Pacha	62 025	94 403	Frais de restauration et hébergement
ALUFOND	432 371	1 705 281	Transformation des déchets en billettes d'aluminium
LAVAAL INTERNATIONAL	(184 095)	184 095	Vente à l'export

Transactions de Financement

La société a souscrit au 30/06/2014 , des billets de trésorerie pour un montant global de 33 100 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés du groupe et qui se détaillent comme suit:

- La société CFI pour un montant de 22 000 000 DT.
- La société SPI MONTFLEURY pour un montant de 3 550 000 DT
- La société CFI SICAR pour un montant de 2 000 000DT.
- La société INDINVEST pour un montant de 2000 000DT.
- La société TPS pour un montant de 1 350 000DT .
- La société ALUFOND pour un montant de 200 000DT
- La société SOTUVER pour un montant de 2 000 000DT

Prêteur	Banque	Société Bénéficiaire
TPR	CFI	2 200 000
TPR	CFI	1 500 000
TPR	CFI	3 200 000
TPR	CFI	2 000 000
TPR	CFI	5 000 000
TPR	CFI	300 000
TPR	CFI	6 200 000
TPR	CFI	1 600 000
TPR	CFI SICAR	2 000 000
TPR	INDINVEST	2 000 000
TPR	SPI MONTFLEURY	2 000 000
TPR	SPI MONTFLEURY	1 200 000
TPR	SPI MONTFLEURY	350 000
TPR	TPS	500 000
TPR	TPS	400 000
TPR	TPS	450 000
TPR	ALUFOND	200 000
TPR	SOTUVER	2 000 000
Total		33 100 000

- Reconduction de la convention de gestion de fonds de capital-risque qui a été conclue en 2011 entre TPR et CFI SICAR et selon laquelle la TPR met à la disposition de la CFI SICAR la somme de 1 700 000 DT.
- Conclusion en 2014 d'une nouvelle convention de gestion de fonds de capital-risque entre TPR et CFI SICAR qui porte sur le montant de 1 800 000 DT.
- Rétrocession en 2014 de la convention de gestion de fonds de capital-risque qui a été conclue en 2007 pour la somme de 1.500.000 DT

6. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 29 juillet 2014. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.
Avis des commissaires aux comptes sur
les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2014

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « TPR SA », arrêté au 30 juin 2014 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis le 11 août 2014
Les Co-commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR

AMRI Naoufel

SICAV OPPORTUNITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2014

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 Juin 2014

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV Opportunity arrêtés au 30 Juin 2014 faisant apparaître un total bilan de 1 014 006DT et un actif net de 1 010 233DT.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Juin 2014, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV Opportunity telle que arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, il est à signaler que :

-Au 30 Juin 2014, la société SICAV OPPORTUNITY a employé 10.721% de son actif (*) en obligations émises par l'ATB. Ce pourcentage est supérieur au taux de détention maximum de 10% prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

(*) Le total prix en compte par la SICAV a été retraité de l'effet des créances d'exploitation.

Tunis, le 24 Juillet 2014

Le commissaire aux comptes :
Leila Bchir

SICAV OPPORTUNITY

BILANS COMPARÉS		NOTE	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	612 984,297	817 326,469	676 344,173
AC1-A	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		383 804,126	435 816,190	351 115,532
AC1-B	OBLIGATIONS		108 588,000	114 567,600	117 606,000
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		120 592,171	266 942,679	207 622,641
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	399 833,943	207 249,917	351 172,189
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		398 309,172	206 313,272	350 316,894
AC2-B	DISPONIBILITES		1 524,771	936,645	855,295
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	1 187,340	1 381,498	608,769
AC3-A	DIVIDENDES A RECEVOIR		1 187,340	968,000	0,000
AC3-B	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		0,000	413,498	608,769
TOTAL ACTIF			1 014 005,580	1 025 957,884	1 028 125,131
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	907,491	832,461	645,930
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	2 865,027	7 321,870	6 532,313
TOTAL PASSIF			3 772,518	8 154,331	7 178,243
ACTIF NET			1 010 233,062	1 017 803,553	1 020 946,888
CP1	CAPITAL	CP1	1 000 406,778	1 005 939,158	1 003 281,864
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	9 826,284	11 864,395	17 665,024
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		8,961	7,847	8,093
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		7 596,834	11 826,342	17 162,356
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		2 220,489	30,206	494,575
ACTIF NET			1 010 233,062	1 017 803,553	1 020 946,888
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1 014 005,580	1 025 957,884	1 028 125,131

SICAV OPPORTUNITY

ETATS DE RESULTAT COMPARES						
	Note	01/04/2014	01/01/2014	01/04/2013	01/01/2013	31/12/2013
		au	au	au	au	
		30/06/2014	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	10,768.842	13,920.225	13,821.399	18,616.570	29,907.263
PR1-A DIVIDENDES		7,958.640	7,958.640	8,941.400	8,941.400	12,796.400
PR1-B REVENUS DES OBLIGATIONS		1,521.600	3,109.200	1,557.600	3,073.200	6,111.600
PR1-C REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1,288.602	2,852.385	3,322.399	6,601.970	10,999.263
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1,633.139	3,700.359	1,513.750	3,450.079	7,914.228
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		1,633.139	3,700.359	1,513.750	3,450.079	7,914.228
REVENUS DES PLACEMENTS		12,401.981	17,620.584	15,335.149	22,066.649	37,821.491
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1,972.486	-4,074.548	-2,534.725	-5,096.481	-9,555.556
REVENU NET DES PLACEMENTS		10,429.495	13,546.036	12,800.424	16,970.168	28,265.935
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-2,943.309	-5,949.202	-2,969.489	-5,143.826	-11,103.579
RESULTAT D'EXPLOITATION		7,486.186	7,596.834	9,830.935	11,826.342	17,162.356
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		2,332.438	2,220.489	50.440	30.206	494.575
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9,818.624	9,817.323	9,881.375	11,856.548	17,656.931
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-2,332.438	-2,220.489	-50.440	-30.206	-494.575
PR4-B VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-10,287.660	18,812.739	-17,186.542	-14,411.742	-39,054.561
PR4-C +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		179.302	2,984.246	-13,081.810	-6,341.987	-12,796.561
PR4-D FRAIS DE NEGOCIATION		-4.339	-113.938	-494.484	-583.062	-1,057.290
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-2,626.511	29,279.881	-20,931.901	-9,510.449	-35,746.056

SICAV OPPORTUNITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2014 AU 30-06-2014

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du	31/12/2013
	01/04/2014	01/01/2014	01/04/2013	01/01/2013	
	au	au	au	au	
	30/06/2014	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	-2,626.511	29,279.881	-20,931.901	-9,510.449	-35,746.056
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	7,486.186	7,596.834	9,830.935	11,826.342	17,162.356
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-10,287.660	18,812.739	-17,186.542	-14,411.742	-39,054.561
AN1-C +/-VAL REAL...SUR CESSION DESTITRES	179.302	2,984.246	-13,081.810	-6,341.987	-12,796.561
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-4.339	-113.938	-494.484	-583.062	-1,057.290
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-12,974.780	-12,974.780	-15,920.972	-15,920.972	-15,920.972
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-4,213.197	-27,018.927	22,111.600	21,998.576	51,377.518
SOUSCRIPTIONS	257,244.240	507,714.240	22,111.600	36,366.704	337,359.086
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	240,400.000	470,400.000	20,000.000	32,800.000	319,000.000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	14,469.557	30,754.293	1,722.393	2,958.468	12,536.053
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	2.280	4,190.462	338.767	555.578	557.965
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	2,372.403	2,369.485	50.440	52.658	5,265.068
RACHATS	-261,457.437	-534,733.167	0.000	-14,368.128	-285,981.568
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-239,700.000	-495,900.000	0.000	-12,800.000	-269,300.000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-17,510.998	-29,812.426	0.000	-1,328.865	-11,692.123
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-4,206.474	-8,871.745	0.000	-216.811	-218.952
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-39.965	-148.996	0.000	-22.452	-4,770.493
VARIATION DE L'ACTIF NET	-19,814.488	-10,713.826	-14,741.273	-3,432.845	-289.510
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	1,030,047.550	1,020,946.888	1,032,544.826	1,021,236.398	1,021,236.398
AN4-B FIN DE PERIODE	1,010,233.062	1,010,233.062	1,017,803.553	1,017,803.553	1,020,946.888
AN5 NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE	9,439	9,701	9,204	9,204	9,204
AN5-B FIN DE PERIODE	9,446	9,446	9,404	9,404	9,701
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	109.126	105.241	112.184	110.955	110.955
B- FIN DE PERIODE	106.948	106.948	108.23	108.230	105.241
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-1.32%	6.76%	-8.08%	-1.88%	-3.62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV OPPORTUNITY
PERIODE DU 01/01/2014 AU 30/06/2014

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 30.06.2014 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30.06.2014	% de L'ACTIF NET
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	40.921	359.203,939	383.804,126	37,99
ADWYA	242	1.798,060	2.020,700	0,20
ARTES	1.000	6.737,237	7.444,000	0,74
ATTIJ BANK	1.600	26.512,000	29.366,400	2,91
BT	1.134	10.149,000	11.125,674	1,10
CARTHAGE CEMENT	5.000	14.445,946	15.435,000	1,53
CIL	1.530	5.433,043	19.556,460	1,94
CITY CARS	2.528	27.681,600	29.046,720	2,88
ESSOUKNA	2.000	19.182,030	17.464,000	1,73
MONOPRIX	1.200	34.201,832	27.936,000	2,77
MPBS	7.300	43.800,000	50.318,900	4,98
ONE TECH HOLDING	1.000	6.800,000	6.843,000	0,68

SFBT	2.812	33.765,027	41.901,612	4,15
SIMPAR	400	27.313,800	25.242,000	2,50
SITS	1.300	3.596,000	2.785,900	0,28
SOTUVER	3.000	22.474,279	18.906,000	1,87
SPDIT	1.000	7.075,145	7.796,000	0,77
TELNET HOLDING	2.000	12.905,950	10.620,000	1,05
TL	524	11.393,840	11.155,960	1,10
TPR	2.100	7.938,140	9.279,900	0,92
TUNINVEST- SICAR	1.810	17.015,900	18.824,000	1,86
TUNIS RE	950	6.945,450	8.325,800	0,82
UBCI	395	9.688,200	10.072,500	1,00
UBCI NG	96	2.351,460	2.337,600	0,23
Emprunts de sociétés	1.500	108.000,000	108.588,000	10,75
ATB 2007/1 (25 ANS)	1.500	108.000,000	108.588,000	10,75
Emprunts d'Etat	117	118.600,500	120.592,171	11,94
BTA 5.25-03/2016	44	43.646,000	44.213,058	4,38
BTA 5.50% 02/2020	15	14.473,500	14.724,842	1,46
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	48	49.275,000	49.923,065	4,94
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	10	11.206,000	11.731,206	1,16
Total portefeuille titres	42.538	585.804,439	612.984,297	60,68

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **10.768,842 Dinars** du 01.04.2014 au 30.06.2014, contre **13.821,399 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

REVENUS	2 ^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 30.06.2014	2 ^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 30.06.2013	31/12/2013
Dividendes	7.958,640	7.958,640	8.941,400	8.941,400	12.796,400
Revenus des obligations	1.521,600	3.109,200	1.557,600	3.073,200	6.111,600
Revenus des emprunts d'Etat	1.288,602	2.852,385	3.322,399	6.601,970	10.999,263
Total	10.768,842	13.920,225	13.821,399	18.616,570	29.907,263

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités:

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève aux 30.06.2014, à **398.309,172 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.14	% Actif net
BTC 52S-02/09/2014	259	256.748,043	256.830,759	25,42
BTC 52S-04/11/2014	15	14.679,333	14.738,410	1,46
BTC 52S-23/12/2014	130	125.508,408	126.740,003	12,55
Total	404	396.935,784	398.309,172	39,43

AC2-B. Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014, à **1.524,771 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **1.633,139 Dinars**, contre **1.513,750 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

Revenus	2 ^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 30.06.2014	2 ^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 30.06.2013	31/12/2013
Revenus des Bons du Trésor	1.633,139	3.700,359	1.513,750	3.450,079	7.914,228
Total	1.633,139	3.700,359	1.513,750	3.450,079	7.914,228

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30.06.2014 à **1.187,340 Dinars** contre **1.381,498 Dinars** au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

Créances d'exploitations	Montant au 30.06.2014	Montant au 30.06.2013	31/12/2013
Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables	0,000	413,498	608,769
Dividendes à recevoir	1.187,340	968,000	0,000
Total	1.187,340	1.381,498	608,769

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **1.972,486 Dinars** contre **2.534,725 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

Charges de gestion des placements	2 ^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 30.06.2014	2 ^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 30.06.2013	31/12/2013
Rémunération du gestionnaire	1.380,731	2.852,173	1.774,304	3.567,533	6.688,884
Rémunération du dépositaire	197,254	435,496	760,421	1.528,948	2.866,672
Rémunération des distributeurs	394,501	786,879	0,000	0,000	0,000
Total	1.972,486	4.074,548	2.534,725	5.096,481	9.555,556

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **2.943,309 Dinars**, contre **2.969,489 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	2 ^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 30.06.2014	2 ^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 30.06.2013	31/12/2013
Redevance CMF	197,241	407,435	253,464	509,634	955,523
Impôts et Taxes	24,804	35,089	30,671	43,988	75,498
Charges Diverses	2.721,264	5.506,678	2.685,354	4.590,204	10.072,558
Total	2.943,309	5.949,202	2.969,489	5.143,826	11.103,579

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014 à **3.772,518 Dinars**, contre **8.154,331 Dinars** au 30.06.2013 et s'analyse comme suit :

	PASSIF	Montant au 30.06.2014	Montant au 30.06.2013	31/12/2013
PA1	Opérateurs créditeurs	907,491	832,461	645,930
PA 2	Autres créditeurs divers	2.865,027	7.321,870	6.532,313
	TOTAL	3.772,518	8.154,331	7.178,243

PA1 : Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 30.06.2014, à **907,491 Dinars** contre **832,461 Dinars** au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30.06.2014	Montant au 30.06.2013	31/12/2013
Gestionnaire	439,002	582,721	452,149
Dépositaire	126,725	249,740	193,781
Distributeurs	341,764	0,000	0,000
Total	907,491	832,461	645,930

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.06.2014, à **2.865,027 Dinars** contre **7.321,870 Dinars** au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30.06.2014	Montant au 30.06.2013	31/12/2013
Etat, impôts et taxes	145,478	144,666	96,766
Redevance CMF	62,712	83,242	64,588
Sommes à régler	0,000	3.184,557	0,000
Provision pour charges à payer	2.656,837	3.909,405	6.370,959
Total	2.865,027	7.321,870	6.532,313

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.06.2014 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2014 (en nominal)

- Montant : 970.100,000 Dinars
- Nombre de titres : 9.701
- Nombre d'actionnaires : 17

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 470.400,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 4.704

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 495.900,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 4.959

Capital au 30.06.2014 : **1.000.406,778 Dinars**

- Montant en nominal : 944.600,000 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : 55.806,778 Dinars
- Nombres de titres : 9.446
- Nombre d'actionnaires : 18

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent au 30.06.2014 à **55.806,778 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	33.181,864
1- <u>Résultat non distribuable de la période</u>	21.683,047
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	18.812,739
✓ +/- values réalisées sur cession de titres.	2.984,246
✓ Frais de négociation	-113,938
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	941.867
Aux émissions	30,754.293
Aux rachats	-29,812.426
Total sommes non distribuables	55.806,778

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30.06.2014 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 7.596,834 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période : 2.220,489 Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieures : 8,961 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES : 9.826,284 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action	30.06.2014	30.06.2013
• Revenus des placements	1,865	2,347
• Charges de gestion des placements	(0,431)	(0,542)
• Revenus net des placements	1,434	1,805
• Autres charges d'exploitation	(0,630)	(0,547)
• Résultat d'exploitation	0,804	1,258
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,235	0,003
SOMMES DISTRIBUABLES	1,039	1,261
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,235)	(0,003)
• Variation des +/- values potentielles/titres	1,992	(1,533)
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,316	(0,674)
• Frais de négociation	(0,012)	(0,062)

RESULTAT NET DE LA PERIODE	3,099	(1,011)
4-2 Ratios de gestion des placements :	30/06/2014	30/06/2013
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	0,496%	0,496%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,724%	0,501%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	0,925%	1,151%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de:

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,7 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV OPPORTUNITY et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2014

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 Juin 2014

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» arrêtés au 30/06/2014 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 30/06/2014, annexés au présent rapport, font apparaître un total actif de **49 792 837,924 DT**, un actif net de **49 754 236,040DT** et une valeur liquidative de **101,632 DT**. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 30/06/2014, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**», ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» au 30/06/2014.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons que :

- La «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» évalue les BTA à leurs prix de revient majorés des intérêts courus à la date du 30/06/2014 et ajustés du montant de l'amortissement linéaire, des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA par rapport au prix de remboursement, sur la période restant à courir jusqu'à la date de l'échéance. Cet amortissement, s'élevant au 30/06/2014 à un montant de **129 431,418 DT**, constitue une moins-value potentielle qui est portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît comme composante du résultat net de l'exercice. Cette méthode d'amortissement linéaire des primes et décotes constatées sur les BTA est appliquée par la «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» à partir du 02/01/2014 sur le portefeuille BTA en détention à cette même date. Elle n'a cependant pas été appliquée aux primes constatées sur les BTA acquis après à cette date. Bien qu'elle ne soit pas préconisée par la norme comptable NCT 17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM, elle demeure conforme aux usages de la profession, en l'absence d'un environnement approprié.

- L'application de la méthode d'amortissement des primes et décotes sur acquisition des BTA, telle que décrite ci-haut, constitue un changement de méthode comptable au vu de la norme comptable NCT 11 relative aux modifications comptables qui préconise qu'un changement de méthode comptable doit être appliqué d'une manière rétrospective pour déterminer son effet sur les exercices antérieurs à moins que le montant de tout ajustement se rapportant à ces exercices et résultant du changement, ne puisse être déterminé d'une façon fiable.
La «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» a appliqué la nouvelle méthode d'une manière prospective. Aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers trimestriels de la «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**», arrêtés au 30/06/2014.
- Au cours de la période s'étalant du 01/04/2014 au 30/06/2014, la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» n'a pas respecté de manière permanente l'article 29 du code des organismes de placement collectif en employant plus de 10% de son actif dans des certificats de dépôt émis par un même émetteur.

Fait à Tunis, le 24 juillet 2014

Le commissaire aux comptes :
Auditing & Consulting Worldwide
Ahmed KHLIF

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	36,992,518.525	10,936,658.126	12,167,578.360
AC1-A	OBLIGATIONS		595,640.800	996,076.800	581,967.600
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		36,396,877.725	9,940,581.326	11,585,610.760
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPC)		0.000	0.000	0.000
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	12,732,520.295	2,753,118.754	5,282,751.598
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		12,731,756.326	2,752,801.051	5,282,032.567
AC2-B	DISPONIBILITES		763.969	317.703	719.031
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		67,799.104	0.000	5,437.761
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		67,799.104	0.000	5,437.761
TOTAL ACTIF			49,792,837.924	13,689,776.880	17,455,767.719
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	26,125.608	6,283.151	8,350.556
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	12,476.276	5,920.179	9,732.820
TOTAL PASSIF			38,601.884	12,203.330	18,083.376
ACTIF NET			49,754,236.040	13,677,573.550	17,437,684.343
CP1	CAPITAL	CP1	48,827,782.015	13,419,373.178	16,788,055.316
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	926,454.025	258,200.372	649,629.027
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		132.743	23.433	29.329
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		903,404.590	245,479.357	532,425.826
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		22,916.692	12,697.582	117,173.872
ACTIF NET			49,754,236.040	13,677,573.550	17,437,684.343
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			49,792,837.924	13,689,776.880	17,455,767.719

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

		Période du	Période du	Période du	Période du	
ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	01/04/2014	01/01/2014	01/04/2013	01/01/2013	
		au	au	au	au	
		30/06/2014	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	
					31/12/2013	
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	421,398.445	800,745.390	131,096.572	260,078.282	539,220.025
PR1-A REVENUS DES OBLIGATIONS		6,853.600	13,673.200	11,354.400	21,911.600	39,369.600
PR1-B REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		414,544.845	787,072.190	119,742.172	238,166.682	499,850.425
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	117,452.778	268,421.530	13,909.917	38,463.447	107,938.410
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		43,091.831	72,921.282	13,909.917	38,463.447	95,665.987
PR2-B REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		74,360.947	195,500.248	0.000	0.000	12,272.423
REVENUS DES PLACEMENTS		538,851.223	1,069,166.920	145,006.489	298,541.729	647,158.435
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-66,751.246	-132,487.006	-18,680.459	-39,340.672	-85,314.982
REVENU NET DES PLACEMENTS		472,099.977	936,679.914	126,326.030	259,201.057	561,843.453
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-16,610.855	-33,275.324	-6,621.556	-13,721.700	-29,417.627
RESULTAT D'EXPLOITATION		455,489.122	903,404.590	119,704.474	245,479.357	532,425.826
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		32,539.755	22,916.692	16,134.512	12,697.582	117,173.872
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		488,028.877	926,321.282	135,838.986	258,176.939	649,599.698
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-32,539.755	-22,916.692	-16,134.512	-12,697.582	-117,173.872
PR4-B VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		11,829.560	-129,431.418			
PR4-C +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-88,850.588	-89,238.417	-790.155	-1,100.491	-7,003.568
RESULTAT NET DE LA PERIODE		378,468.094	684,734.755	118,914.319	244,378.866	525,422.258

**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2014 AU 30-06-2014**

DESIGNATION	Période du 01/04/2014 au 30/06/2014	Période du 01/01/2014 au 30/06/2014	Période du 01/04/2013 au 30/06/2013	Période du 01/01/2013 au 30/06/2013	31/12/2013	
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	378 468,094	684 734,755	118 914,319	244 378,866	525 422,258
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	455 489,122	903 404,590	119 704,474	245 479,357	532 425,826
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	11 829,560	-129 431,418	0,000	0,000	0,000
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	-88 850,588	-89 238,417	-790,155	-1 100,491	-7 003,568
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-1 872 490,198	-1 872 490,198	-435 575,000	-435 575,000	-435 575,000
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 845 904,356	33 504 307,140	353 020,334	160 127,870	3 639 195,271
	SOUSCRIPTIONS	4 594 740,921	42 959 707,687	4 669 698,778	11 201 464,099	22 040 189,571
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	4 449 800,000	41 298 700,000	4 547 000,000	10 796 400,000	21 285 800,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-7 640,854	60 302,674	10 840,176	26 078,257	50 225,683
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	95 568,484	1 524 300,250	41 948,561	279 436,701	279 455,069
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	57 013,291	76 404,763	69 910,041	99 549,141	424 708,819
	RACHATS	-1 748 836,565	-9 455 400,547	-4 316 678,444	-11 041 336,229	-18 400 994,300
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-1 712 700,000	-9 098 400,000	-4 152 800,000	-10 584 300,000	-17 706 600,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	3 279,693	-2 206,140	-9 977,040	-25 650,536	-42 312,747
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-14 942,722	-301 306,336	-100 125,875	-344 534,134	-344 546,606
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-24 473,536	-53 488,071	-53 775,529	-86 851,559	-307 534,947
VARIATION DE L'ACTIF NET		1 351 882,252	32 316 551,697	36 359,653	-31 068,264	3 729 042,529
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	48 402 353,788	17 437 684,343	13 641 213,897	13 708 641,814	13 708 641,814
AN4-B	FIN DE PERIODE	49 754 236,040	49 754 236,040	13 677 573,550	13 677 573,550	17 437 684,343
AN5	NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	462 180	167 548	129 935	131 756	131 756
AN5-B	FIN DE PERIODE	489 551	489 551	133 877	133 877	167 548
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE PERIODE	104,726	104,075	104,984	104,045	104,045
B-	FIN DE PERIODE	101,632	101,632	102,165	102,165	104,075
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,00%	2,78%	3,75%	3,72%	3,68%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DU 01.01.2014 AU 30.06.2014

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30/06/2014 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 30/06/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a procédé depuis le 02 janvier 2014 à l'amortissement de la décote sur acquisition, constatée sur le portefeuille BTA d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Ladite décote, constituant une moins-value potentielle, est répartie sur la période restant à courir et portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuée et apparaît comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2014	% de l'Actif net
<i>Emprunts de sociétés</i>	20.500	575.000,000	595.640,800	1,20
CHO 2009	3.000	225.000,000	231.316,800	0,46
HL 2009/1	10.000	200.000,000	208.944,000	0,42
HL 2009/2 TF	5.000	100.000,000	103.364,000	0,21
STM 2007	2.500	50.000,000	52.016,000	0,10
<i>Emprunts d'Etat</i>	36.195	35.467.432,113	36.396.877,725	73,16
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	835	939.375,000	993.277,110	2,00

BTA 7-02/2015 (10 ANS)	467	483.753,500	494.071,003	0,99
BTA 5-10/2015	118	116.462,000	119.862,987	0,24
BTA 5.25-03/2016	23	22.840,000	23.136,416	0,05
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	2.071	2.232.557,000	2.341.327,055	4,71
BTA 5.50% 10/2018	2.098	2.054.991,000	2.121.506,221	4,26
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	3.671	3.795.917,613	3.845.481,140	7,73
BTA 5.50% 02/2020	2.912	2.811.536,000	2.860.329,951	5,75
BTA 5.50% 10/2020	12.000	11.550.000,000	11.791.578,082	23,70
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	12.000	11.460.000,000	11.935.739,178	23,99
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (1)			(129.431,418)	(0,26)
Total portefeuille titres	56.695	36.042.432,113	36.992.518,525	74,36

(1) Ce montant s'élevant au 30/06/2014 à **129 431,418 DT**, correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non distribuable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

L'amortissement de la décote relative aux BTA arrivées à échéance au cours de la période arrêtée, et s'élevant à -88 550,100 DT, a été annulé en contrepartie de la constatation d'une moins-value réalisée sur BTA inscrite au niveau des capitaux propres parmi les sommes non distribuables.

Cette nouvelle méthode d'évaluation des BTA a été appliquée à partir du 02/01/2014 afin de remédier aux inconvénients liés à la méthode de valorisation au coût historique préconisée par la norme comptable NCT 17 lorsqu'il n'y a pas de moyens permettant de valoriser les BTA au prix du marché (marché secondaire non liquide).

Le montant ne prend pas en considération la répartition linéaire de la plus-value constatée sur les BTA acquis postérieurement à la date du 02/01/2014 pour un montant de 64 100,880 DT au 30/06/2014.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **421.398,445 Dinars** du 01.04.2014 au 30.06.2014, contre **131.096,572 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

REVENUS	2^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 30.06.2014	2^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 30.06.2013	31/12/2013
Revenus des obligations	6,853.600	13.673,200	11,354.400	21.911,600	39,369.600
Revenus des Emprunts d'Etat	414,544.845	787.072,190	119,742.172	238.166,682	499,850.425
TOTAL	421,398.445	800.745,390	131,096.572	260.078,282	539.220,025

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014, à **12.731.756,326 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et en Certificats de Dépôt. Il est détaillé comme suit :

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30.06.201</i>	<i>% del'Actif Net</i>
Bons du Trésor à Court Terme	4.316	4.184.157,017	4.233.531,076	8,51
BTC 52S-02/09/2014	705	689.311,558	697.183,587	1,40
BTC 52S-02/12/2014	37	35.544,316	36.115,738	0,07
BTC 52S-04/11/2014	2.924	2.831.960,799	2.867.101,297	5,76
BTC 52S-23/12/2014	592	571.897,343	577.224,744	1,16
BTC 53S-24/03/2015	58	55.443,001	55.905,710	0,11

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

<i>Désignation</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30.06.2014</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Certificats de dépôts à moins d'un an		17	8.491.133,798	8.498.225,250	17,08
CDP 10J-01/07/2014	BIAT	7	3.496.349,211	3.500.000,001	7,03
CDP 10J-04/07/2014	BIAT	6	2.996.870,752	2.999.060,368	6,03
CDP 10J-05/07/2014	BIAT	4	1.997.913,835	1.999.164,881	4,02

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014, à **763,969 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

AC3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30/0/2014 à **67.799,104 Dinars** représentant la retenue à la source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

<i>Créance d'exploitation</i>	<i>Montant au 30.06.2014</i>	<i>Montant au 30.06.2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables	67.799,104	0,000	5.437,761
Total	67.799,104	0,000	5.437,761

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **117.452,778Dinars**, contre **13.909,917 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

<i>REVENUS</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2014</i>	<i>Du 01.01.2014 au 30.06.2014</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2013</i>	<i>Du 01.01.2013 au 30.06.2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Revenus des Bons du Trésor à CT	43.091,831	72.921,282	13.909,917	38.463,447	95.665,987
Revenus des Certificats de dépôt	74.360,947	195.500,248	0,000	0,000	12.272,423
TOTAL	117.452,778	268.421,530	13.909,917	38.463,447	107.938,410

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014 à **38.601,884 Dinars**, contre **12.203,330 Dinars** au 30.06.2013 et s'analyse comme suit :

	PASSIF	Montant au 30.06.2014	Montant au 30.06.2013	31/12/2013
PA1	Opérateurs créditeurs	26.125,608	6.283,151	8.350,556
PA 2	Autres créditeurs divers	12.476,276	5.920,179	9.732,820
	TOTAL	38.601,884	12.203,330	18.083,376

PA1 : Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 30.06.2014, à **26.125,608 Dinars** contre **6.283,151 Dinars** au 30.06.2013 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30.06.2014	Montant au 30.06.2013	31/12/2013
Gestionnaire	14.321,838	5.235,956	6.958,797
Dépositaire	3.342,495	1.047,195	1.391,759
Distributeurs	8.461,275	0,000	0,000
Total	26.125,608	6.283,151	8.350,556

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.06.2014, à **12.476,276 Dinars** contre **5.920,179 Dinars** au 30.06.2013 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30.06.2014	Montant au 30.06.2013	31/12/2013
Etat, impôts et taxes	6.388,103	1.005,321	1.257,587
Redevance CMF	4091,830	1.047,171	1.391,735
Provision pour charges à payer	1.996,343	3.867,687	7.083,498
Total	12.476,276	5.920,179	9.732,820

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **66.751,246 Dinars** contre **18.680,459 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	2^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 30.06.2014	2^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 30.06.2013	31/12/2013
Rémunération du gestionnaire	43.234,588	88.754,196	15.567,045	32.783,883	71.095,797
Rémunération du dépositaire	4.986,345	9.910,880	3.113,414	6.556,789	14.219,185
Rémunération des distributeurs	18.530,313	33.821,930	0,000	0,000	0,000
Total	66.751,246	132.487,006	18.680,459	39.340,672	85.314,982

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **16.610,855 Dinars**, contre **6.621,556 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	2^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 30.06.2014	2^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 30.06.2013	31/12/2013
Redevance CMF	12.352,338	24.514,006	3.113,351	6.556,654	14.218,897
Impôts et Taxes	1.077,703	2.134,073	290,013	593,724	1.290,957
Rémunération CAC	1.716,988	3.605,922	2.189,746	4.560,976	8.889,024
Jetons de Présence	1.463,826	3.021,323	1.028,446	2.010,346	5.018,749
Total	16.610,855	33.275,324	6.621,556	13.721,700	29.417,627

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.06.2014 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2014 (en nominal)

- Montant : 16.754.800,000Dinars
- Nombre de titres : 167.548
- Nombre d'actionnaires : 46

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 41.298.700,000Dinars
- Nombre de titres émis : 412.987

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 9.098.400,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 90.984

Capital au 30.06.2014 : 48.827.782,015Dinars

- Montant en nominal : 48.955.100,000 Dinars
- Sommes non distribuables ⁽¹⁾ : -127.317,985Dinars
- Nombres de titres : 489.551
- Nombre d'actionnaires : 39

(1) : Les sommes non distribuables s'élèvent au 30.06.2014 à **-127.317,985 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	33.255,316
1- <u>Résultat non distribuable de la période</u>	-218.669,835
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-129.431,418
✓ +/- values réalisées sur cession de titres.	-89.238,417
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	58.096,534
Aux émissions	60.302,674
Aux rachats	-2.206,140
Total sommes non distribuables	-127.317,985

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30.06.2014 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période	: 903.404,590 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période	: 22.916,692 Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieures	: 132,743 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES : 926.454,025 Dinars

4.AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action	30.06.2014	30.06.2013
• Revenus des placements	2,184	2,230
• Charges de gestion des placements	(0,271)	(0,294)
• Revenus net des placements	1,913	1,936
• Autres charges d'exploitation	(0,068)	(0,102)
• Résultat d'exploitation	1,845	1,834
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,047	0,095
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	1,892	1,929
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,047)	(0,095)
• Variation des +/- values potentielles/titres	(0,264)	0,000
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(0,182)	(0,008)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1,399	1,826
4-2 Ratio de gestion des placements	30.06.2014	30.06.2013
• Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,268%	0,298%
• Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	0,067%	0,104%
• Résultat distribuable de la période/actif net moyen	1,874%	1,857%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,35 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est appliqué à partir du 16/01/2014 suite à une décision prise lors la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 mars 2013 qui a ramené ce taux de 0,5% à 0,35% TTC l'an.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net avec un minimum de 5.000 dinars TTC par an et un maximum de 20.000 dinars TTC par an. Cette rémunération est calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,15% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Cette rémunération des distributeurs est appliquée à partir du 16/01/2014 suite à une décision prise lors la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 mars 2013.

4-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

SICAV PROSPERITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2014

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 Juin 2014

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société « **SICAV PROSPERITY** » et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société « **SICAV PROSPERITY** » arrêtés au 30/06/2014 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 30/06/2014, annexés au présent rapport, font apparaître un total actif de **1 160 863,201 DT**, un actif net de **1 157 290,102 DT** et une valeur liquidative de **108,573 DT**. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 30/06/2014, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « **SICAV PROSPERITY** », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société « **SICAV PROSPERITY** » au 30/06/2014.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons qu'au cours de la période s'étalant du 01/04/2014 au 30/06/2014 la société « **SICAV PROSPERITY** » n'a pas respecté d'une manière permanente les dispositions de l'article 29 du code des organismes de placements collectifs, en détenant des obligations ATB 2007/1 dans une proportion dépassant 10% de son actif net.

Fait à Tunis, le 24 juillet 2014

Le commissaire aux comptes :
Auditing& Consulting Worldwide
Ahmed KHLIF

SICAV PROSPERITY

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	878,282.609	1,039,315.196	900,424.903
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		341,539.876	427,904.380	354,191.365
AC1-B	OBLIGATIONS		129,287.200	155,823.600	137,843.600
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		407,455.533	407,455.533	408,389.938
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPC)		0.000	48,131.683	0.000
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	258,245.270	265,316.896	256,533.076
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		257,664.555	263,460.363	256,287.249
AC2-B	DISPONIBILITES		580.715	1,856.533	245.827
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	24,335.322	3,814.132	0.000
AC3-A	DIVIDENDES A RECEVOIR		1,608.840	968.000	0.000
AC3-B	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		22,726.482	2,846.132	0.000
TOTAL ACTIF			1,160,863.201	1,308,446.224	1,156,957.979
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	792.140	533.891	488.672
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	2,780.959	7,307.154	6,407.357
TOTAL PASSIF			3,573.099	7,841.045	6,896.029
ACTIF NET			1,157,290.102	1,300,605.179	1,150,061.950
CP1	CAPITAL	CP1	1,139,836.099	1,279,469.031	1,117,536.540
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	17,454.003	21,136.148	32,525.410
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		9.445	4.347	3.897
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		17,367.757	21,729.984	35,518.829
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		76.801	-598.183	-2,997.316
ACTIF NET			1,157,290.102	1,300,605.179	1,150,061.950
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1,160,863.201	1,308,446.224	1,156,957.979

SICAV PROSPERITY

		Période du	Période du	Période du	Période du		
ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	01/04/2014	01/01/2014	01/04/2013	01/01/2013	31/12/2013
			au	au	au	au	
			30/06/2014	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	14,623.705	21,386.035	17,475.351	25,189.129	43,005.935
PR1-A	DIVIDENDES		7,871.640	7,871.640	8,662.800	8,662.800	12,632.800
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS		1,752.800	3,570.800	2,006.400	3,926.000	7,664.400
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		4,999.265	9,943.595	5,708.087	11,502.265	21,610.671
PR1-D	REVENUS DES AUTRES VALEURS		0.000	0.000	1,098.064	1,098.064	1,098.064
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2,411.439	4,747.060	2,010.943	4,788.165	9,840.981
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		2,411.439	4,747.060	2,010.943	4,788.165	9,840.981
REVENUS DES PLACEMENTS			17,035.144	26,133.095	19,486.294	29,977.294	52,846.916
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1,440.883	-2,869.937	-1,672.822	-3,413.119	-6,341.184
REVENU NET DES PLACEMENTS			15,594.261	23,263.158	17,813.472	26,564.175	46,505.732
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-2,883.436	-5,895.401	-2,562.696	-4,834.191	-10,986.903
RESULTAT D'EXPLOITATION			12,710.825	17,367.757	15,250.776	21,729.984	35,518.829
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		78.558	76.801	-358.490	-598.183	-2,997.316
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			12,789.383	17,444.558	14,892.286	21,131.801	32,521.513
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULLATION)		-78.558	-76.801	358.490	598.183	2,997.316
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-12,391.396	18,964.619	14,211.947	4,034.933	-33,393.507
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		2,345.513	6,384.157	-48,433.527	-31,386.221	-23,935.862
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION		-64.391	-144.903	-678.637	-827.569	-1,283.392
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2,600.551	42,571.630	-19,649.441	-6,448.873	-23,093.932

SICAV PROSPERITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2014 AU 30-06-2014

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du	
	01/04/2014	01/01/2014	01/04/2013	01/01/2013	31/12/2013
	au	au	au	au	
	30/06/2014	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATI	2 600,551	42 571,630	-19 649,441	-6 448,873	-23 093,932
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	12 710,825	17 367,757	15 250,776	21 729,984	35 518,829
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-12 391,396	18 964,619	14 211,947	4 034,933	-33 393,507
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	2 345,513	6 384,157	-48 433,527	-31 386,221	-23 935,862
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-64,391	-144,903	-678,637	-827,569	-1 283,392
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-32 090,058	-32 090,058	-30 042,306	-30 042,306	-30 042,306
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	11 840,400	-3 253,420	-15 355,916	-80 342,540	-214 240,710
SOUSCRIPTIONS	46 201,360	46 201,360	52 524,978	52 524,978	286 930,896
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	43 000,000	43 000,000	46 700,000	46 700,000	265 700,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (S)	2 792,088	2 792,088	4 444,225	4 444,225	14 909,681
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXCLOS (S)	0,381	0,381	1 115,774	1 115,774	1 116,572
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST (S)	408,891	408,891	264,979	264,979	5 204,643
RACHATS	-34 360,960	-49 454,780	-67 880,894	-132 867,518	-501 171,606
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-32 000,000	-46 000,000	-63 100,000	-120 700,000	-462 700,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (R)	-2 030,343	-2 696,402	-4 157,195	-9 924,972	-28 889,015
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXCLOS.(R)	-0,284	-426,288	-0,230	-1 379,384	-1 380,632
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST (R)	-330,333	-332,090	-623,469	-863,162	-8 201,959
VARIATION DE L'ACTIF NET	-17 649,107	7 228,152	-65 047,663	-116 833,719	-267 376,948
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	1 174 939,209	1 150 061,950	1 365 652,842	1 417 438,898	1 417 438,898
AN4-B FIN DE PERIODE	1 157 290,102	1 157 290,102	1 300 605,179	1 300 605,179	1 150 061,950
AN5 NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE	10 549	10 689	12 083	12 659	12 659
AN5-B FIN DE PERIODE	10 659	10 659	11 919	11 919	10 689
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	111,379	107,593	113,022	111,970	111,970
B- FIN DE PERIODE	108,573	108,573	109,120	109,120	107,593
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	0,85%	7,54%	-5,35%	-0,82%	-1,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01.01.2014 AU 30.06.2014

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30.06.2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 30.06.2014 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30.06.2014	% de L'ACTIF NET
Actions et droits rattachés	39.254	319.429,773	341.539,876	29,51
ADWYA	300	2.229,000	2.505,000	0,22
ARTES	1.000	6.742,000	7.444,000	0,64
ATTIJ BANK	1.000	16.556,000	18.354,000	1,59
ATTIJARI LEASING	300	10.877,500	6.750,000	0,58
BT	1.034	9.251,000	10.144,574	0,88
CARTHAGE CEMENT	4.000	11.608,433	12.348,000	1,07
CIL	700	9.459,490	8.947,400	0,77
CITY CARS	3.847	42.124,650	44.202,030	3,82
ESSOUKNA	2.500	24.542,200	21.830,000	1,89
MONOPRIX	1.250	20.704,167	29.100,000	2,51
MPBS	8.990	53.940,000	61.968,070	5,35

ONE TECH HOLDING	1.000	6.800,000	6.843,000	0,59
SFBT	2.812	33.541,704	41.901,612	3,62
SITS	1.000	2.768,000	2.143,000	0,19
SOTUVER	1.500	10.991,897	9.453,000	0,82
TELNET HOLDING	2.500	16.389,198	13.275,000	1,15
TL	621	13.696,970	13.221,090	1,14
TPR	3.100	11.731,574	13.698,900	1,18
TUNINVEST- SICAR	1.000	9.627,190	10.400,000	0,90
TUNIS RE	800	5.848,800	7.011,200	0,61
Obligations	2,500	128.000,000	129.287,200	11,17
ATB 2007/1(25 ANS)	1.500	108.000,000	108.588,000	9,38
HL 2009/2	1.000	20.000,000	20.699,200	1,79
Emprunts d'Etat	398	395.144,700	407.455,533	35,20
BTA 5.25-03/2016	259	255.941,200	259.279,105	22,40
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	139	139.203,500	148.176,428	12,80
Total portefeuille titres	42.152	842.574,473	878.282,609	75,88

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **14.623,705 Dinars** du 01.04.2014 au 30.06.2014, contre **17.475,351 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillent comme suit :

REVENUS	2 ^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 30.06.2014	2 ^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 30.06.2013	31/12/2013
Dividendes	7.871,640	7.871,640	8.662,800	8.662,800	12.632,800
Revenus des obligations	1.752,800	3.570,800	2.006,400	3.926,000	7.664,400
Revenus des Emprunts d'Etat	4.999,265	9.943,595	5.708,087	11.502,265	21.610,671
Revenus des autres valeurs	0,000	0,000	1.098,064	1.098,064	1.098,064
Total	14.623,705	21.386,035	17.475,351	25.189,129	43.005,935

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités:

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014 à **257.664,555 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2014	% Actif net
BTC 52S-02/09/2014	190	182.759,436	187.290,956	16,18
BTC 52S-04/11/2014	29	28.067,068	28.431,664	2,46
BTC 52S-23/12/2014	43	41.615,531	41.941,935	3,62
Total	262	252.442,035	257.664,555	22,26

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014, à **580,715 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR 2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **2.411,439 Dinars**, contre **2.010,943 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillent comme suit :

REVENUS	2ème Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 30.06.2014	2ème Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 30.06.2013	31/12/2013
Revenus des Bons du Trésor à CT	2.411,439	4.747,060	2.010,943	4.788,165	9.840,981
TOTAL	2.411,439	4.747,060	2.010,943	4.788,165	9.840,981

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30.06.2014, à **24.335,322 Dinars**, contre **3.814,132 Dinars** au 30.06.2013 et s'analysent comme suit :

Créance d'exploitation	Montant au 30.06.2014	Montant au 30.06.2013	31/12/2013
Dividendes à recevoir	1.608,840	968,000	0,000
Sommes à l'encaissement	22.726,482	2.846,132	0,000
Total	24.335,322	3.814,132	0,000

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014 à **3.573,099 Dinars**, contre **7.841,045 Dinars** au 30.06.2013 et s'analyse comme suit :

	PASSIF	Montant au 30.06.2014	Montant au 30.06.2013	31/12/2013
PA1	Opérateurs créditeurs	792,140	533,891	488,672
PA 2	Autres créditeurs divers	2.780,959	7.307,154	6.407,357
	TOTAL	3.573,099	7.841,045	6.896,029

PA1 : Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 30.06.2014, à **792,140 Dinars** contre **533,891 Dinars** au 30.06.2014 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30.06.2014	Montant au 30.06.2013	31/12/2013
Gestionnaire	283,959	320,333	293,203
Dépositaire	191,974	213,558	195,469
Distributeurs	316,207	0,000	0,000
Total	792,140	533,891	488,672

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.06.2014, à **2.780,959 Dinars** contre **7 307,154 Dinars** au 30.06.2013 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30.06.2014	Montant au 30.06.2013	31/12/2013
Etat, impôts et taxes	91,262	104,982	77,596
Redevance CMF	129,107	106,774	97,727
Provision pour charges à payer	2.560,590	3.451,460	6.232,034
Somme à régler	0,000	3.643,938	0,000
Total	2.780,959	7 307,154	6.407,357

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **1.440,883 Dinars** contre **1.672,822 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillent comme suit :

<i>Charges de gestion des placements</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2014</i>	<i>Du 01.01.2014 au 30.06.2014</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2013</i>	<i>Du 01.01.2013 au 30.06.2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Rémunération du gestionnaire	864,525	1.721,951	1.003,692	2.047,873	3.804,710
Rémunération du dépositaire	288,179	620,843	669,130	1.365,246	2.536,474
Rémunération des distributeurs	288,179	527,143	0,000	0,000	0,000
Total	1.440,883	2.869,937	1.672,822	3.413,119	6.341,184

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **2.883,436 Dinars**, contre **2.562,696 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillent comme suit :

<i>Autres charges d'exploitation</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2014</i>	<i>Du 01.01.2014 au 30.06.2014</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2013</i>	<i>Du 01.01.2013 au 30.06.2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Redevance CMF	288,171	573,977	334,554	682,608	1.268,207
Impôts et Taxes	34,070	52,068	38,972	59,723	105,462
Charges Diverses	2.561,195	5.269,356	2.189,170	4.091,860	9.613,234
Total	2.883,436	5.895,401	2.562,696	4.834,191	10.986,903

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.06.2014 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2014 (en nominal)

- Montant : 1.068.900,000 Dinars
- Nombre de titres : 10.689
- Nombre d'actionnaires : 38

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 43.000,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 430

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 46.000,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 460

Capital au 30.06.2014 : 1.139.836,099 Dinars

- Montant en nominal : 1.065.900,000 Dinars
- Sommes non distribuables (1) : 73.936,099 Dinars
- Nombres de titres : 10.659
- Nombre d'actionnaires : 41

(1) : Les sommes non distribuables s'élèvent à 73.936,099 Dinars au 30.06.2014 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	48.636,540
1- Résultat non distribuable de la période	25.203,873
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	18.964,619
✓ +/- values réalisées sur cession de titres.	6.384,157
✓ Frais de négociation	-144,903
2- Régularisation des sommes non distribuables	95,686
✓ Aux émissions	2.792,088
✓ Aux rachats	-2.696,402
Total sommes non distribuables	73.936,099

CP2- Note sur les sommes distribuables:

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30.06.2014 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 17.367,757 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période : 76,801 Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieures : 9,445 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES : 17.454,003 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action	30.06.2014	30.06.2013
• Revenus des placements	2,452	2,515
• Charges de gestion des placements	(0,269)	(0,286)
• Revenus net des placements	2,183	2,229
• Autres charges d'exploitation	(0,553)	(0,406)
• Résultat d'exploitation	1,630	1,823
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,007	(0,050)
SOMMES DISTRIBUABLES	1,637	1,773
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,007)	0,050
• Variation des +/- values potentielles/titres	1,779	0,339
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,599	(2,633)
• Frais de négociation	(0,014)	(0,069)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3,994	(0,540)
4-2 Ratios de gestion des placements	30.06.2014	30.06.2013
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,248%	0,248%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,509%	0,351%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	1,501%	1,579%

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,1 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est appliqué à partir du 16/01/2014 suite à une décision prise lors la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY tenue en date du 29 mars 2013 qui a ramené ce taux de 0,2% à 0,1% TTC l'an.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,10% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PROSPERITY et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Ayant été instaurée par décision du conseil d'administration de SICAV PROSPERITY tenue en date du 29 mars 2013, cette commission est appliquée à partir du 16/01/2014.

SICAV TRESOR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2014

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 Juin 2014

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV TRESOR, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 30 Juin 2014.

L'actif net de la société SICAV TRESOR au 30 Juin 2014 totalise **656 030 684,487 TND**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif de la société « SICAV TRESOR » ci-joint arrêté au 30 Juin 2014 reflète correctement la situation de votre société.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous vous informons que :

- Nous avons relevé un dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif en titres émis ou garantis par un même émetteur fixé à un maximum de 10% de l'actif net tel que prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Il s'agit des titres émis et garantis par la Banque « BIAT » ;
- La société « SICAV TRESOR » n'a pas respecté le taux de détention d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, tel qu'il a été prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001. Il s'agit des actions « SICAV Patrimoine Obligataire » ;
- L'examen de la composition de l'actif net nous a permis de déceler le non-respect du ratio des parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières fixé à un maximum de 5% de l'actif net par l'article 2 du décret N° 2001 – 2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002 – 1727 du 29 juillet 2002 pris en application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001 ;
- Votre société a continué courant l'exercice 2014 à amortir la décote (surcote) constatée sur le portefeuille des BTA. Toutefois, le deuxième alinéa de la NCT 17 relative aux OPCVM a prévu d'autres méthodes d'évaluations des obligations et valeurs assimilées tels que les titres de créance émis par le Trésor et négociables sur le marché financier à savoir :
 1. A la valeur de marché lorsqu'elles ont fait l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
 2. Au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
 3. A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le prix d'acquisition ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Fait à Tunis, le 22 Juillet 2014

Le Commissaire aux Comptes :
Sleheddine ZAHAF

SICAV TRESOR

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	512,134,740.692	665,495,753.479	545,875,137.396
AC1-A	OBLIGATIONS		90,729,989.488	102,908,193.437	94,200,710.317
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		376,598,372.977	553,916,897.988	442,447,704.129
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPC)		44,806,378.227	8,670,662.054	9,226,722.950
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	144,712,022.372	45,330,669.206	94,165,763.674
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		144,662,483.135	45,330,534.215	94,165,089.038
AC2-B	DISPONIBILITES		49,539.237	134.991	674.636
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	99,915.603	4,208,430.786	2,720.102
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		99,915.603	4,208,430.786	2,720.102
TOTAL ACTIF			656,946,678.667	715,034,853.471	640,043,621.172
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	832,262.568	294,840.475	279,604.942
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	83,731.612	122,086.664	116,462.014
TOTAL PASSIF			915,994.180	416,927.139	396,066.956
ACTIF NET			656,030,684.487	714,617,926.332	639,647,554.216
CP1	CAPITAL	CP1	642,617,620.792	700,261,269.314	614,138,913.705
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	13,413,063.695	14,356,657.018	25,508,640.511
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		4,882.031	839.597	737.493
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		12,925,233.816	14,945,382.922	29,250,167.521
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		482,947.848	-589,565.501	-3,742,264.503
ACTIF NET			656,030,684.487	714,617,926.332	639,647,554.216
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			656,946,678.667	715,034,853.471	640,043,621.172

SICAV TRESOR

		Période du	Période du	Période du	Période du	
ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	01/04/2014	01/01/2014	01/04/2013	01/01/2013	
		au	au	au	au	
		30/06/2014	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	6,945,994.996	12,562,344.411	8,035,623.193	15,736,345.237	31,144,910.072
PR1-A REVENUS DES OBLIGATIONS		1,071,295.862	2,136,313.096	1,164,919.149	2,283,441.747	4,574,473.027
PR1-B REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		4,257,194.032	8,808,526.213	6,652,134.106	13,234,333.552	26,351,867.107
PR1-C REVENUS DES AUTRES VALEURS		1,617,505.102	1,617,505.102	218,569.938	218,569.938	218,569.938
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1,294,002.971	2,326,143.060	623,785.804	1,512,655.382	2,580,622.412
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		81,988.363	143,273.899	251,924.667	833,450.439	1,019,099.919
PR2-B REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		74,402.179	88,926.441	31,323.580	107,186.283	221,655.888
PR2-C REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		714,230.510	1,398,694.194	340,537.557	572,018.660	1,335,858.933
PR2-C REVENUS DES DEPOT A TERME		423,381.919	695,248.526	0.000	0.000	4,007.672
REVENUS DES PLACEMENTS		8,239,997.967	14,888,487.471	8,659,408.997	17,249,000.619	33,725,532.484
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-800,180.146	-1,598,802.215	-914,382.900	-1,875,524.051	-3,647,110.520
REVENU NET DES PLACEMENTS		7,439,817.821	13,289,685.256	7,745,026.097	15,373,476.568	30,078,421.964
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-184,444.181	-364,451.440	-207,194.721	-428,093.646	-828,254.443
RESULTAT D'EXPLOITATION		7,255,373.640	12,925,233.816	7,537,831.376	14,945,382.922	29,250,167.521
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		554,283.453	482,947.848	-441,824.195	-589,565.501	-3,742,264.503
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7,809,657.093	13,408,181.664	7,096,007.181	14,355,817.421	25,507,903.018
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-554,283.453	-482,947.848	441,824.195	589,565.501	3,742,264.503
PR4-B VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-575,728.804	-151,313.924	-731,363.783	-1,225,985.896	-1,212,183.913
PR4-C +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-1,085,867.143	-1,764,889.823	-18,244.001	-31,436.180	-1,165,831.747
RESULTAT NET DE LA PERIODE		5,593,777.693	11,009,030.069	6,788,223.592	13,687,960.846	26,872,151.861

SICAV TRESOR
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2014 AU 30-06-2014

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du	31/12/2013	
	01/04/2014	01/01/2014	01/04/2013	01/01/2013		
	au	au	au	au		
	30/06/2014	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013		
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	5,593,777.693	11,009,030.069	6,788,223.592	13,687,960.846	26,872,151.861
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	7,255,373.640	12,925,233.816	7,537,831.376	14,945,382.922	29,250,167.521
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-575,728.804	-151,313.924	-731,363.783	-1,225,985.896	-1,212,183.913
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-1,085,867.143	-1,764,889.823	-18,244.001	-31,436.180	-1,165,831.747
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-25,219,746.205	-25,219,746.205	-27,818,333.972	-27,818,333.972	-27,818,333.972
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	33,428,180.214	30,593,846.407	-31,637,319.426	-15,606,890.069	-103,761,453.200
	SOUSCRIPTIONS	211,832,290.267	334,979,443.493	158,277,973.677	322,660,682.831	605,224,792.904
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	208,579,500.000	327,088,200.000	155,144,400.000	313,310,800.000	588,830,000.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-1,769,381.713	-2,529,995.624	-621,624.985	-1,113,136.161	-2,577,814.474
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	1,714,691.811	6,606,437.860	1,390,920.173	7,518,475.301	7,518,804.153
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	3,307,480.169	3,814,801.257	2,364,278.489	2,944,543.691	11,453,803.225
	RACHATS	-178,404,110.053	-304,385,597.086	-189,915,293.103	-338,267,572.900	-708,986,246.104
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-175,242,000.000	-296,423,000.000	-185,838,600.000	-328,396,900.000	-689,409,700.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	1,479,484.747	2,259,706.458	743,650.422	1,200,555.834	3,157,072.122
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-1,888,398.084	-6,890,450.135	-2,014,240.841	-7,537,119.542	-7,537,550.498
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-2,753,196.716	-3,331,853.409	-2,806,102.684	-3,534,109.192	-15,196,067.728
VARIATION DE L'ACTIF NET	13,802,211.702	16,383,130.271	-52,667,429.806	-29,737,263.195	-104,707,635.311	
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	642,228,472.785	639,647,554.216	767,285,356.138	744,355,189.527	744,355,189.527
AN4-B	FIN DE PERIODE	656,030,684.487	656,030,684.487	714,617,926.332	714,617,926.332	639,647,554.216
AN5	NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	6,153,066	6,179,789	7,341,667	7,185,586	7,185,586
AN5-B	FIN DE PERIODE	6,486,441	6,486,441	7,034,725	7,034,725	6,179,789
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE PERIODE	104.375	103.506	104.511	103.59	103.590
B-	FIN DE PERIODE	101.138	101.138	101.584	101.584	103.506
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3.42%	3.43%	3.63%	3.64%	3.66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR
PERIODE DU 01.01.2014 AU 30.06.2014

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30-06-2014 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 30.06.2014 ou à la date antérieure la plus récente.

Toutefois, la décote sur acquisition est amortie d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Elle est constatée en déduction du prix de revient. La partie amortie est soustraite des sommes non distribuables.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1 Note sur le portefeuille titres:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Nombre de titres</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30.06.2014</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
AC1-A. Obligations	1.392.600	88.750.794,404	90.729.989,488	13,83
AIL 2011/1	15.000	600.000,000	604.836,000	0,09
AIL 2012/1	30.000	1.800.000,000	1.811.136,000	0,28
AIL 2013/1	10.000	800.000,000	803.808,000	0,12
AIL 2014/1	10.000	1.000.000,000	1.007.520,000	0,15
AMEN BANK 2006	20.000	600.000,000	611.504,000	0,09
AMEN BANK 2009 A	30.000	2.199.600,000	2.271.600,000	0,35
AMEN BANK 2009 B	30.000	2.199.600,000	2.273.160,000	0,35
AMEN BANK 2010 SUB	50.000	3.999.500,000	4.147.900,000	0,63
AMEN BANK 2011/1 SUB	30.000	2.400.000,000	2.489.208,000	0,38

AMEN BANK2008	10.000	700.000,000	704.400,000	0,11
ATB 2007/1(20 ANS)	20.000	1.300.000,000	1.306.816,000	0,20
ATB 2007/1(25 ANS)	31.000	2.231.496,000	2.243.648,000	0,34
ATB 2009/A2	15.000	937.500,000	942.216,000	0,14
ATB 2009/B1	5.000	500.000,000	502.624,000	0,08
ATL 2009/3	15.000	300.000,000	306.432,000	0,05
ATL 2010/1	15.000	600.000,000	623.436,000	0,10
ATL 2010/2	10.000	800.000,000	818.344,000	0,12
ATL 2011	15.000	1.500.000,000	1.528.356,000	0,23
ATL 2012/1	10.000	600.000,000	602.592,000	0,09
ATL 2013/1	10.000	1.000.000,000	1.010.432,000	0,15
ATL 2014/1	5.000	500.000,000	508.480,000	0,08
ATTIJARI BANK 2010	50.000	2.857.100,000	2.914.060,000	0,44
ATTIJARI LEASE 2010/1	30.000	1.200.000,000	1.243.464,000	0,19
ATTIJARI LEASE 2011	25.000	1.500.000,000	1.533.340,000	0,23
ATTIJARI LEASE SUB 2009	10.000	1.000.000,000	1.019.680,000	0,16
ATTIJARI LEASING 2012-1/B	3.400	204.000,000	204.864,960	0,03
ATTIJARI LEASING 2012-1/C	10.000	1.000.000,000	1.004.312,000	0,15
ATTIJARI LEASING 2014-1/B	5.000	500.000,000	502.052,000	0,08
BH 2007	30.000	600.000,000	616.032,000	0,09
BH 2009	70.000	5.922.000,000	6.052.368,000	0,92
BH 2013/1	10.000	857.000,000	857.384,000	0,13
BNA 2009	10.000	666.500,000	673.204,000	0,10
BTE 2009	50.000	3.000.000,000	3.099.760,000	0,47
BTE 2010	15.000	1.050.000,000	1.085.784,000	0,17
BTE 2011/A	20.000	2.000.000,000	2.037.456,000	0,31
BTK 2009	50.000	3.666.046,154	3.721.486,154	0,57
CHO 2009	7.000	525.000,000	539.739,200	0,08
CHO COMPANY 2009	3.000	225.000,000	230.131,200	0,04
CIL 2009/1	5.000	100.000,000	104.172,000	0,02
CIL 2009/2	15.000	300.000,000	310.392,000	0,05
CIL 2009/3	2.500	50.000,000	50.916,000	0,01
CIL 2010/1	20.000	800.000,000	832.208,000	0,13
CIL 2010/2	7.500	300.000,000	308.628,000	0,05
CIL 2011/1	25.000	1.000.000,000	1.016.300,000	0,15
CIL 2012/1	20.000	1.200.000,000	1.214.672,000	0,19
CIL 2012/2	15.000	1.200.000,000	1.222.056,000	0,19
CIL 2014/1	10.000	1.000.000,000	1.008.521,644	0,15
HL 2009/1	20.000	400.000,000	417.888,000	0,06
HL 2009/2	20.000	400.000,000	413.984,000	0,06
HL 2010/1	20.000	400.000,000	400.624,000	0,06
HL 2010/2	10.000	400.000,000	410.448,000	0,06
HL 2013/2A	15.000	1.500.000,000	1.529.112,000	0,23
HL 2013/2B	10.000	1.000.000,000	1.019.816,000	0,16
MEUBLATEX 2008	8.000	480.000,000	497.440,000	0,08
PANOBOIS 2007	5.000	100.000,000	101.168,000	0,02
SERVICOM 2012	3.000	240.000,000	243.664,800	0,04
SIHM 2008 TR A/ATTIJ	3.000	120.000,000	124.915,200	0,02
SIHM 2008 TR B/STB	3.000	120.000,000	124.915,200	0,02
STB 2008/1	50.000	3.800.000,000	3.826.280,000	0,58
STB 2008/2	2.200	159.552,250	162.417,530	0,02
STB 2010/1	10.000	600.000,000	607.128,000	0,09
STB 2011/A	25.000	1.785.500,000	1.822.500,000	0,28

STM 2007	14.000	280.000,000	291.289,600	0,04
TL 2010/2	15.000	600.000,000	616.248,000	0,09
TL 2011/1	15.000	600.000,000	601.548,000	0,09
TL 2011/2	20.000	1.200.000,000	1.238.336,000	0,19
TL 2011/3	15.000	900.000,000	917.652,000	0,14
TL 2012/1	10.000	600.000,000	602.672,000	0,09
TL 2014/1	5.000	500.000,000	505.048,000	0,08
TL SUB 2010	20.000	800.000,000	812.544,000	0,12
TL SUB 2013	10.000	800.000,000	807.368,000	0,12
UIB 2009/1A	30.000	1.800.000,000	1.872.288,000	0,29
UIB 2009/1B	40.000	2.932.800,000	3.056.192,000	0,47
UIB 2009/1C	30.000	2.400.000,000	2.507.400,000	0,38
UIB 2011/1A	30.000	2.400.000,000	2.492.952,000	0,38
UIB 2011-2	30.000	2.142.600,000	2.184.720,000	0,33
AC1-B. Emprunts d'Etat	363.377	371.256.743,508	376.598.372,977	57,41
Bons du Trésor Assimilables(*)	363.377	371.256.743,508	376.598.372,977	57,41
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	9.208	9.835.620,487	10.430.028,421	1,59
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	31.099	32.050.544,500	32.737.619,393	4,99
BTA 5-10/2015	9.113	8.973.539,700	9.236.193,836	1,41
BTA 5.25-03/2016	37.161	36.600.403,800	37.079.322,557	5,65
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	26.456	28.254.457,320	29.643.940,936	4,52
BTA 5.50% 10/2018	7.832	7.579.809,600	7.828.116,186	1,19
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	196.598	203.149.304,101	205.803.646,408	31,37
BTA 5.50% 02/2020	360	347.580,000	353.612,219	0,05
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	9.550	10.121.484,000	10.198.030,518	1,55
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	36.000	34.344.000,000	35.771.217,533	5,45
(*) Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA			(2.483.355,030)	(0,38)
AC1-C. Autres valeurs	428.487	45.316.699,409	44.806.378,227	6,83
Titres OPCVM	428.487	45.316.699,409	44.806.378,227	6,83
AL AMANA OBLG FCP	16.827	1.691.905,941	1.674.387,462	0,26
FCP CAPITALISATION ET	1.000	1.000.000,000	1.378.225,000	0,21
FCP HELION MONEO	981	100.050,228	99.989,406	0,02
PLACEMENT OBLIGATAIRE	42.878	4.384.796,517	4.378.358,336	0,67
SICAV PATRIMOINE	366.801	38.139.946,723	37.275.418,023	5,68
Total Portefeuille titres		505.324.237,321	512.134.740,692	78,07

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **6.945.994,996 Dinars** du 01.04.2014 au 30.06.2014, contre **8.035.623,193 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

REVENUS	2^{ème} Trimestre 2014	Du 01.01.2014 au 30.06.2014	2^{ème} Trimestre 2013	Du 01.01.2013 au 30.06.2013	31/12/2013
Revenus des obligations	1.071.295,862	2.136.313,096	1.164.919,149	2.283.441,747	4.574.473,027
Revenus des Emprunts d'Etat	4.257.194,032	8.808.526,213	6.652.134,106	13.234.333,552	26.351.867,107
Revenus des autres valeurs	1.617.505,102	1.617.505,102	218.569,938	218.569,938	218.569,938
TOTAL	6.945.994,996	12.562.344,411	8.035.623,193	15.736.345,237	31.144.910,072

AC2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014, à **144.662.483,135 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Billets de Trésorerie, en Certificats de Dépôt et en dépôt à terme et se détaillant comme suit :

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30.06.2014</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Bons du Trésor à Court Terme	9.884	9.622.613,603	9.639.839,554	1,47
BTC 52S-02/09/2014	1.027	1.010.038,390	1.016.792,009	0,15
BTC 52S-04/11/2014	2.137	2.096.120,369	2.100.693,096	0,32
BTC 52S-02/12/2014	538	525.157,927	526.807,212	0,08
BTC 52S-23/12/2014	710	689.888,392	693.079,275	0,11
BTC 52S-24/02/2015	5.000	4.846.210,882	4.846.709,888	0,74
BTC 53S-24/03/2015	472	455.197,643	455.758,074	0,07

AC2-A-2 Billets de Trésorerie :

<i>Désignation</i>	<i>Aval</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30.06.2014</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Billets de Trésorerie	BIAT	10	4.931.203,931	4.940.239,697	0,75
HANNIBAL LEASE -90J 17/09/2014	BIAT	10	4.931.203,931	4.940.239,697	0,75

AC2-A-3 Certificats de dépôts :

<i>Désignation</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30.06.2014</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Certificats de dépôts à moins d'un an	BIAT	128	63.933.242,710	63.969.009,911	9,75
CDP 10J-01/07/2014	BIAT	12	5.993.741.504	6.000.000.000	0,91
CDP 10J-02/07/2014	BIAT	35	17.481.746,054	17.498.172,461	2,67
CDP 10J-04/07/2014	BIAT	14	6.992.698,421	6.997.807,525	1,07
CDP 10J-05/07/2014	BIAT	13	6.493.219,963	6.497.285,862	0,99
CDP 10J-08/07/2014	BIAT	3	1.498.435,376	1.498.904,334	0,23
CDP 10J-09/07/2014	BIAT	15	7.492.176,880	7.493.739,871	1,14
CDP 10J-10/07/2014	BIAT	36	17.981.224,512	17.983.099,858	2,74

AC2-A-4 Dépôt à Terme :

<i>Désignation</i>	<i>Banque</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30.06.2014</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Dépôt à Terme		6	66.000.000,000	66.113.393,973	10,08
DAT 92J-15/08/2014	BIAT	1	10.000.000,000	10.058.923,836	1,53
DAT 92J-06/09/2014	BIAT	1	8.000.000,000	8.024.986,302	1,22
DAT 92J-20/09/2014	BIAT	1	10.000.000,000	10.013.742,466	1,53
DAT 92J-24/09/2014	BIAT	1	8.000.000,000	8.006.996,164	1,22
DAT 92J-25/09/2014	BIAT	1	8.000.000,000	8.005.996,712	1,22
DAT 92J-30/09/2014	BIAT	1	22.000.000,000	22.002.748,493	3,35

AC2-B Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014, à **49.539,237 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR 2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **1.294.002,971 Dinars**, contre **623.785,804 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

<i>REVENUS</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2014</i>	<i>Du 01.01.2014 au 30.06.2014</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2013</i>	<i>Du 01.01.2013 au 30.06.2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Revenus des Bons du Trésor à CT	81.988,363	143.273,899	251.924,667	833.450,439	1.019.099,919
Revenus des Billets de	74.402,179	88.926,441	31.323,580	107.186,283	221.655,888
Revenus des Certificats de	714.230,510	1.398.694,194	340.537,557	572.018,660	1.335.858,933
Revenus des Dépôts à Terme	423.381,919	695.248,526	0,000	0,000	4.007,672
TOTAL	1.294.002,971	2.326.143,060	623.785,804	1.512.655,382	2.580.622,412

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **800.180,146 Dinars** contre **914.382,900 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

<i>Charges de gestion des placements</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2014</i>	<i>Du 01.01.2014 au 30.06.2014</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2013</i>	<i>Du 01.01.2013 au 30.06.2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Rémunération du gestionnaire	240.053,684	479.640,304	274.314,873	562.657,223	1.094.133,168
Rémunération du dépositaire	240.053,684	483.145,648	640.068,027	1.312.866,828	2.552.977,352
Rémunération des distributeurs	320.072,778	636.016,263	0,000	0,000	0,000
Total	800.180,146	1.598.802,215	914.382,900	1.875.524,051	3.647.110,520

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2014 au 30.06.2014 à **184.444,181 Dinars**, contre **207.194,721 Dinars** du 01.04.2013 au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

<i>Autres charges d'exploitation</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2014</i>	<i>Du 01.01.2014 au 30.06.2014</i>	<i>2^{ème} Trimestre 2013</i>	<i>Du 01.01.2013 au 30.06.2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Redevance CMF	160.032,444	319.753,069	182.872,442	375.096,403	729.405,553
Impôts et Taxes	16.479,995	29.621,550	17.318,818	34.315,742	67.268,805
Charges Diverses	7.931,742	15.076,821	7.003,461	18.681,501	31.580,085
Total	184.444,181	364.451,440	207.194,721	428.093,646	828.254,443

AC 3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30.06.2014 à **99.915,603 Dinars**, contre **4.208.430,786 Dinars** au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

<i>Créance d'exploitation</i>	<i>Montant au 30.06.2014</i>	<i>Montant au 30.06.2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables	99.915,603	214,786	2.720,102
Sommes à l'encaissement	0,000	4.208.216,000	0,000
Total	99.915,603	4.208.430,786	2.720,102

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2014 à **915.994,180 Dinars**, contre **416.927,139 Dinars** au 30.06.2013 et s'analyse comme suit :

	<i>PASSIF</i>	<i>Montant au 30.06.2014</i>	<i>Montant au 30.06.2013</i>	<i>31/12/2013</i>
PA1	Opérateurs créditeurs	832.262,568	294.840,475	279.604,942
PA 2	Autres créditeurs divers	83.731,612	122.086,664	116.462,014
	TOTAL	915.994,180	416.927,139	396.066,956

PA1 : Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 30.06.2014, à **832.262,568 Dinars** contre **294.840,475 Dinars** au 30.06.2014 et se détaillant comme suit :

<i>Opérateurs Créditeurs</i>	<i>Montant au 30.06.2014</i>	<i>Montant au 30.06.2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Gestionnaire	79.512,003	88.452,144	83.881,482
Dépositaire	161.282,587	206.388,331	195.723,460
Distributeurs	591.467,978	0,000	0,000
Total	832.262,568	294.840,475	279.604,942

PA2 : Les autres créiteurs divers s'élèvent au 30.06.2014, à **83.731,612 Dinars** contre **122.086,664 Dinars** au 30.06.2013 et se détaillant comme suit :

<i>Autres créiteurs divers</i>	<i>Montant au 30.06.2014</i>	<i>Montant au 30.06.2013</i>	<i>31/12/2013</i>
Etat, impôts et taxes	23.322,638	51.778,415	48.077,117
Redevance CMF	53.006,925	58.966,749	55.919,669
Provision pour charges à payer	7.402,049	11.341,500	12.465,228
Total	83.731,612	122.086,664	116.462,014

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.06.2014 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2014 (en nominal)

- Montant : 617.978.900,000 Dinars
- Nombre de titres : 6.179.789
- Nombre d'actionnaires : 4.952

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 327.088.200,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 3.270.882

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 296.423.000,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 2.964.230

Capital au 30.06.2014

- Montant en nominal : 648.644.100,000 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : -6.026.479,208 Dinars
- Nombres de titres : 6.486.441
- Nombre d'actionnaires : 4.870

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent au 30.06.2014 à **-6.026.479,208 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-3.839.986,295
1- Résultat non distribuable de la période	-1.916.203,747
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-151.313,924
✓ +/- values réalisées sur cession de titres.	-1.764.889,823
2- Régularisation des sommes non distribuables	-270.289,166
Aux émissions	-2.529.995,624
Aux rachats	2.259.706,458
Total sommes non distribuables	-6.026.479,208

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30.06.2014 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 12.925.233,816 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période : 482.947,848 Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieurs : 4.882,031 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES : 13.413.063,695 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action	30.06.2014	30.06.2013
• Revenus des placements	2,295	2,452
• Charges de gestion des placements	(0,246)	(0,267)
• Revenus net des placements	2,049	2,185
• Autres charges d'exploitation	(0,056)	(0,061)
• Résultat d'exploitation	1,993	2,125
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,074	(0,084)
SOMMES DISTRIBUABLES	2,067	2,041
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,074)	0,084
• Variation des +/- valeurs potentielles/titres	(0,023)	(0,174)
• Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	(0,272)	(0,004)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1,698	1,946

4-2 Ratios de gestion des placements

4-2 Ratios de gestion des placements	30.06.2014	30.06.2013
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,248%	0,248%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,057%	0,057%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	2,005%	1,976%

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV TRESOR est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1er avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;
- La gestion comptable de SICAV TRESOR ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

SANADETT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2014

Avis du Commissaire aux Comptes
Etats financiers trimestriels au 30 juin 2014

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SANADETT SICAV clos le 30 juin 2014 et aux vérifications spécifiques que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers trimestriels clos le 30 juin 2014 annexés au présent rapport faisant apparaître un total actif de 230 096 169 dinars, un actif net de 229 750 445 dinars et une valeur liquidative de 106,305 dinars pour 2 161 244 actions, relèvent de la responsabilité de la direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers trimestriels sur la base de notre examen limité.

Responsabilité de la direction dans l'établissement des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers trimestriels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Cette norme requiert que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30 juin 2014 tels qu'annexés au présent rapport.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La composition de l'actif de SANADETT SICAV n'a pas respecté de manière permanente au cours du deuxième trimestre 2014, le taux de 20% d'emploi des actifs en liquidités et quasi-liquidités préconisé par le décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 relatif à la composition du portefeuille des organismes de placement collectif. Cette situation n'a pas été régularisée au 30 juin 2014 ;

- La composition de l'actif de SANADETT SICAV n'a pas respecté de manière permanente au cours du deuxième trimestre 2014 le taux maximum de 10% d'emploi des actifs en des titres émis par un même émetteur prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Cette situation n'a pas été régularisée au 30 juin 2014.

Tunis, le 18 Août 2014

Le Commissaire aux Comptes :

Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL

Mohamed LOUZIR

BILAN
ARRETE AU 30/06/2014
(Exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<u>ACTIF</u>				
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	136 699 081	152 701 832	139 310 821
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		10 294 213	11 696 662	10 251 140
b- Obligations et valeurs assimilées		126 404 869	141 005 170	129 059 681
c- Autres valeurs		0	0	0
AC2- Placements monétaires et disponibilités	AC2	93 378 822	99 749 606	64 837 369
a- Placements monétaires		55 520 089	54 869 030	36 675 648
b- Disponibilités		37 858 733	44 880 575	28 161 721
AC3- Créances d'exploitation	AC3	18 265	315 600	1 055 342
AC4- Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIF		230 096 169	252 767 037	205 203 532
<u>PASSIF</u>				
PA1- Opérateurs créditeurs	PA1	112 898	119 743	110 898
PA2- Autres créditeurs divers	PA2	232 826	93 730	89 103
TOTAL PASSIF		345 725	213 473	200 001
<u>ACTIF NET</u>				
CP1- Capital	CP1	224 915 809	247 783 735	197 247 877
CP2- Sommes distribuables	CP2	4 834 636	4 769 830	7 755 654
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		819	969	770
b- Sommes distribuables de la période		4 833 817	4 768 860	7 754 884
ACTIF NET		229 750 445	252 553 564	205 003 531
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		230 096 169	252 767 037	205 203 532

ETAT DE RESULTAT
DU 01/04/2014 AU 30/06/2014
(Exprimé en dinars)

	Notes	Période 01/04/2014 30/06/2014	Période 01/01/2014 30/06/2014	Période 01/04/2013 30/06/2013	Période 01/01/2013 30/06/2013	Période 01/01/2013 31/12/2013
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	PR1	1 875 282	3 382 354	2 002 768	3 506 917	6 799 006
a- Dividendes		367 323	367 323	378 514	378 514	378 514
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 507 958	3 015 030	1 624 254	3 128 403	6 420 492
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0	0	0
PR 2- Revenus des placements monétaires	PR2	1 230 630	2 138 406	1 140 590	2 022 393	4 274 141
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 105 912	5 520 759	3 143 358	5 529 311	11 073 147
CH 1- Charges de gestion des placements	CH1	355 794	663 184	380 610	723 604	1 436 203
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 750 118	4 857 576	2 762 747	4 805 706	9 636 944
PR 3- Autres produits		0	0	0	0	0
CH 2- Autres charges	CH2	78 058	147 940	80 697	158 272	315 168
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 672 060	4 709 636	2 682 050	4 647 434	9 321 776
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation		27 088	124 181	41 164	121 426	(1 566 892)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 699 148	4 833 817	2 723 215	4 768 860	7 754 884
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(27 088)	(124 181)	(41 164)	(121 426)	1 566 892
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(271 567)	(172 961)	(268 586)	(162 632)	48 919
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		12	12	0	0	71 659
- Frais de négociation		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE	IV	2 400 506	4 536 687	2 413 465	4 484 802	9 442 354

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DU 01/04/2014 AU 30/06/2014
(Exprimé en dinars)

	Période 01/04/2014 30/06/2014	Période 01/01/2014 30/06/2014	Période 01/04/2013 30/06/2013	Période 01/01/2013 30/06/2013	Période 01/01/2013 31/12/2013
AN1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>					
<u>RESULTANT</u>					
<u>DES OPERATIONS</u>					
<u>D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d'Exploitation	2 672 060	4 709 636	2 682 050	4 647 434	9 321 776
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(271 567)	(172 961)	(268 586)	(162 632)	48 919
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	12	12	0	0	71 659
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
AN2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	(9 439 036)	(9 439 036)	(7 795 114)	(7 795 114)	(7 795 114)
AN3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
– Capital	81 683 731	154 747 641	104 478 737	187 512 222	304 167 227
– Régularisation des sommes non distribuables	12 378	30 961	19 192	41 300	38 296
– Régularisation des sommes distribuables	2 981 341	6 243 479	2 676 316	5 655 033	9 118 151
– Droits d'entrée	0	0	0	0	0
b- Rachats					
– Capital	(68 266 917)	(126 938 598)	(93 395 931)	(172 781 097)	(340 245 999)
– Régularisation des sommes non distribuables	14 724	878	2 817	(14 037)	(20 205)
– Régularisation des sommes distribuables	(1 835 944)	(4 435 097)	(2 125 349)	(4 911 541)	(10 063 175)
– Droit de sortie	0	0	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	7 550 782	24 746 914	6 274 133	12 191 568	(35 358 465)
AN4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début de la période	222 199 662	205 003 531	246 279 432	240 361 996	240 361 996
b- en fin de la période	229 750 445	229 750 445	252 553 564	252 553 564	205 003 531
AN5- <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- en début de la période	2 032 401	1 894 191	2 275 962	2 240 895	2 240 895
b- en fin de la période	2 161 244	2 161 244	2 382 466	2 382 466	1 894 191
VALEUR LIQUIDATIVE	106,305	106,305	106,005	106,005	108,227
AN6- <u>TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	3,92%	4,01%	3,69%	3,63%	3,88%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtés au 30 juin 2014
(Unité : dinar tunisien)

I. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30 juin 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II.1. Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs assimilées demeurent évalués à leur prix d'acquisition ; il en est de même pour les placements monétaires.

Il est à noter qu'à partir du 12 décembre 2006, la société procède à l'amortissement de la surcote constatée lors de l'acquisition des BTA au prorata des intérêts courus de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

II.2. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

III. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1. Portefeuille titres

Au 30 juin 2014, le portefeuille titres se compose des titres OPCVM, d'obligations et de parts FCC.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

a- Les titres OPCVM

Au 30 juin 2014, les titres OPCVM se détaillent comme suit :

Titres OPCVM	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2014	% de l'actif
FCP Salamett Plus	49 000	517 907	506 807	0,22%
FCP AXIS AAA	3 000	318 285	303 069	0,13%
FCP HELION MONEO	7 000	714 892	713 482	0,31%
FCP Salamett CAP	25 000	311 413	331 825	0,14%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	21 000	2 145 575	2 113 167	0,92%
Tuniso Emiratie Sicav	3 900	402 761	396 400	0,17%
Axis Trésorerie Sicav	17 000	1 805 431	1 785 969	0,78%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	10 100	1 041 003	1 031 331	0,45%
GENERAL OBLIGATAIRE SICAV	7 885	805 730	791 205	0,34%

Fidélité Oblig Sicav	1 856	196 377	192 263	0,08%
Maxula Investissement Sicav	1 943	198 038	200 349	0,09%
Univers Obligations Sicav	9 100	947 464	934 843	0,41%
Sicav Entreprise	9 628	984 749	993 504	0,43%
Total	166 412	10 389 625	10 294 213	4,47%

b- Obligations et valeurs assimilées

Au 30 juin 2014, les obligations et valeurs assimilées se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2014	% de l'actif
Obligations	1 874 900	122 419 942	125 025 097	54,34%
Fonds communs de créances	3 700	1 371 433	1 379 772	0,60%
Total	1 878 600	123 791 375	126 404 869	54,94%

b'- Les obligations

Au 30 juin 2014, les obligations se détaillent comme suit :

Obligations	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2014	% d'actif
A.BANK SUB2009	20 000	1 466 500	1 515 543	0,66%
AIL 2011/1	10 000	400 000	403 226	0,18%
AIL 2012-1	10 000	600 000	603 843	0,26%
AIL 2013-1	20 000	1 600 000	1 607 575	0,70%
AMEN BANK SUB 2010	45 000	3 599 550	3 733 109	1,62%
Amen Bank SUB 2011	20 000	1 600 000	1 655 745	0,72%
Amen Bank SUB 2012	10 000	900 000	934 070	0,41%
AmenBank06TMM+1%	30 000	900 000	917 257	0,40%
ATB SUB 2009	50 000	3 125 000	3 140 730	1,36%
ATB 2007/1 Catég D	50 000	3 600 000	3 619 613	1,57%
ATL 2009/2	20 000	1 200 000	1 238 525	0,54%
ATL 2009/3	30 000	600 000	612 858	0,27%
ATL 2010/2	35 000	2 800 000	2 864 217	1,24%
ATL 2011	30 000	3 000 000	3 056 712	1,33%
ATL 2012-1	25 700	1 542 000	1 548 443	0,67%
ATL 2013-1	20 000	2 000 000	2 020 866	0,88%
ATL 2013-2	30 000	3 000 000	3 099 216	1,35%
ATL 2014-1	3 700	370 000	376 275	0,16%
ATL 2014-2	20 000	2 000 000	2 013 854	0,88%
ATLsub2008 7%22/08	15 000	1 500 000	1 572 033	0,68%
ATL10-1TMM+0.75%5ans	75 000	3 000 000	3 117 210	1,35%
ATTIJARI BANK 2010	40 000	2 285 680	2 331 238	1,01%
Attijari L sub 2009	20 000	2 000 000	2 039 352	0,89%
ATTIJARI LEAS. 2010	25 000	1 000 000	1 036 219	0,45%
ATTIJARI LEAS. 2011	15 000	900 000	919 896	0,40%
ATTIJARI LEAS 2012-2	10 000	800 000	822 286	0,36%
ATTIJARI LEAS 2014-1	2 000	200 000	200 821	0,09%
BH 2009	40 000	3 384 000	3 458 501	1,50%
BHSub2007TMM+1.2%	30 000	600 000	616 032	0,27%
BNA SUB 2009	15 000	999 840	1 009 900	0,44%
BTE 2009	30 000	1 800 000	1 859 859	0,81%
BTE 2010	20 000	1 400 000	1 447 714	0,63%
BTE 2011	33 000	3 300 000	3 361 809	1,46%
BTK 2009 A	5 000	214 300	217 363	0,09%
BTK 2009 B	35 000	2 100 000	2 131 172	0,93%
BTK 2009 C	10 000	733 200	744 286	0,32%
CHO 2009	7 000	525 000	539 738	0,23%
CIL 2009/1	12 500	250 000	260 427	0,11%
CIL 2009/3	18 000	360 000	366 601	0,16%
CIL 2010/1	20 000	800 000	832 215	0,36%

Obligations	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2014	% d'actif
CIL 2010/2	15 000	600 000	617 258	0,27%
CIL 2011/1	20 000	800 000	813 039	0,35%
CIL 2012/1	10 000	600 000	607 259	0,26%
CIL 2012-2	20 000	1 600 000	1 629 405	0,71%
CIL 2013/1	5 000	500 000	515 879	0,22%
CIL 2014-1	5 000	500 000	501 973	0,22%
CILSUB20087.25%10ans	10 000	1 000 000	1 026 537	0,45%
EL WIFACK 2010	20 000	800 000	816 566	0,35%
ELW 2013	10 000	800 000	808 911	0,35%
ELW2013 TV	9 000	720 000	727 677	0,32%
EMPRUNT NAT. CAT C	35 000	3 500 000	3 505 358	1,52%
EmpSub AmenBank08A	9 000	539 982	543 136	0,24%
EmpSub AmenBank08B	10 000	700 000	704 403	0,31%
Hannibal lease 09	20 000	400 000	417 881	0,18%
HL 2010/1	30 000	600 000	600 935	0,26%
HL 2010/2	30 000	1 200 000	1 231 105	0,54%
HL 2012/1 TF	10 000	800 000	832 666	0,36%
HL 2012/1 TV	10 000	800 000	832 511	0,36%
HL 2013/2	15 000	1 500 000	1 527 975	0,66%
HL 2013/2 TF 7a	10 000	1 000 000	1 019 815	0,44%
HLEASE 2013/1	20 000	1 600 000	1 610 444	0,70%
HL2009/2	20 000	400 000	413 453	0,18%
MEUBLATEX 2008	10 000	600 000	621 801	0,27%
STB 2008/2 6.5%	35 000	2 406 250	2 451 843	1,07%
STB 2010/1	60 000	3 600 000	3 642 323	1,58%
STB 2011 sub	20 000	1 600 000	1 632 712	0,71%
STB2008/1CatDTMM+2	50 000	3 800 000	3 826 298	1,66%
TL SUB 2009	17 000	340 000	351 747	0,15%
TL SUB 2010	20 000	800 000	812 548	0,35%
TL SUB 2013	20 000	1 600 000	1 614 661	0,70%
TL SUB 2013-2	10 000	1 000 000	1 022 618	0,44%
TL 2010/2	30 000	1 200 000	1 232 502	0,54%
TL 2013-1	10 000	1 000 000	1 039 903	0,45%
TL 2014-1	10 000	1 000 000	1 010 310	0,44%
TLeasing 2011/1	10 000	400 000	401 034	0,17%
TLeasing 2011/2	30 000	1 800 000	1 857 685	0,81%
TLeasing 2011/3	30 000	1 800 000	1 836 627	0,80%
TLeasing 2012-1	20 000	1 200 000	1 205 615	0,52%
TLeasing 2012/2	10 000	800 000	818 940	0,36%
TLEASING2010-1	20 000	400 000	401 407	0,17%
TUN LEASING 2014-1	10 000	1 000 000	1 010 310	0,44%
UBCI 2013	10 000	1 000 000	1 004 323	0,44%
UIB 2011	20 000	1 600 000	1 661 961	0,72%
UIB 2011-2	22 000	1 571 240	1 602 128	0,70%
UIB 2012-1	20 000	1 714 200	1 754 916	0,76%
UIB2009/1 5.5%	10 000	733 200	764 052	0,33%
UIB2009/1 5.85%	50 000	4 000 000	4 178 994	1,82%
UNIFACTOR 2010	1 000	40 000	40 737	0,02%
UNIFACTOR 2013	20 000	2 000 000	2 076 567	0,90%
Total	1 874 900	122 419 942	125 025 097	54,34%

b''- Les parts en fonds communs de créances

Les parts en fonds communs de créances se détaillent comme suit :

Fonds communs de créances	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2014	% d'actif
FccBIAT-Credim1PP2	1 500	748 249	752 870	0,33%
FccBIAT-Credim2PP2	2 200	623 184	626 902	0,27%
TOTAL	3 700	1 371 433	1 379 772	0,60%

AC2. Placements monétaires et disponibilités

Au 30 juin 2014, les placements monétaires et disponibilités se détaillent comme suit :

a- Placement monétaire

a'- Les Billets de Trésorerie

Les billets de trésorerie se détaillent par émetteur comme suit :

Billet de trésorerie	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2014	% d'actif
AURES aval AB du 27/06/2014 Au 26/08/2014	1 000	990 254	990 903	0,43%
TOTAL	1 000	990 254	990 903	0,43%

a''- Les certificats de dépôts :

Les certificats de dépôts se détaillent comme suit :

Certificats de dépôts	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2014	% d'actif
CD_597_17/09/14 ATB	30	14 765 860	14 847 809	6,45%
CD_527_07/07/14 ATB	40	19 976 612	19 985 967	8,69%
CD_617_03/11/14 ATB	20	9 760 584	9 833 739	4,27%
CD_617_13/10/14 ATB	20	9 760 584	9 861 671	4,29%
TOTAL	110	54 263 640	54 529 186	23,70%

b- Les disponibilités

Les disponibilités se détaillent comme suit :

b'- Les placements à terme

Les placements à terme se détaillent comme suit :

Placements à terme	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2014	% d'actif
Placement à terme ATB	24 000 000	24 296 474	10,56%
TOTAL	24 000 000	24 296 474	10,56%

b''- Les avoirs en banque

Les disponibilités comprennent des avoirs de la société chez le dépositaire qui s'élèvent à 13 562 260 dinars.

AC3. Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 30/06/2014	Valeur au 30/06/2013	Valeur au 31/12/2013
Dividende à encaisser	18 265	-	-
Intérêt sur placement échus non encaissés	-	315 600	-
Echéance non remboursée	-	-	1 055 342
Total	18 265	315 600	1 055 342

PA1. Opérateur créditeurs

Les opérateurs créditeurs se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 30/06/2014	Valeur au 30/06/2013	Valeur au 31/12/2013
Frais de gestion à payer	109 720	117 978	108 538
Frais du dépositaire à payer	3 178	1 765	2 360
Total	112 898	119 743	110 898

PA2. Autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 30/06/2014	Valeur au 30/06/2013	Valeur au 31/12/2013
Frais de publication à payer	442	98	300
Jeton de présence à payer	2 514	3 077	10 000
Redevances CMF à payer	18 596	19 996	18 396
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	14 480	10 400	25 120
Autres	196 795	60 159	35 287
Total	232 826	93 730	89 103

CP1. Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés courant le second trimestre 2014 se détaillent ainsi :

Capital au 31/03/2014

Montant	211 743
Nombre de titres	447
Nombre d'actionnaires	2 032 401
	626

Souscriptions réalisées

Montant	81 683 731
Nombre de titres émis	784 417
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués

Montant	68 266 917
Nombre de titres rachetés	655 574
Nombre d'actionnaires sortants	13

Autres effets sur capital

Régularisation des sommes non distribuables	27 102
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	12
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	(271 567)

Capital au 30/06/2014

Montant	224 915
Nombre de titres	809
Nombre d'actionnaires	2 161 244
	613

CP2. Sommes distribuables

Les sommes distribuables s'élèvent à 4 834 636 dinars dont 4 833 817 dinars se rattachant à la période allant du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014.

PR1. Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 30/06/2014	01/04/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 31/12/2013
Revenus des titres OPCVM	367 323	367 323	378 514	378 514	378 514
Revenus des bons de Trésor assimilables	0	0	121 958	214 177	470 673
Revenus des obligations et fonds communs de créances	1 507 958	3 015 030	1 502 296	2 914 227	5 949 819
TOTAL	1 875 282	3 382 354	2 002 768	3 506 917	6 799 006

PR2. Les revenus de placements monétaires

Les revenus de placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 30/06/2014	01/04/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 31/12/2013
Revenus des billets de trésorerie	69 688	228 928	121 383	237 140	603 437
Revenus des autres placements monétaires	356 740	699 973	303 334	659 051	1 564 212
Revenus des certificats de dépôt	633 240	876 788	581 168	843 433	1 624 205
Intérêts des comptes de dépôt	170 962	332 717	134 704	282 770	482 287
TOTAL	1 230 630	2 138 406	1 140 590	2 022 393	4 274 141

CH1. Charges de gestion des placements

La gestion de la société est confiée à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 1180 dinars l'an en TTC.

Au 30 juin 2014, les charges de gestion se détaillent comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 30/06/2014	01/04/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 31/12/2013
Rémunération du gestionnaire	355 267	662 366	380 316	723 019	1 435 023
Rémunération du dépositaire	527	818	294	585	1 180
TOTAL	355 794	663 184	380 610	723 604	1 436 203

CH2. Autres charges

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/04/2014 Au 30/06/2014	Du 01/01/2014 Au 30/06/2014	Du 01/04/2013 Au 30/06/2013	Du 01/01/2013 Au 30/06/2013	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
Commissaire aux comptes	7 280	16 410	5 900	17 272	31 992
Redevance CMF	60 213	112 262	64 458	122 542	243 216
Publicité et publication	252	453	305	309	878
Jetons de présence	2 548	5 014	2 176	4 327	11 250
TCL	7 765	13 802	7 858	13 823	27 833
TOTAL	78 058	147 940	80 697	158 272	315 168

IV. RESULTAT PAR ACTION

Désignation	Période	Période
	Du 01/01/2014 Au 30/06/2014	Du 01/01/2013 Au 30/06/2013
Revenus des placements	5 520 759	5 529 311
Charges de gestion des placements	663 184	723 604
Revenu net des placements	4 857 576	4 805 706
Autres charges	147 940	158 272
Résultat d'exploitation	4 709 636	4 647 434
Régularisation du résultat d'exploitation	124 181	121 426
Sommes distribuables de la période	4 833 817	4 768 860
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(124 181)	(121 426)
Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	(172 961)	(162 632)
Plus-Values réalisées sur cession de titres	12	0
Résultat net de la période	4 536 687	4 484 802
Nombre d'actions	2 161 244	2 382 466
Résultat par Action	2,099	1,882